TABLOÏD SPORTS

25 cents MONTRÉAL, MERCREDI 8 JUILLET 1981, No 161, 100 PAGES, 8 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides sortie 8 à boul. Saint-Martin

LE CASSE-TÊTE DES INVITATIONS AU MARIAGE

- Récompense pour les amis qui ont gardé le secret de l'idylle
- Occasion de réconciliation familiale
- Certains politiciens refusent

pages E 16 et E 17

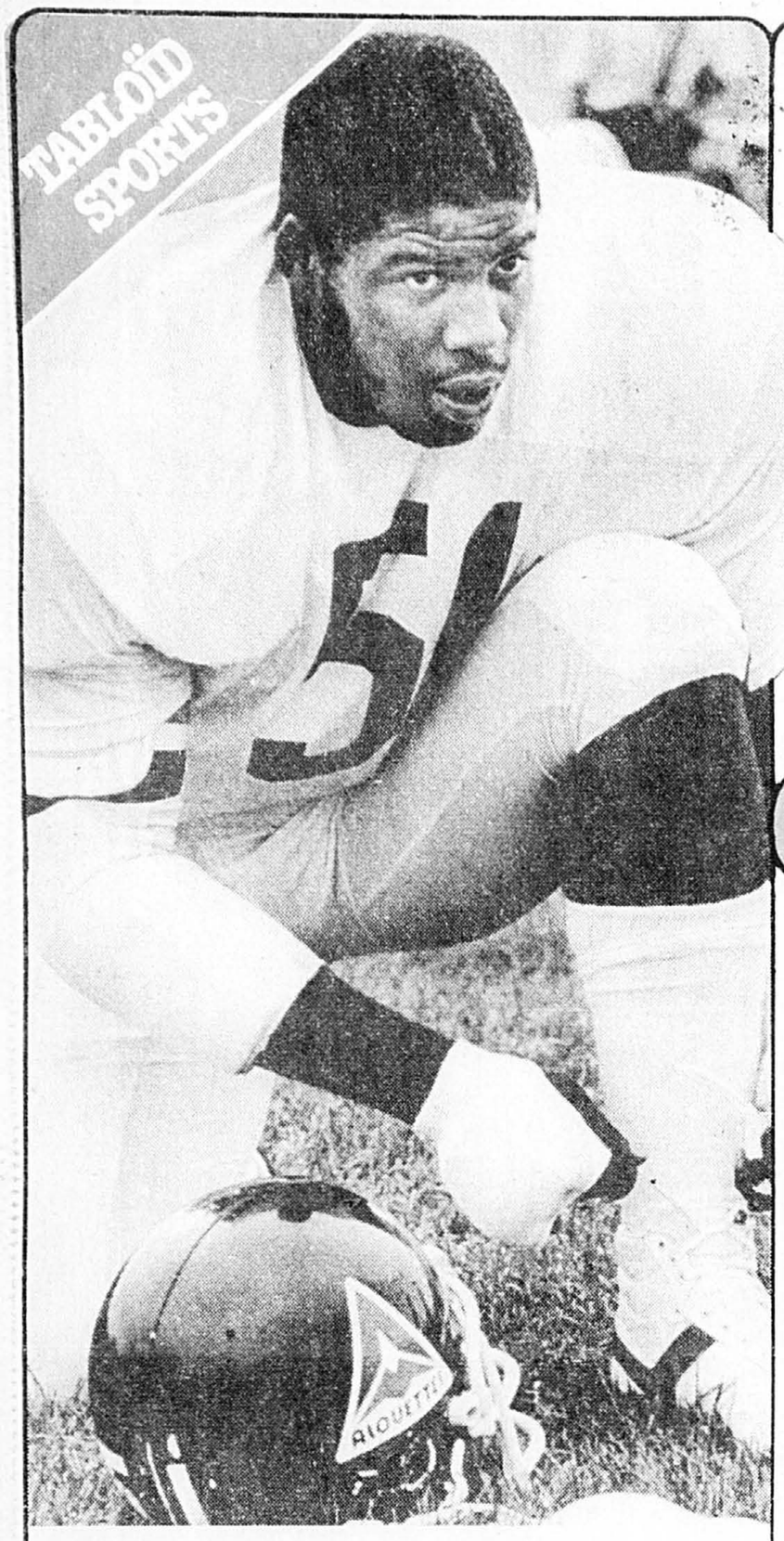

KEITH GARY: DU MUSCLE POUR LES ALOUETTES

Il devrait être de la partie dès vendredi.

page 5

RYAN RESTE MAÎTRE

■ La réunion du comité exécutif élargi du Parti libéral du Québec s'est déroulée dans le calme et la bonne humeur et sans que le leadership de M. Claude Ryan soit remis en question.

page A 4

L'ÉCONOMIE

URANIUM: CONSPIRATION POUR RÉDUIRE LA CONCURRENCE

Six compagnies canadiennes accusées

page C 1

CHEZ LES POLICIERS

DIX CANDIDATS À LA SUCCESSION DE GILLES MASSE

page A 15

LA GUERRE DU SAUMON

Lévesque prêt à se rendre à Restigouche

À condition que la pêche arrête les jours interdits

page D 6

ESPOIR AUX POSTES

page A 3

ARSENIC

ELDORADO FORCÉE DE SUSPENDRE SES OPÉRATIONS

page A 19

Domtar verse 10,000 gallons d'huile dans la Quévillon

page A 18

SOMMAIRE

Annonces classées: D 7 à D 11
Arts et spectacles: F 1 à F 7
—Informations: G 1, G 2
Carrières et professions: D 1 à D 6
Décès, naissances, etc.: A 14
Économie: C 1 à C 3, C 5 à C 8
Éditorial: A 6
FEUILLETON Shogun: D 9
Horoscope: F 3
Le bridge: I 1
Le monde: B 1, B 4, B 6, B 7
Médecine d'aujourd'hui: E 13
Météo: A 2
Mots croisés: F 1
Pleins Feux: A 8
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 17

TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
—Horaires: 14
—Télévision: 15
Mots croisés: 16
Quoi faire aujourd'hui: 14

ASSURANCE-CHÔMAGE

PLUS POUR LES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

MOINS POUR D'AUTRES

■ Une série de recommandations d'un groupe fédéral de travail prévoit aussi un allongement de la période de travail avant de pouvoir toucher des prestations.

page C 1

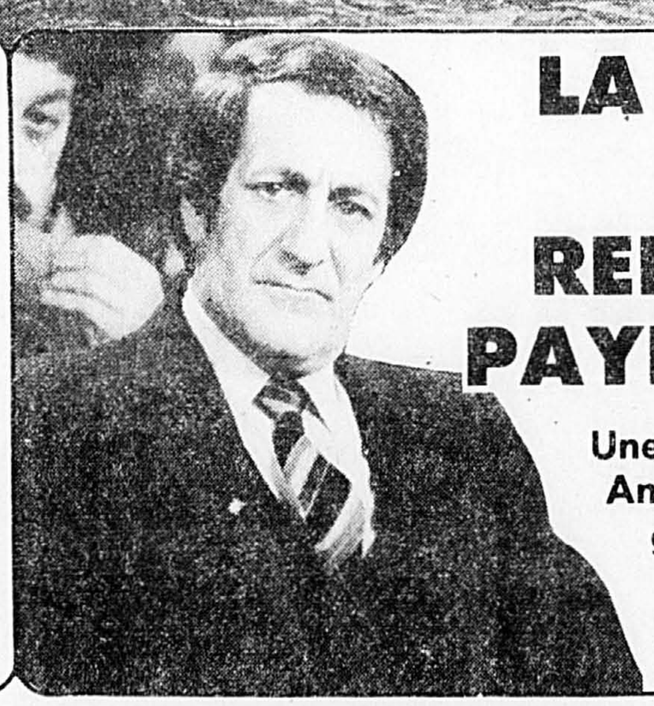

LA SAISIE POUR CEUX QUI REFUSERONT DE PAYER L'AMENDE

Une solution du ministre Marc-André Bédard pour réduire l'engorgement des prisons, particulièrement durant les week-ends.

page A 4

On connaît not'monde!

METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages C4-C5

Anglais
4 semaines intensives 4 heures par jour
ou
10 semaines: 2 soirs par semaine
GALOIS®
école de langues
1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060
depuis 1965

Le CRTC ordonne à Bell un partage plus équitable du revenu de l'inter

LES TARIFS POURRAIENT AUGMENTER MOINS VITE AU QUÉBEC

OTTAWA (PC) — Les abonnés de l'Ontario et du Québec de Bell Canada pourraient fort bien voir leur compte de téléphone augmenter moins rapidement que prévu à la suite d'une décision administrative du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) rendue publique hier après-midi.

Ce jugement touche en fait une somme d'environ $40 millions que Bell Canada aurait partagée, au détriment de ses abonnés québécois et ontariens, avec ses neuf partenaires du Réseau téléphonique transcanadien (RTT).

Les dix compagnies de téléphones et de télécommunications qui opèrent ce réseau d'un bout à l'autre du pays se partagent les revenus des appels interurbains effectués non seulement au Canada mais aussi vers les Etats-Unis et les pays d'outre-mer.

Toutefois, la majeure partie des appels interrurbains proviennent de l'Ontario et du Québec, où se concentre la forte majorité de la population canadienne, et n'empruntent que les installations de Bell Canada qui, pourtant, partage les revenus de ces appels avec ses associés du RTT.

La décision d'hier du CRTC juge inacceptable une telle pratique et a accordé un délai de six mois à Bell Canada, à la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique et à Télésat Canada, les trois seuls membres du Réseau qui lui sont assujettis, sans quoi il pourrait «prendre les mesures appropriées».

«À certains égards, le plan de partage des revenus est injuste envers les abonnés de Bell au Québec et en Ontario», a déclaré hier le directeur de la division des télécommunications au CRTC, M. Ken Wyhan. À son avis, si Bell Canada disposait des $40 millions en revenus qu'elle partage avec ses partenaires du RTT, «elle pourrait se servir de cette somme pour réduire les tarifs à sa clientèle et améliorer son service», a ajouté M. Wyman.

Le CRTC n'a pas cru bon de retenir les arguments de Bell Canada qui affirmait que l'accord actuel sur la répartition des revenus favorisait la création d'un front commun canadien dans le cadre des négociations de partage des profits avec les réseaux américains et européens, facilitait la mise en place de tarifs uniformes d'un bout à l'autre du pays et permettait une meilleure planification du développement du réseau.

Au contraire, à défaut d'en arriver à une nouvelle entente dans le délai imparti de six mois, Bell Canada pourrait bien voir le CRTC déduire les $40 millions partagés avec les sociétés du RTT des hausses de tarifs générales demandées annuellement par cette compagnie. La présente requête propose des majorations de 30 à 40 pour cent des tarifs de Bell pour une hausse de revenus possible de $500 millions.

Le CRTC, dans cette même décision, a aussi interdit à Télésat Canada de restreindre le nombre de ses clients dans le domaine des télécommunications par satellite à seulement 13 compagnies de téléphones et de télécommunications.

«Ce n'est pas dans l'intérêt public de laisser Télésat Canada restreindre sa propre clientèle», a conclu hier un conseiller juridique du CRTC, Me Ken Katz.

ÊTES-VOUS ESPIONNÉ?

Ce micro-espion pourrait violer votre intimité à cette minute même! Adressez-vous à CCS pour obtenir un service professionnel et discret.

- Balayage électronique professionnel pour détecter les microphones clandestins et les lignes d'écoute téléphoniques
- Brouilleurs téléphoniques portatifs
- Détecteur de micros-espions portatif, format poche, pour les rencontres et les conférences
- Détecteurs de magnétophones
- Détecteur de mensonges électronique, discret, analysant les intonations de la voix
- Vêtements et véhicules à l'épreuve des balles
- Systèmes anti-terrorisme, anti-kidnapping et détecteurs de bombes
- Protection complète d'immeubles tels ambassades, etc.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ À CHICAGO, LES 12 et 13 MARS

CSS Communication Control Inc.
94, Cumberland, Toronto M5O 3K9
(416) 968-9014

SUPER VENTE D'INVENTAIRE
SUR LES FAMEUX CYCLOMOTEURS
bombardier PUCH

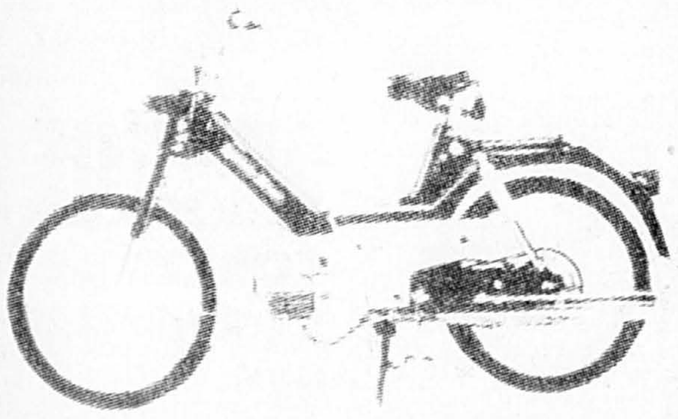

MODÈLE NEWPORT
Prix sugg. $699.95 POUR... $555.00

yachting et sport pigeon inc.
6767 est, Henri-Bourassa 325-1010

DE PLUS... NOS PRIX SONT FORTEMENT RÉDUITS SUR TOUTES LES MOTOS CAN-AM ET SUZUKI EN STOCK.

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 a.m. à 9 p.m.

TUILES DE PARQUET EN MERISIER SELECT
1.85 La tuile
Tuiles de 19" carrés. Pour poser facilement et économiquement sur les planchers, les murs, etc. 973001 La tuile

SYSTÈME DE RAMPE D'ALUMINIUM KOOL-RAY
Vous pouvez faire vous-même l'installation de ces rampes d'aluminium robustes et décoratives. Choix de blanc et de noir. 921001 6
Poteau de montage 9.97
Rampe longueur 3' 19.88

ENSEMBLE DE VANITÉ-COIFFEUSE ET DESSUS MOULÉ MARBRE CORANO
Coiffeuse de style provincial français blanche avec ornement en fini or. Marbre refait de ton beige doré. Env. 20" x 16". Sans les robinets. 056101
MIAMI CAREY. $59

PORTE SHOWERGLIDE À 3 PANNEAUX
Coulissants, modèle 730. Adaptable aux baignoires de 5 pi. Installation facile. Nul trou à percer. Nulle vis nécessaire. 528002
LA COMPAGNIE DU GYPSE CGC DU CANADA LIMITÉE
$89

EVENT D'ENTRETOIT MOTORISÉ NAUTILUS
Un contrôle thermostatique assure la fraîcheur de l'entretoit et réduit la durée de fonctionnement des climatiseurs par temps chaud. Mise en marche et arrêt automatique. 756001
$72

NOUVEAU BANC DE SCIE MOTORISÉ
Nouvelle scie 8" à encombrement minime, se pose partout et ne pèse que 35 lb. Puissant moteur de 9.5 ampères. Table super-robuste de 16" x 26". 387026
$199

LIT POUR MÉCANOS
Cadre et plateforme en bois franc. Appui-tête coussiné en vinyle. 4 roulettes inclinées et pivotantes. 471101
12.44

SCIE CIRCULAIRE 7¼" SKIL®
Moteur anti-grillage de 10 ampères, arrêt du chariot protecteur. Modèle 574C populaire. 385031
$54

le Réno vateur RONA
y'a des aubaines dans l'R
PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ DU 8 AU 11 JUILLET

AHUNTSIC MAJOR & MAJOR INC. 1540 est, rue Sauvé 389-7821	LACOLLE VICTOR POIRIER LTÉE 6, rue de l'Église 246-3045	SAINT-HUBERT MATCO MART (1977) INC. 4630, Chemin Chambly 678-9010	SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 3003, chemin Oka 473-4646
BELLEFEUILLE MOTTRAM LUMBER CO. LTD 905, boul. La Salette 432-7441	LONGUEUIL C. LÉTOURNEAU (1978) INC. 70, rue Lévis 651-3500	SAINT-JEAN Ctre de Rénovation IDÉAL ENR. 949, rue du Séminaire N. 348-0933	TERREBONNE FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 1505, chemin Gascon 471-6631
BOUCHERVILLE LE CENTRE DE RÉNOVATION DES SEIGNEURS 280, Fort St-Louis 655-1340	SAINT-BASILE-LE-GRAND MATCO MART (1977) INC. 355, boul. Laurier 653-7861	SAINT-LÉONARD RAVARY «LE COLOSSE» 9275, boul. Langelier 326-6800	VARENNES RENÉ THOMAS & FILS INC. 77, rue Sainte-Anne 652-2927

LA MÉTÉO à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
7 - 0 - 4

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 20 Maximum: 30	
Ensoleillé, chaud et humide	Beau, chaud et humide

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	30	Ensoleillé	Averses ou orages
Outaouais	—	32	Chaud et humide	Pas de changement
Laurentides	—	30	Ensoleillé et humide	Pas de changement
Cantons de l'Est	—	30	Ensoleillé et humide	Pas de changement
Mauricie	—	27	Ciel variable	Peu de changement
Québec	—	30	Quelques passages nuageux	Beau, chaud et humide
Lac-Saint-Jean	—	27	Ciel variable	Peu de changement
Rimouski	—	23	Ciel variable	Peu de changement
Gaspésie	—	23	Ciel variable	Peu de changement
Baie-Comeau	—	23	Ciel variable	Peu de changement
Sept-Iles	—	24	Généralement ensoleillé	Beau

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	10	18
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	8	20
Saskatchewan	Clair	Regina	12	25
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	20	26
Ontario	Ensoleillé	Toronto	21	32
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	15	28
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	15	26
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	15	23
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	10	19

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	24	31	Miami	27	33	Pittsburgh	17	29
Buffalo	19	28	New York	23	33	San Francisco	13	21
Chicago	19	31	Nlle-Orléans	25	34	Washington	23	29

vers les capitales

Amsterdam	14	25	Hong Kong	26	29	Oslo	4	17
Athènes	21	29	Le Caire	—	—	Paris	16	24
Berlin	15	27	Lisbonne	16	27	Rome	17	30
Bruxelles	15	25	Londres	14	23	Séoul	21	26
Buenos Aires	11	18	Madrid	16	30	Stockholm	15	20
Copenhague	17	23	Moscou	17	27	Tokyo	25	31
Genève	16	24	Mexico	13	25	Vienne	12	24

vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	24	28	San Juan	26	32
Barbade	26	30	Nassau	25	32	Trinidad	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

*TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$2.10
	Lundi au vendredi	$1.50
	Samedi seulement	0.85

*TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

la presse

Mauvaise saison touristique à Montréal

FLORIAN BERNARD

■ Montréal connaît, cet été, une très mauvaise saison touristique. La fréquentation des grands hôtels a diminué d'environ 25% par rapport à l'été dernier et le nombre des délégués à différents congrès est passé de 60,000 à 32,000 seulement pour les mois de juillet, août et septembre.

Selon le coordonnateur de l'Office des congrès et des visiteurs du Grand Montréal, M. Roland Fréchette, il faut attribuer cette situation à la crise économique qui frappe l'Amérique du Nord. Les compagnies, a-t-il expliqué, ont adopté des mesures d'austérité et ont considérablement diminué les frais alloués aux congrès.

Pour les directeurs des grands hôtels de la région métropolitaine, la baisse du tourisme est attribuable à plusieurs autres facteurs, notamment la grève du baseball majeur et le coût sans cesse croissant de l'essence.

Cette mauvaise saison touristique entraîne d'autres conséquences fâcheuses, notamment la perte d'environ un millier d'emplois pour les étudiants qui normalement, durant les vacances, obtenaient du travail dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie.

Doléances des hôteliers

La directrice des relations publiques du Château Champlain, Judy Goodman, a déclaré que l'hôtel n'a pas eu à effectuer des coupures de personnel jusqu'à maintenant, mais que par contre, contrairement aux autres étés, aucun employé supplémentaire n'a été embauché. Pour combler ses chambres vides, l'hôtel a réduit ses prix de 50% dans une formule de «family pack».

Au Loews La Cité, on fait de la publicité du côté de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre afin de contrer les nombreuses annulations survenues pour juillet et août.

Le directeur résident de l'hôtel, M. C. Folkersma, a déclaré que le personnel a été invité à prendre ses vacances durant la saison estivale, ce qui est normalement un non-sens pour un grand hôtel. M. Folkersma a ajouté que certains employés ont pu obtenir jusqu'à quatre semaines de vacances en pleine saison touristique! Ceci illustre bien, selon lui, l'impasse difficile dans laquelle se trouvent les grands hôtels de Montréal.

Au Ritz-Carlton, l'hôtel ne fera pas ses frais en juin et juillet. La directrice commerciale de l'hôtel, Diane Roch, a déclaré qu'il y a eu de nombreuses annulations depuis le mois de mai et que plusieurs chambres restent vides malgré divers efforts de publicité.

Le personnel des chambres (femmes de ménage, bonnes, etc.) — n'a pas encore été diminué, mais le nombre d'heures de travail a baissé de 50%. Il est trop tard, selon Mme Roch, pour redresser la situation. L'été est définitivement perdu. «Nous réduisons nos frais, d'ajouter Mme Roch, et nous pratiquons l'économie. On coupe dans les détails, par exemple l'électricité. Il va nous falloir boucler notre budget».

Aux aéroports

Au Château de l'aéroport (Mirabel), l'été est un désastre. Le gérant de l'hôtel, M. Banatter, a déclaré que l'établissement tente de faire ses frais en misant sur sa salle à manger et sur la clientèle locale. Le nombre des passagers a diminué considérablement à Mirabel et l'hôtel s'en ressent durement. M. Banatter est très inquiet pour l'avenir. Selon lui, il faudra trouver rapidement le moyen de rentabiliser Mirabel, sinon il y aura de graves problèmes.

Plus chanceux, le Hilton Dorval n'a subi qu'une perte d'environ 5% à 6% de la clientèle estivale. Mais le gérant, M. Basile, a expliqué que son établissement est spécialisé dans le domaine des affaires. Ce n'est pas un hôtel à touristes.

Malgré tout, cette perte de 5% à 6% a des conséquences sérieuses sur l'ensemble des opérations de rentabilité. Si le mois de juin a été relativement normal, le moss de juillet a mal débuté et août ne laisse rien présager de bon.

Un espoir pour 1982

Le coordonnateur de l'Office des visiteurs et des congrès, M. Fréchette estime pour sa part que la situation devrait s'améliorer sensiblement en 1982 et prospérer jusqu'en 1985. «Nous traversons le creux d'un malaise économique passager». M. Fréchette a aussi prédit que 1985 sera «la grosse année» puisque les négociations sont presque terminées concernant la venue à Montréal de l'un des plus gros congrès de tous les temps, celui des AAA avec 50,000 délégués.

En attendant, toutefois, M. Fréchette reconnaît que la situation est difficile et que certains établissements d'hôtellerie risquent de se trouver dans une situation fâcheuse au plan de la rentabilité.

M. Fréchette a conclu en prédisant que le futur Palais des congrès (inauguration en 1982) attirera de nombreux délégués à Montréal et donnera un second souffle touristique à la métropole.

Broyé par un ascenseur

■ Un employé de la Banque Royale du Canada est mort broyé par un ascenseur, hier, à la succursale du 1870 de la rue Notre-Dame ouest, à Montréal.

Appelée sur place vers 16h 50, hier, la police de la CUM n'avait toujours pas réussi à éclaircir les circonstances exactes de l'accident. Il a fallu plusieurs heures pour dégager la victime, coincée à l'extérieur de la cabine de l'ascenseur.

Il s'agirait d'un homme d'une cinquantaine d'années. Son identité devrait être révélée aujourd'hui.

Pas si fou...

■ FORT WORTH, Texas (AFP) — Un jeune déséquilibré mental a dirigé pendant deux jours un hôpital désorganisé par une panne d'électricité, a-t-on appris hier à Fort Worth, au Texas.

Une brusque inondation avait privé vendredi soir l'hôpital John Peter Smith d'électricité. Un jeune patient du département de psychiatrie a alors revêtu une blouse de médecin et, calmement, a distribué ses ordres au personnel hospitalier. Ce n'est que tôt dans la matinée de dimanche que les gardes de sécurité ont mis fin à la supercherie.

Personne jusque là n'avait eu le moindre doute sur l'autorité du jeune «interne», qui, selon l'administrateur de l'hôpital, faisait «un travail superbe». Il avait même fait par téléphone un compte-rendu de la situation à un membre du Conseil de gestion de l'établissement.

Un avion d'Air Canada forcé de faire demi-tour

■ Un appel à la bombe, reçu vers 8 heures hier matin, a le pilote d'un avion d'Air Canada qui s'était envolé une heure plus tôt de l'aéroport de Dorval à faire demi-tour. L'appareil se dirigeait vers Vancouver, via Toronto et Edmonton.

Une fois au sol, le Lougheed 1011 a été dirigé vers un endroit isolé où ses 268 passagers ont été évacués.

Des agents de la Gendarmerie canadienne, aidés de chiens spécialement entraînés, ont procédé aux fouilles habituelles dans de telles circonstances et n'ont trouvé aucun engin explosif.

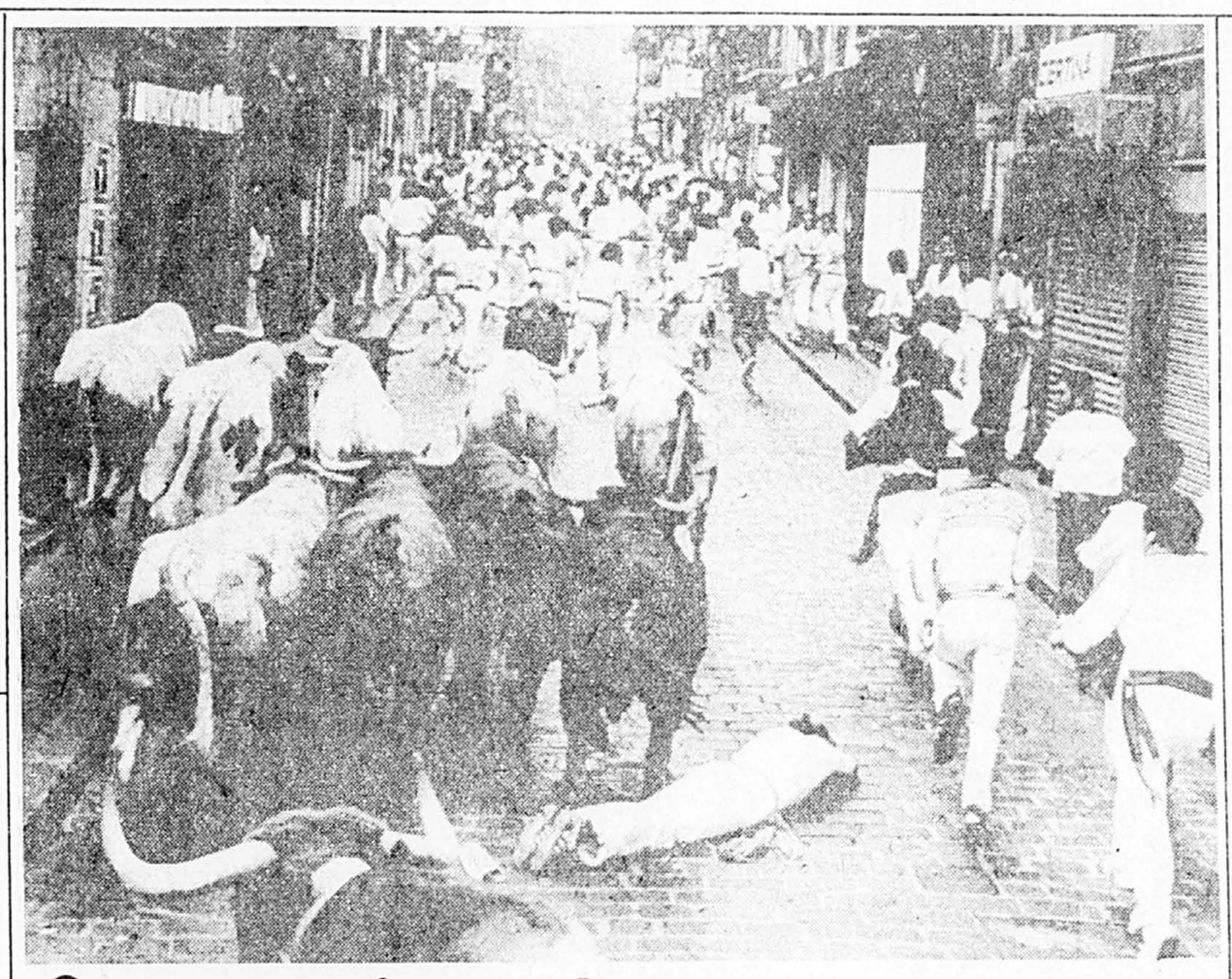

Sauve qui peut!

photo AP

À Pamplona chaque année, à l'occasion de la fête de San Fermin, on lâche des taureaux dans la rue et les jeunes hommes s'amusent à se faire courir après. Les taureaux sont accompagnés de jeunes boeufs qui ont, paraît-il, un effet calmant sur les bêtes dangereuses. Certains, comme celui que l'on voit sur la photo, se font piétiner par les taureaux.

L'ex-policier Leclerc condamné à 12 ans

■ SHAWINIGAN (PC) — Denis Leclerc, âgé de 41 ans, ex-sergent détective de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, a été condamné, hier, à 12 ans de prison par le juge André Trottier, de la Cour supérieure, pour avoir été partie à une tentative de meurtre et à une année consécutive de pénitencier pour avoir été partie à l'utilisation d'une arme à feu.

Cette sentence fait suite au jugement rendu la veille par le jury de sept hommes et de cinq femmes qui avait reconnu Leclerc coupable des deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

En rendant sa sentence, le juge Trottier a rappelé à l'accusé qu'il avait été reconnu coupable d'un crime extrêmement grave.

Il ajouta que, dans l'esprit de l'accusé, il s'agissait d'un meurtre et que ce n'est que par l'effet du hasard que Gilberte Légaré n'est pas morte. Le juge souligna que la victime en est sortie avec de sérieuses séquelles.

Les accusations portées contre Denis Leclerc ont fait suite aux événements survenus au cours de la nuit du 15 au 16 février alors que Mlle Gilberte Légaré, de Trois-Rivières, était sauvagement assaillie par René Pothier, qui tenta de l'abattre en tirant sur elle avec un fusil tronçonné de calibre .12, puis en la ruant de coups à la tête.

La scène s'est déroulée sur le chemin de la Gabelle, à une trentaine de kilomètres de Trois-Rivières, dans les limites de la localité de Saint-Étienne-des-Grès.

L'assaillant, dans cette affaire, qui a déjà reconnu sa culpabilité et qui doit connaître sa sentence le 13 août, était accompagné d'un autre individu.

Il s'agit de Claude Tripp, sur qui pèse la même accusation que Leclerc et qui doit subir son procès aux assises, le 10 août.

L'attentat a été exécuté sur les ordres de Denis Leclerc, qui avait notamment demandé à Pothier de «capoter Gilberte Légaré» parce qu'elle lui devait de l'argent et qu'elle tardait à le rembourser.

La preuve a également démontré que Leclerc s'adonnait au prêt usuraire, alors qu'il aurait prêté une somme de $350 à la victime en lui réclamant une somme de $1,200.

Un «tube» rouge dans le ciel

■ EVRY (AFP) — Un objet volant non identifié a été vu par plusieurs personnes dans le ciel de Sainte - Geneviève - des - Bois (banlieue sud de Paris) tout au long de la matinée d'hier.

Il s'agissait, selon des témoins, d'un objet d'apparence métallique, ayant la forme d'un tube dont l'une des extrémités brillait d'une lumière rouge. Observé à la jumelle, l'objet montait et descendait tout à tour, avant de disparaître tout à fait.

Ce «tube» a été également vu depuis la tour de contrôle du «Centre d'essais en vol» (CEV) de Bretigny-sur-Orge (sud de Paris) d'où un avion décollait en fin de matinée pour tenter d'identifier l'objet volant. Une petite masse nuageuse l'en a empêché.

Les techniciens du service «approche» du C.E.V. sont formels: «Aucun écho radar n'a été observé».

SELON PARROT

La grève aux postes pourrait se régler dès aujourd'hui

■ OTTAWA (d'après CP) — L'impasse dans laquelle est plongée la dispute postale pourrait être résolue dès aujourd'hui, si l'on en croit Jean-Claude Parrot, représentant les 23,000 postiers en grève à travers le pays.

«C'est la responsabilité des deux parties de tenter d'en arriver à une solution, et nous examinons présentement toutes les possibilités d'y parvenir», a-t-il déclaré hier soir, au cours d'une entrevue.

M. Parrot, président du syndicat des postiers, a précisé qu'il se proposait d'émettre dès aujourd'hui une déclaration qui pourrait assurer la reprise des pourparlers. Il s'est refusé à dire si le syndicat avait modifié ses positions: jusqu'à maintenant, celui-ci s'est refusé à tout pourparler tant que le gouvernement n'accepterait pas les principales recommandations du conciliateur.

M. Parrot a eu hier un entretien avec Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada, qui avait participé pour la première fois, l'an dernier, à des négociations postales: la dispute avait été réglée sans recours à la grève.

Par ailleurs, le ministre des Approvisionnements et Services, Jacques Blais, a annoncé hier qu'un accord avait été conclu pour assurer la livraison des chèques socio-économiques du gouvernement du Canada durant la grève des postiers.

M. Blais a précisé que cette livraison spéciale, qui se fera dans la semaine du 27 juillet, avait été rendue possible grâce à la collaboration du syndicat des postiers.

Les chèques distribués seront les suivants: allocations familiales, sécurité de la vieillesse, régime de pensions du Canada, pension de retraite de la Fonction publique, commission des pensions du Canada, allocations aux anciens combattants, ainsi que tous les autres chèques de pension du gouvernement.

Par ailleurs, le ministre du Revenu, Bill Rompkey, a fait savoir que les remboursements d'impôt qui n'avaient pas encore été postés lors du déclenchement de la grève pourraient être réclamés aux bureaux régionaux du fisc dans le courant de la semaine prochaine.

Entre-temps, rien ne permet d'envisager la fin prochaine de cette grève: aucune séance de négociation n'est prevue, et le gouvernement se refuse pour l'instant à légiférer un retour au travail.

«Il est important que des pressions soient ressenties pendant un petit moment par chacun, y compris par les leaders syndicaux qui ont déclenché la grève», a souligné le ministre des Postes André Ouellet.

Et tandis que certains conservateurs critiquaient l'hésitation du gouvernement à agir, leur chef, Joe Clark, déclarait à Toronto qu'il s'opposait pour l'instant à un ordre de retour au travail, lui préférant un règlement négocié.

Aux Communes, des députés conservateurs ont accusé le premier ministre Trudeau de se rendre ridicule en accordant au syndicat un veto sur le droit du Parlement de mettre fin à la grève.

Toutefois, M. Trudeau a souligné de nouveau que le président du syndicat, Jean-Claude Parrot, avait juré de toutes façons de désobéir à toute législation.

Ne manquez pas...
LA VENTE ANNUELLE WESTERN
sur la promenade jusqu'à samedi
PLACE VERSAILLES
135 magasins incluant
LA BAIE, PASCAL
MIRACLE MART
Rue Sherbrooke est, angle Hippolyte-Lafontaine
«LE METRO S'ARRETE A LA PORTE»
SORTIE
RADISSON

ÉVITEZ
LA GRÈVE DES POSTES
POUR $1.00
Nous livrons votre lettre partout à travers le monde (sauf au Canada)
LA MAISON DE LA POSTE AMÉRICAINE
LA MAISON DE LA POSTE AMERICAINE • AMERICAN POSTAL HOUSE •
U.S. STAMPS
628 ouest, boul. de Maisonneuve
(Entre Eaton et La Baie)
842-2424

SOLDE
sur nos
SOULIERS
D'ÉTÉ
POUR DAMES
25%
EN PLUS PLUSIEURS SPÉCIAUX POUR LA VENTE TROTTOIR
de la plaza Saint-Hubert du 8 au 11 juillet
Non disponibles dans toutes les grandeurs et largeurs
PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR
CHANGEX VISA
Giroux & Des Lauriers INC.
master charge
6914 rue Saint-Hubert 273-2813 METRO JEAN-TALON
1500 est, rue Mont-Royal 521-3164 METRO MONT-ROYAL
4029, rue Ontario 521-9414 METRO PIE-IX

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF ÉLARGI DU PARTI LIBÉRAL

Il n'a pas été question du départ de Ryan

■ QUÉBEC — Tout en se disant ouvert à toute suggestion sur son style de leadership, le chef libéral Claude Ryan a déclaré hier, lorsqu'interrogé sur le bilan préliminaire, très dur à son endroit, que le président du parti Larry Wilson faisait il y a quelques semaines de la défaite du 13 avril, que d'exprimer une opinion est une chose mais que de la concilier avec celle d'un groupe en est une autre.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

M. Ryan faisait ces commentaires en fin d'après-midi alors que s'ajournait pour le souper la longue réunion que le Comité exécutif élargi tenait à Québec pour discuter de la réorganisation du parti et au cours de laquelle on a notamment décidé d'embaucher un directeur général, qui sera choisi par un comité.

Un des membres du comité, le député de Mont-Royal John Ciaccia, a pour sa part déclaré que certains éléments du post-mortem Wilson qui traitaient d'organisation ont été discutés, notamment le fonctionnement du comité exécutif, auquel le président voulait qu'on donne un pouvoir d'intervention réel pour contrebalancer celui du chef. Par ailleurs, d'ajouter M. Ciaccia, il «n'a pas été question de la démission ni de M. Ryan ni de M. Wilson, qui demeure en poste jusqu'à la prochaine élection».

photothèque LA PRESSE
Larry Wilson

M. Ryan, qui s'est montré avare de commentaires et qui donne ce matin une conférence de presse sur la rencontre d'hier, affirmait au milieu de l'après-midi que l'exercice était difficile mais que tout allait bien, précisant au moment de l'ajournement qu'il n'y avait pas eu jusque-là de vote et que toutes les décisions avaient été prises par consensus.

«Le climat est très constructif et inspiré par les intérêts supérieurs du parti», a-t-il ajouté.

Il a également dit de son style de leadership qu'il avait été déformé par la presse et qu'il accordait toujours aussi peu d'attention à des comptes rendus biaisés s'appuyant sur une fausse connaissance des faits.

M. Ciaccia a par ailleurs déclaré en parlant du rapport Wilson qu'il croyait personnellement qu'il était préférable que le linge sale soit lavé à l'intérieur du parti plutôt qu'en public et qu'il était d'avis que suite à la rencontre d'hier que cette recommandation serait prise en considération à l'avenir.

Ryan n'a pas rencontré Lévesque

M. Ryan a par ailleurs nié catégoriquement la nouvelle parue dans un quotidien montréalais il y a quelques jours à l'effet qu'il aurait rencontré le premier ministre Lévesque pour discuter de constitution et lui aurait fait part de son intention de faire front commun avec le gouvernement sur cette question.

«Je n'ai jamais parlé de cela avec M. Lévesque», a précisé le chef libéral, qui a ajouté que les discussions se poursuivaient dans le parti sur le sujet dans l'attente de la décision de la Cour suprême. Il poursuit en disant que les expressions d'opinion se font ouvertement mais qu'il faudra bien le moment venu en arriver à un minimum d'unité, dans l'hypothèse où par exemple une session spéciale était convoquée.

Les membres du comité exécutif ont exprimé leur point de vue sur cette question hier mais, de préciser M. Ciaccia, c'est le caucus des députés qui déterminera le contenu de la position du parti.

Bibeau: trois causes à la défaite

L'organisateur en chef du Parti libéral lors de la campagne électorale, Pierre Bibeau, qui participait à la réunion hier, a pour sa part déclaré que trois causes expliquaient la défaite du 13 avril.

Il s'agit selon lui du degré de satisfaction de la population à l'endroit du gouvernement, de la dépolarisation post-référendaire et des lacunes de l'organisation, qui comprennent, a-t-il dit à la suggestion d'un journaliste, l'image du chef.

Il mentionne également la grande certitude du parti de gagner l'élection, dans la foulée du référendum, précisant qu'un seul organisateur de comté, celui de Rivière-du-Loup, avait fait part pendant la campagne de son pessimisme par rapport aux prévisions pré-électorales.

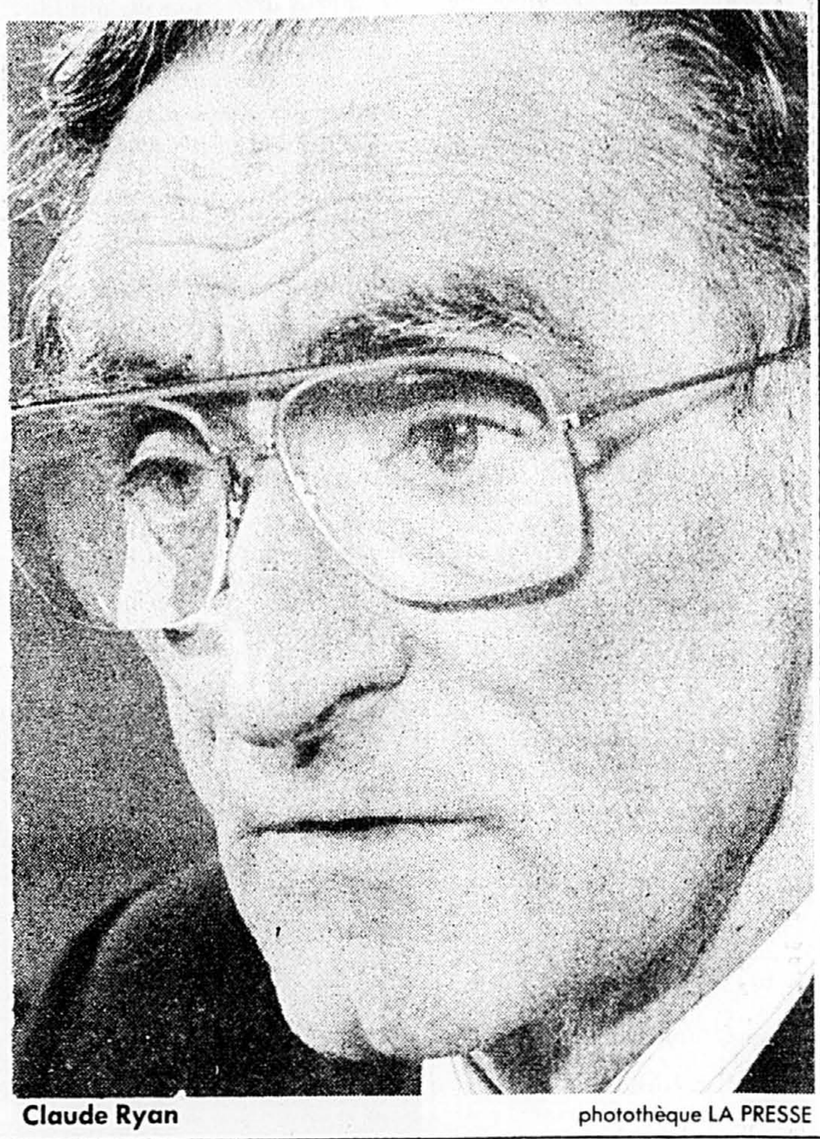

Claude Ryan photothèque LA PRESSE

VENTE TROTTOIR SAUVÉ FRÈRES

À NOS 5 MAGASINS

Sur la Plaza St-Hubert, amusants défilés de mode animés par FERNAND LAPIERRE, organiste des Expos et des Alouettes.

VENDREDI et SAMEDI (Certains lots sont en quantités limitées)

MERCREDI, JEUDI,

Les vêtements pour garçons et garçonnets non-disponibles au Complexe Desjardins.

RABAIS JUSQU'À 65%

Pour hommes
Sandales en cuir
Brun, beige ou tan.
Ord. jusqu'à $29.95
SPÉCIAL $19.98

Pour hommes
Pantoufles
Couleurs assorties.
Pointures 8 seulement.
Ord. jusqu'à $24.98
SPÉCIAL $7.98
*St-Hubert seulement

Pour hommes
Costumes de bain
Modèles et couleurs assorties.
Grandeurs 30 à 40.
Ord. jusqu'à $20.00
SPÉCIAL $6.98

Pour hommes
T-shirts et chemises sport
Manches courtes. Couleurs assorties.
Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. jusqu'à $28.00
SPÉCIAL $9.98

Education physique
Survêtements
Choix de bourgogne, marine, vert, rouge ou royal. Tailles junior ou adulte 28 à 44.
Ord. jusqu'à $47.98
SPÉCIAL $19.98

Éducation physique
T-shirts manches courtes
Marathon de Montréal. Grandeurs Junior et Adulte P.M.G.TG.
Ord. jusqu'à $9.98
SPÉCIAL $5.98

Pour hommes
Pantalons
Couleurs et modèles assortis.
Tailles 30 à 44.
Ord. jusqu'à $33.98
SPÉCIAL $9.98

Pour garçons
Pantalons de toilette
Couleurs et modèles assortis.
Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $19.98
SPÉCIAL $5.98

Éducation physique
Lot de shorts
100% nylon. Couleurs assorties.
Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. $6.50 SPÉCIAL 99¢
• St-Hubert seulement

Pour hommes
T-shirts et chemises sports
Couleurs assorties.
Grandeurs P.M.G. TG.
Ord. jusqu'à $25
SPÉCIAL $12.98

Pour garçons
Lot de T-shirts
Modèles et couleurs variées.
Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $13.98
SPÉCIAL $7.98

Pour garçons
Jeans
En denim ou en velours côtelé. Couleurs assorties. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $22.98
SPÉCIAL $9.98

Pour jeune hommes
Lot de chandails manches courtes
En coton ouaté avec col en V. Couleurs assorties. Grandeurs P.M.G.TG.
Ord. $15.00 et $20.00
SPÉCIAL $4.98
• St-Hubert seulement

Pour jeunes hommes
Jeans GWG
En denim ou en velours côtelé. Tailles 26 à 34
Ord. jusqu'à $32
SPÉCIAL $19.98

c'est amusant... et c'est payant... DE MAGASINER CHEZ SAUVÉ

6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392 / Centre Laval 688-6292 / Les Galeries d'Anjou 351-6810 / Carrefour Laval 681-9213 / Complexe Desjardins 281-1611

POUR VIDER LES PRISONS DES «SENTENCÉS» DU WEEK END

Le choix entre l'amende ou la saisie des biens

■ QUÉBEC — Le gouvernement entend mettre en oeuvre à l'automne une première solution au problème de l'encombrement des prisons qui paralyse, notamment à Montréal, le système des sentences de fins de semaines: les tribunaux menaceront de saisie de leurs biens plutôt que d'incarcération ceux qui ne paieront pas les amendes imposées.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Selon le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, plus de 30 p.cent des personnes emprisonnées le sont à cause de leurs décisions, phénomène relativement nouveau, d'être incarcérées plutôt que d'acquitter une amende, ce qui s'ajoute à la hausse de la criminalité.

Le ministre ajoutait, à l'Assemblée nationale, peu avant la fin de la session, que le pourcentage de ceux qui faisaient un tel choix avait considérablement augmenté au cours des dernières années, qu'il s'agissait là d'une des grandes causes du surpeuplement des institutions et que cette situation était inacceptable.

De toutes les mesures envisagées pour diminuer cet engorgement, celle des saisies est la plus sûre et, selon un porte-parole du ministre Bédard, Charles Grenier, elle a été expérimentée et a fait ses preuves: devant la menace de saisie, la plupart payent l'amende.

Et si, précise-t-il, l'amende n'est pas acquittée, la mise en branle du processus administratif de la saisie demeure tout de même plus rentable que l'incarcération, fort coûteuse.

Encore faudra-t-il que les personnes condamnés aient des biens qui soient susceptibles d'être saisis.

Le ministre a par ailleurs déclaré au sujet des sentences de fins de semaine que ce système était très valable mais qu'il avait été un peu trop généralisé, compte tenu notamment de l'encombrement des institutions.

PROJET TRUDEAU

Aucun jugement avant la fin de juillet

■ OTTAWA (PC) — Le greffier de la Cour suprême du Canada a fait savoir, hier, que le jugement sur la question constitutionnelle ne sera pas rendu cette semaine.

M. Bernard J. Hofley a reconnu que les neuf juges ont aussi abordé cette question, au cours de la réunion de deux jours qu'ils viennent de tenir, mais qu'aucune date n'a été fixée pour le jugement.

Le juge en chef Bora Laskin a interrompu des vacances en Europe pour assister à cette réunion, mais il a aussitôt repris l'avion pour annoncer son retour le 25 juillet.

Il est très peu probable qu'un jugement soit rendu avant cette date.

Deux seules provinces, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, appuient la démarche du gouvernement fédéral, qui insiste pour qu'une formule d'amendement et une charte des droits soient incluses dans la constitution rapatriée de Londres.

DIRECTIVE DU CONSEIL DU TRÉSOR

Moins de fonctionnaires permanents au Québec

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec réduira de 4,000 le nombre de ses fonctionnaires permanents, d'après une directive confidentielle du Conseil du trésor qui a été acceptée par le Cabinet Lévesque.

La Société Radio-Canada a obtenu une copie de cette directive qui se traduira par une économie de huit p. cent à même la masse salariale de la fonction publique qui représente 52 p. cent du budget du Québec de $20 milliards.

En termes plus concrets, cela signifie que suur un total de 59,268 fonctionnaires, les coupures de postes s'effectueront à raison de un p. cent tous les six mois à partir du 30 septembre.

Ces nouvelles directives risquent de se retrouver dans le prochain budget de M. Jacques Parizeau.

En ce qui regarde les employés occasionnels, les réductions les toucheront dans la même proportion que les permanents.

Outre le personnel, des coupures aussi sévères sont prévues dans le fonctionnement des ministères. Il est question de coupures cumulées de 10 p. cent au cours de la période 1981-85 dont quatre p. cent en moins pour le prochain exercice financier.

Non, tout le monde il n'est pas riche !

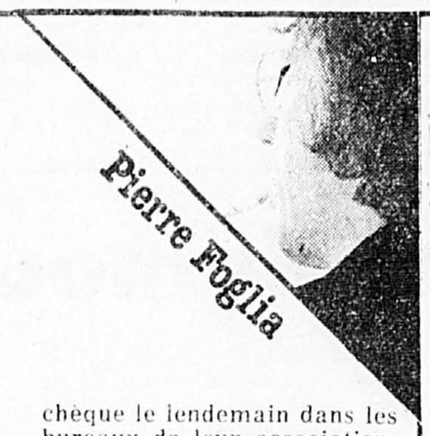

Pierre Foglia

En temps ordinaire, je veux dire avant et après le Festival International, ça se passe bù le jazz à Montréal? Et d'abord, c'est quoi le jazz à Montréal?

Il faut bien reconnaître que ce n'est pas grand-chose, et que Montréal est un peu à l'écart du courant qui, un peu partout, ramène le jazz dans l'actulaité musicale. Remonté discrète amorcée il y a une dizaine d'année qui s'accentue maintenant au point que le jazz rejoindra bientôt le rock qui, il est vrai, piétine depuis dix ans justement.

Allez savoir pourquoi, Montréal et le Québec ne sont pas dans ce courant-là semble-t-il et il faut tenir le présent Festival pour un événement isolé qui fait ce qu'il peut pour améliorer la situation du jazz montréalais mais ne la reflète en rien. Ce qui manque le plus au jazz d'ici ce serait d'abord un public. Pour l'instant il n'a encore que de fidèles, assez nombreux pour remplir une chapelle, mais pas une grande salle régulièrement. Des intellectuels ces fidèles, mais aussi des transfuges du rick qui ont vieilli et des jeunes embarqués par la «fusion» des Pat Metheney, Gary Burton, la Carla Bley des premiers disques, et même Zappa, Weather Report, Oregon...

Qu'importent qui ils sont, ils ne sont pas nombreux, alors que les musiciens, eux, sont légion. A ceux qui viennent traditionnellement du classique s'ajoutent maintenant ceux qui viennent du rock et tous ces gens-là cherchent un public et des scènes où jouer leur musique.

Au jazz-bar où j'étais hier après-midi, l'Air du Temps rue Saint-Paul, au moins quatre formations par semaine cognent à la porte pour proposer leurs services, ils passent en colporteurs, comme le représentant Avon ou le vendeur de balayeuses: «Bonjour vous n'auriez pas besoin d'un trio?» L'offre suit la demande et le salaire aussi...

Cela ne veux pas nécessairement dire que les propriétaires des rares endroits où l'on joue du jazz abusent honteusement de la situation. Ce sont souvent des maniaques de jazz, comme à l'Air du Temps, ou parfois, même, carrément des musiciens qui se sont dits que le meilleur moyen d'avoir un lieu pour jouer... c'était de l'acheter. C'est le cas du café Be Bop de la rue Ontario... Mais revenons à l'Air du Temps puisque j'y étais: ce club qui présente du «jazz live» six jours par semaine, consacre le quart de son chiffre d'affaires annuel à la production de ses shows de jazz, soit environ $80,000. La production, c'est-à-dire un peu de publicité et la paie des musiciens. Divisez ce montant par 300 jours et vous allez voir que ça ne fait pas gros par jour. Divisez encore par quatre ou cinq musiciens par soir, et vous allez voir que ça ne fait pas gros par musicien...

Le contrebassiste et pianiste qui sont arrivés pendant que j'étais là reçoivent un cachet de $29 chacun par soir pour deux heures de musique. A ce prix-là, le contrabassiste n'a pas les moyens de payer une gardienne pour sa petite fille alors il l'amène avec lui au club où elle est gardée par un des propriétaires...

Je sais, tout ce l contredit un peu ce que charriait ma chronique d'hier, du genre: «Tout le monde il est fin, tout le monde il est riche». J'ai cité en exemple un musicien qui gagne un salaire de médecin, alors que j'aurais dû le présenter comme un exception. J'ai parlé d'une chanteuse qui vivait son heure de gloire alors que son odrinaire est fait justement d'apparitions dans des boites comme l'Air du Temps où elle est à peine plus payée que les autres...

Et surtout, j'ai oublié de parler des cent, cent cinquante musiciens de jazz du Québec qui n'ont jamais de contrat et s'arragenent comme lspeuvent avec le Bien-être social. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'un des trois propriétaires de l'Air du Temps m'a appelé. Quand je sui arrivé, il a posé ma chronique d'hier soigneusement découpée sur la table et, mine de rien, avec tact, il m'a fait la leço. Une leçon de jazz. Tout y est passé. Pourquoi Montréal jazze moins que Toronto. La réaction du public non averti quand il y a des frais d'entrée, le public qui considère le jazz comme les peanuts qu'on lui sert avec sa bière: un cadeau de la maison. Et la Guilde, la maudite Guilde qui ne sait plus quoi inventer pour emmerder les musiciens, ils doivent maintenant aller chercher leur chèque le lendemain dans les bureaux de leur association alors qu'ils ont souvent besoin de cet argent-là le jour même...

Bref, la leçon a porté. Je l'admets, j'ai dit quelques menues conneries hier. Ça arrive... et le moins que je puisse faire, c'est reprendre ma fin. Faut croire que les Nègres blancs s'arrangent mieux tout comte fait, que les Nègres noirs, disais-je.

Ce n'est pas vrai. Tout compte refait, blanc ou noir, un Nègre est un Nègre.

La CEE veut que le Canada relève le prix de son pétrole

TORONTO (PC) — La Communauté économique européenne (CEE) pourrait prendre des mesures de rétorsion contre le Canada si celui-ci refuse d'aligner le prix «artificiellement bas» de son pétrole sur le prix mondial.

M. Haferkamp, commissaire aux Affaires extérieures de la CEE, a lancé cet avertissement hier à des gens d'affaires et des représentants du gouvernement.

Son séjour au Canada coincide avec le cinquième anniversaire de l'entente conclue entre le Canada et la CEE sur la coopération commerciale et économique.

D'autre part Eberhart Rein, chef de cabinet de la CEE, a fait remarquer en conférence de presse qu'un pays est autorisé à prendre des mesures de rétorsion — telles que l'imposition de droits — contre un autre qui subventionne ses industries.

C'est ainsi, a-t-il expliqué, que le bas prix du pétrole canadien pourrait être considéré comme une forme de subvention bien que le sujet n'ait jamais fait l'objet d'un examen aux termes de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT). La CEE voudrait que le Canada relève progressivement le prix de son pétrole, de $18.75 le baril au niveau mondial de $37 environ.

M. Rhein a noté que jusqu'à présent aucune industrie de la CEE n'a porté plainte contre le prix du pétrole canadien, de sorte que rien n'est prévu actuellement pour imposer des droits compensatoires.

LES RUES DE MONTRÉAL

ROBERT-GIFFARD, avenue (1956)

A la mémoire du médecin Robert Giffard (1587-1668), colonisateur de la Nouvelle-France, et ancêtre des de Salaberry et des Taschereau. Axe sud-nord à partir de Dudemaine, à l'ouest du boulevard Saint-Germain.

SAGAMO, terrasse (1966)

Jadis appelée **43e** et **44e Avenue**, cette voie rend hommage aux chefs huron et algonquin Anahotaha et Mitiouimeg, qui combattirent et périrent avec Dollard des Ormeaux, au Long-Sault. Nous savons que «sagamo» était le nom que la plupart des nations indiennes donnaient à leurs grands chefs. Axe ouest-est, de la 43e à la 44e Avenue, au nord de Bélanger, dans le quartier Saint - Michel - Nord.

SELKIRK, avenue (?)

En souvenir de Thomas Douglas, lord Selkirk (1771-1820), colonisateur écossais qui amena un premier groupe de colons d'Écosse au Canada. Axe est-ouest à partir de Côte - des - Neiges, tout juste au nord de Sherbrooke.

SHAMROCK, avenue (1916)

Voie ainsi nommée parce qu'elle conduisait à l'ancien terrain de sports «Shamrock». Axe ouest-est à partir de Saint-Laurent, au sud de Jean-Talon.

ROI DE LA Radio

LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DE 5 MODÈLES EN VENTE

SPÉCIAUX POUR LES AUTOMOBILISTES

IL Y A TOUJOURS UN «ROI» SUR VOTRE ROUTE POUR MIEUX VOUS SERVIR

SOUND BARRIER

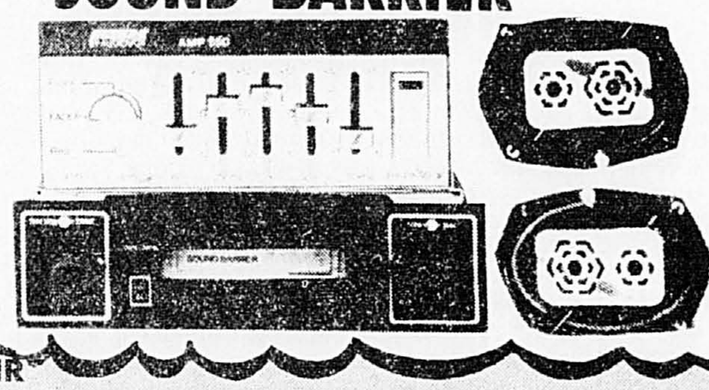

L'ENSEMBLE COMPREND:
- Lecteur de cassette compact de tableau de bord avec récepteur AM/FM/MPX.
- Egaliscteur graphique Audiovox modèle AMP-550.
- 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité.

$199

PIONEER

L'ensemble comprend:
- Radio d'auto AM/FM et lecteur de cassette avec LED Pioneer modèle KP-1500.
- Égalisateur graphique Audiovox modèle AMP-550.
- 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité.

$269

DAYTRON

5 po.

Téléviseur portatif noir et blanc. Garantie 1 an sur pièces et main-d'oeuvre. Adaptateur pour auto inclus.

$149

POUR L'AUTO

SUPER RABAIS SUPER RABAIS

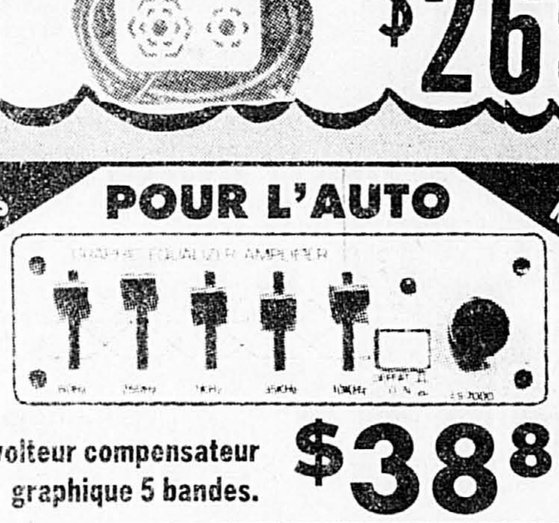

Survolteur compensateur graphique 5 bandes.

$38.88

Panasonic

$95

Radio portative AM-FM-cassettes Panasonic modèle RX-1250.

Technics

DIRECT DRIVE

Table tournante Technics modèle SL-D1 à entraînement direct.

$159

LE ROI DÉFIE TOUTE COMPÉTITION

Panasonic

$197

Radio portative AM-FM-stéréo-cassette Panasonic modèle RX-5020.

marantz®

SELECT

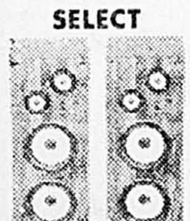

PIONEER

60 WATTS RMS

L'ensemble comprend:
- Récepteur stéréo am/fm Marantz, modèle MR-1130 puissance de 30 watts RMS par canal.
- Table tournante Pioneer, modèle PL-100 à retour automatique et entrainement par courroie.
- 2 haut-parleurs Select, modèle 460 à 4 voies puissance de 60 watts chacun.

$599

marantz®

SPÉCIAL «Pour l'ensemble complet»

100 WATTS RMS

Base avec portes vitrées

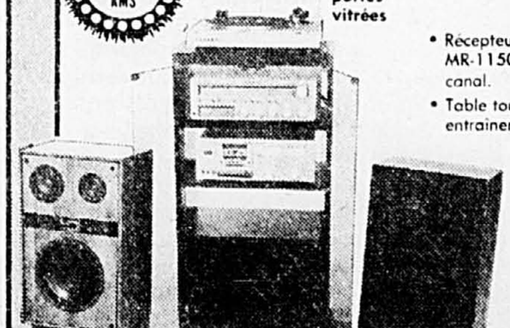

comprenant:
- Récepteur stéréo am-fm Marantz modèle MR-1150 puissance de 50 watts RMS par canal.
- Table tournante Marantz modèle TT-2000 à entrainement direct et retour automatique.
- Magnétophone à cassettes Marantz modèle MCD 910 à 2 vitesses.
- 2 haut-parleurs Select modèle 360 à 3 voies, puissance de 60 watts chacun.
- Base MK-202 comprise.

$999.90

MONTREAL MAGASIN-ENTREPOT 270-8261

BROSSARD: 2065, Lapinière	656-2424	JOLIETTE: 344, rue Notre-Dame	759-2080	P.A.T.: 12932, Notre-Dame est	643-3355
CARTIERVILLE: 6001, boul. Gouin	336-7355	LACHINE: 450, 28e Avenue	634-2051	QUÉBEC: 433 Charest est	524-8252
CHARLESBOURG: Galeries Charlesbourg	627-3382	DRUMMONDVILLE: 532, boul. Saint-Joseph	477-0260	REPENTIGNY: 405, Notre-Dame est	585-5114
CHÂTEAUGUAY: 179-A Anjou	698-0232	LA SARRE: Plaza La Sarre	333-2066	RIMOUSKI: 140, St-Barnabé, Place Sears	724-7866
DEUX-MONTAGNES: Les Promenades	672-6280	LAVAL: 1793, boul. Saint-Martin	681-2566	SHAWINIGAN: 2783, Place St-Alexis	539-6915
DOLLARD-DES-ORMEAUX: West Island Mall	683-1212	LÉVIS: 96, rue Kennedy	833-7513	SHERBROOKE: 22, Wellington nord	567-4244
DUVERNAY: Centre d'achats Duvernay	661-5362	LONGUEUIL: 1412, chemin Chambly	677-8916	SHERBROOKE: Carrefour de l'Estrie	562-4667
GRANBY: 39, rue Évangéline, Place 4	378-9816	MATANE: 330, boul. Bon-Pasteur	562-4535	SOREL: 274, boul. Fiset	742-0020
GREENFIELD PARK: Centre commercial	672-7701	MONTRÉAL-NORD: Place H-Bourassa (ext.)	326-3728	STE-FOY: Mail Nord, Place Laurier	659-3745
ÎLE PERROT: Centre commercial	453-5381	PONT-VIAU: 48 boul. des Laurentides	668-6544	ST-HYACINTHE: 2243, boul. Casavant	774-0433
				ST-JEAN: 921, boul. du Seminaire	348-0010
				ST-JÉRÔME: Carrefour du Nord	432-9422
				ST-LAURENT: Centre Bazar, Côte-Vertu	336-3224
				ST-LÉONARD: Centre Boulevard	729-2030
				TERREBONNE: 950, boul. des Seigneurs	471-9850
				TROIS-RIVIÈRES: 987, rue St-Maurice	378-8387
				VALLEYFIELD: Centre d'achats Valleyfield	371-2811
				VERDUN: 3966, rue Wellington	761-7137
				VAL-D'OR: 704, 3e Avenue	824-2929

VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIÉTAIRES

COMMANDEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Nouveaux modèles exclusifs d'auvents horizontaux inclinés, ultra robustes.

AUVENTS de FIBRE de VERRE et D'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS etc.

Visitez notre nouvelle salle d'échantillons

GARANTIE MORRIS depuis plus de 55 ans ... 5 ans contre matériel défectueux

Prix courant ~~$540.00~~ FAIT SUR MESURE

AUVENT POUR BALCON $449

Installé — Longueur 96" Surplomb 48", Inclinaison 26"

Dimensions plus réduites offertes à prix inférieur.

Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et vaste choix en fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle vos draperies et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents, de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

Wm MORRIS & FILS LTÉE

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENETRES

TERMES FACILES Estimation gratuite 382-6811

9168, boul. Saint-Laurent (3e rue au nord du boul. Métropolitain)

Ouvert lundi au vend. 9 a.m. à 5 p.m. - Samedi 9 a.m. à 12 a.m.

Soirs, jours de fête et fins de semaine 737-1960

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

M. Ed Broadbent demeure bien en selle

Plusieurs observateurs politiques avaient prévu que le débat sur la question constitutionnelle au congrès du NPD à Vancouver, en fin de semaine, ébranlerait de façon très sérieuse le leadership de M. Ed Broadbent. À la lumière des comptes rendus de ce congrès, publiés dans les journaux de lundi, il semble bien que ces craintes aient été exagérées. Certes, le parti est apparu vraiment divisé sur le sujet, mais les deux tiers des délégués se sont tout de même ralliés à la position de leur chef.

Et cette proportion est plutôt impressionnante quand on sait que le chef de file de ceux qui lui faisaient opposition était nul autre que le populaire premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney.

M. Broadbent a raison de soutenir qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre le tiers des délégués qui, au dernier congrès conservateur, ont voté pour une révision du leadership de M. Joe Clark, et le tiers des délégués néo-démocrates qui, à Vancouver, ont désapprouvé son appui au projet Trudeau. Dans le cas de M. Clark, c'était toute son action comme chef de parti qui était en cause; dans le sien, on ne se prononçait que sur un point particulier. D'ailleurs, même au plus fort des échanges, on n'a pas senti que les congressistes néo-démocrates auraient aimé pouvoir se prononcer spécifiquement sur la compétence de leur leader. Et, de toute façon, on l'a reconduit dans ses fonctions sans aucune opposition.

Ce que le débat aura surtout démontré, c'est que la question constitutionnelle continue d'être un sujet très délicat où il est bien difficile d'en arriver à un large consensus. Dans un contexte aussi démocratique que celui du congrès du NPD, on peut être sûr que les deux autres grands partis, les conservateurs et les libéraux, seraient forcés de constater d'aussi larges divergences de vues.

Ceci dit, M. Broadbent doit se rendre compte aujourd'hui qu'il a été pour le moins téméraire de ranger son parti derrière la résolution Trudeau sans avoir procédé au préalable à une véritable consultation de son caucus. On lui a reproché avec raison d'avoir procédé avec trop de précipitation et de n'avoir pas suffisamment gardé ses distances par rapport au parti libéral.

M. Broadbent a d'ailleurs compris le message et il a fait savoir que si la Cour suprême du Canada proclame l'illégalité du projet Trudeau, il exigera qu'Ottawa reprenne les négociations avec les provinces et n'apporte aucune modification constitutionnelle sans l'appui d'une majorité d'entre elles.

Pourtant, même s'il a trop peu consulté ses collaborateurs, M. Broadbent a assez bien deviné leur état d'esprit.

S'il est vrai, d'une part, que le sentiment d'aliénation de l'Ouest, particulièrement de l'Alberta, a provoqué une montée du nationalisme local, il n'en reste pas moins que le parti néo-démocrate, dans ses préoccupations fédérales, demeure fortement centralisateur. La philosophie du projet Trudeau était donc susceptible de plaire à l'ensemble de ses membres.

Il ne faut pas oublier non plus que même si le parti libéral est pratiquement absent de la scène provinciale aussi bien que de la scène fédérale dans l'Ouest, il a quand même là une clientèle non négligeable que le NPD a tout intérêt à cultiver ou à courtiser. En se rangeant derrière la résolution Trudeau, M. Broadbent pensait probablement à cette catégorie d'électeurs.

Au surplus, au moment où M. Trudeau a présenté son projet aux Communes, il y avait lieu de croire qu'une majorité de Canadiens était d'accord avec lui pour un rapatriement de la constitution, assortie d'une charte des droits. Il est difficile de reprocher à M. Broadbent de n'avoir pas prévu l'évolution qui s'est produite par la suite dans l'opinion publique. Surtout, encore une fois, que la substance du projet Trudeau correspondait assez bien à la philosophie traditionnelle du NPD.

De toute façon, dans tout cela, il ne semble pas que, à l'intérieur de son parti, on ait voulu mettre en doute la bonne foi de M. Broadbent. Celui-ci a répété, à maintes reprises, qu'il n'aimait pas le caractère unilatéral du geste de M. Trudeau, mais qu'il estimait que, après tout, il n'y avait pas d'alternative si on voulait vraiment en arriver à un déblocage constitutionnel.

Il reste à voir toutefois si l'appui de M. Broadbent et de son parti au projet de rapatriement unilatéral aidera, à la longue, la cause néo-démocrate au pays. C'est une chose qui est loin d'être sûre. On n'a qu'à se rappeler le sort que le peuple canadien a fait à M. David Lewis qui s'était solidarisé avec le gouvernement minoritaire de M. Trudeau il y a quelques années. Même si la situation est aujourd'hui fort différente, la réaction des électeurs pourrait bien être la même.

Dans l'intérêt du NPD, il faut probablement souhaiter que la Cour suprême dise non à M. Trudeau. Le débat pourrait alors reprendre à nouveau et la position de ce parti, au lendemain du congrès de Vancouver, ressemblerait sûrement moins à de l'improvisation.

VINCENT PRINCE

Ce qui empêche M. Trudeau d'imposer une loi spéciale

Il n'y aura pas de loi spéciale aux Postes, dit le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, parce que les postiers ne semblent pas disposés à obéir à la loi. Etrange langage que celui-là, surtout dans la bouche d'un premier ministre.

C'est vrai que le président du syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a annoncé ses couleurs: il est prêt à défier la loi. Et on sait qu'il peut le faire: ayant déjà réussi l'exploit sans trop pâtir, il voit bien peu de raisons de ne pas succomber à la tentation de la récidive.

Ce ne sont pas les syndiqués qui empêcheront leur chef de prononcer de telles menaces: ils le supportent, jusqu'à maintenant, dans toutes ses exigences et dans tous ses moyens de pression. M. Parrot peut donc parler avec assurance: il est sûr de ses troupes et il ne craint personne.

Même le premier ministre lui donne raison: c'est M. Parrot qui, dorénavant, fera la loi.

Or, pour que M. Parrot puisse faire la loi, il faut une triste et gênante démission de M. Trudeau.

Comment peut-on imaginer, dans notre société, qu'un législateur refuse de présenter une loi pour la simple raison qu'il redoute la désobéissance? Comment peut-on croire à une société juste, où tout le monde est respecté, quand il suffit de faire des menaces de désobéissance pour se voir octroyer une immunité privilégiée?

Il est vrai que la grève des postiers est légale. De toute façon, si elle ne l'était pas, on n'aurait pas besoin de loi spéciale pour renvoyer les travailleurs à leur travail: la seule volonté d'appliquer la loi convenablement suffirait. Et plusieurs entreprises privées, qui souffrent injustement du conflit, pourraient prendre les moyens de ramener les grévistes au respect obligatoire de la loi.

Même quand une grève est légale, le gouvernement conserve le devoir de préserver la justice.

Il est normal que l'on continue de se rencontrer à une table de négociations tant que l'espoir de règlement subsiste. Car il va de soi qu'un contrat négocié vaut beaucoup mieux qu'une loi contraignante. De chaque côté de la table, on devrait savoir que l'entente vaut mieux que la discorde.

Mais en cas de discorde, le gouvernement déclare qu'il laissera pourrir le conflit. Il nous annonce qu'il laissera souffrir les petits, les sans armes, les victimes de chaque conflit. On peut vivre sans l'information de Radio-Canada; mais on risque fort de souffrir injustement d'une grève prolongée aux Postes.

Ils sont nombreux, les citoyens, qui ont besoin de la poste quotidienne pour survivre dans leurs relations d'affaires ou dans leurs échanges de toutes sortes. Les plus riches peuvent s'en sortir avec des services spécialisés de distribution. Mais les plus petits ne misent que sur les services que l'on dit essentiels. Et la Poste est un de ceux-là.

Le gouvernement a le devoir de négocier franchement avec ses employés. Mais il a aussi le devoir de protéger adéquatement l'ensemble de la population contre les excès des plus forts.

Quand un premier ministre déclare publiquement qu'il laisse les plus forts exercer une autorité abusive, quand il démissionne devant ses responsabilités, quand il se déclare impuissant devant la menace de désobéissance à la loi, la population a toutes les raisons de se mettre à craindre.

JEAN-GUY DUBUC

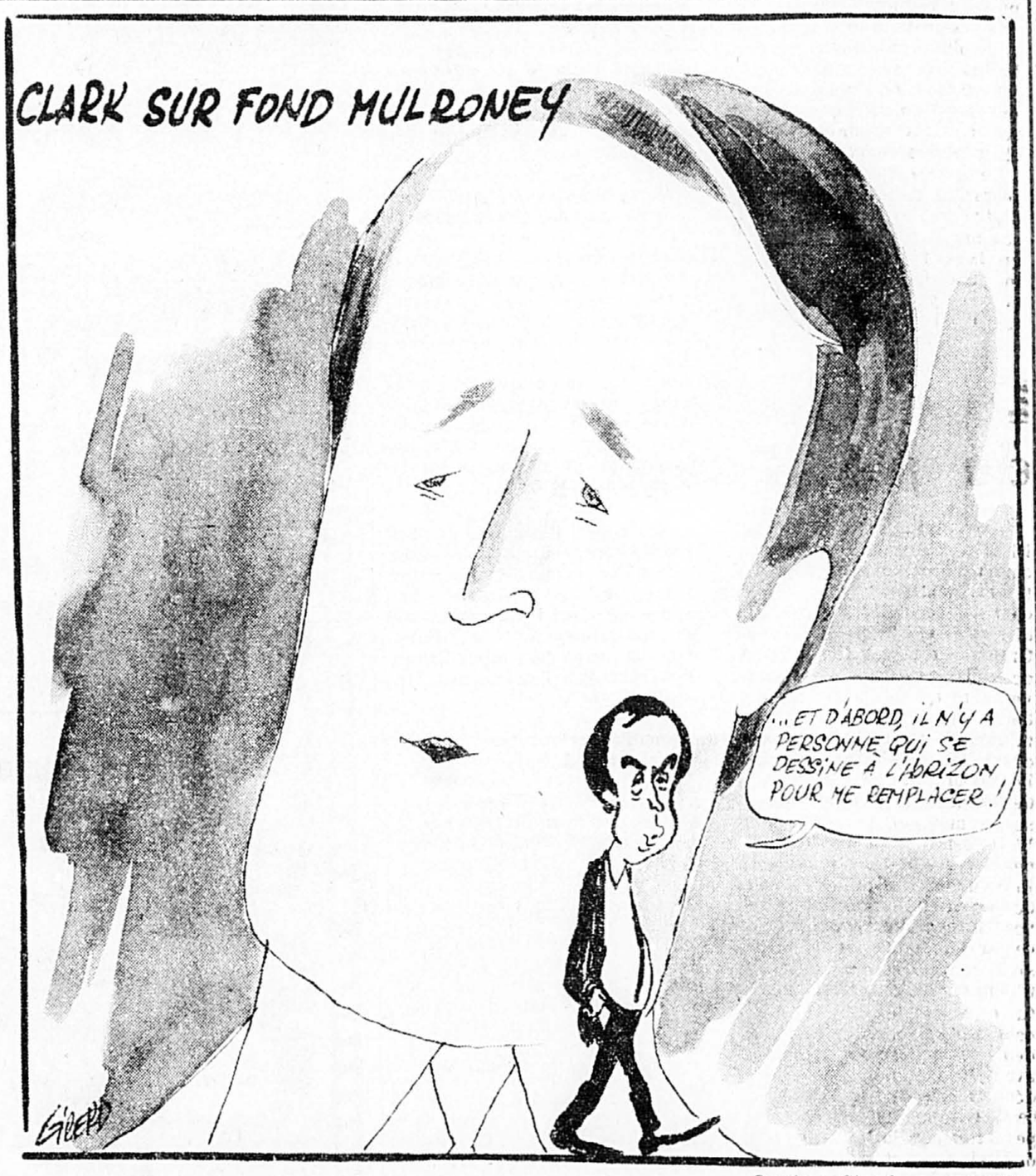

Reprise — Girerd est en vacances.

Du Liban, de fausses bonnes nouvelles

S'il fallait en croire les bulletins des agences, tout irait pour le mieux au Liban. Le siège de Zahlé est, dit-on, enfin levé, le comité quadripartite arabe s'achemine vers les premiers résultats tangibles qui ouvrent la voie à un règlement final, et, pour comble, la rumeur a couru qu'une partie des missiles syriens avait été retirée des frontières libanaises.

Ces nouvelles fort encourageantes ont toutes, plus ou moins, pour caractéristique de ne pas être tout à fait exactes, et dans le cas du retrait des missiles, la rumeur s'est révélée totalement fausse. En réalité, c'est à pas de tortue que s'est opérée — et la manoeuvre n'est probablement pas achevée — la levée du siège de Zahlé. Les unités syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) attendent le retrait complet des unités chrétiennes des abords de la ville avant de se retirer elles-mêmes pour de bon, et les unités chrétiennes attendent le retrait complet des unités syriennes pour en faire autant. Résultat: la libération des assiégés s'est fait attendre, et l'état d'incertitude qui subsiste ne permet pas encore de croire que la levée du siège est définitive.

Quant à l'action du Comité quadripartite, rien ne permet de croire qu'un règlement est en vue. Bien au contraire, les conditions fixées par la Syrie créent l'impasse puisque Damas exige, comme préalable à tout règlement, que les chrétiens libanais s'engagent à rompre avec Israël.

Celui qui ignore tout du contexte politico-militaire dans lequel se trouve le Liban après six ans de guerre civile, ne voit peut-être pas très bien ce que pareil préalable a de déraisonnable. Mais pour peu qu'on sache qu'au cours du conflit la minorité chrétienne libanaise fut, tour à tour, la cible des activités de l'OLP, des nationalistes libanais musulmans et d'une Force de dissuasion syrienne devenue, avec le temps, armée d'occupation, on peut comprendre à quel point il est devenu impossible pour les chrétiens libanais de se désolidariser d'avec la seule puissance qui leur a porté secours aux heures les plus sombres de leur résistance.

En exigeant une rupture que la simple reconnaissance rend odieuse, Damas se trouve en quelque sorte à bloquer toute perspective de règlement. La condition posée est aussi incongrue que serait celle d'une tierce puissance qui exigerait la rupture des musulmans libanais d'avec la Syrie comme préalable à toute discussion.

Dans une guerre civile, les parties en présence sont forcément amenées à accepter l'aide qui leur est immédiatement secourable. Comme les chrétiens libanais doivent tenir compte de l'aspect syrien, musulman et palestinien de la guerre civile, de même Damas ne peut faire abstraction de l'aspect chrétien et israélien du conflit. Que le président syrien le veuille ou non, la guerre civile libanaise a été envenimée par l'action palestinienne qui est cause de son débordement en Israël. Même si les chrétiens libanais décidaient de rompre avec les Israéliens, cela n'empêcherait aucunement les Palestiniens réfugiés au Liban de poursuivre leurs raids terroristes en Israël, ce qui continuerait à faire du Liban la cible de représailles.

En fin de semaine, un ecclésiastique d'origine syrienne a déclaré à Montréal qu'aucune paix au Liban ne sera possible tant qu'on n'aura pas réglé le problème palestinien. Si cet ecclésiastique a raison, le Liban n'a plus qu'à faire son deuil de toute paix sur son territoire, puisque la solution du problème palestinien a pour préalable la disparition de l'État juif, ce qui ne semble pas près de se réaliser.

En dépit de tout, espérons que le Comité quadripartite reste en mesure de faire progresser les choses, même si c'est à pas de tortue. «Nous ne sommes pas dans l'impasse», a déclaré le ministre libanais des Affaires étrangères. Osons croire qu'il ne s'agit pas là d'une autre fausse bonne nouvelle.

JEAN PELLERIN

Les émeutes de Liverpool surprennent par leur ampleur

Liverpool, c'est le lieu d'origine des célèbres Beatles. Mais de Liverpool émane cette semaine une belle cacophonie. Cette ville de plus de un million d'habitants est devenue le symbole de l'émeute, du désordre urbain, de l'ambiance insurrectionnelle, du pillage et de l'incendie criminel.

Le nombre des blessés dépasse la centaine; celui des arrestations est proche de la centaine; les dégâts matériels sont extrêmement élevés. D'après les témoins, on n'avait rien vu de tel en Angleterre depuis la Guerre. Bref, un enfer.

La férocité des manifestants s'est exercée avec un entrain particulier à l'endroit des policiers.

Ceux-ci ont paru pris de court lors des premiers affrontements de la fin de semaine. Ils se sont repris depuis.

En avril dernier, les émeutes de Brixton dans la banlieue de Londres avaient déjà surpris par leur ampleur. Auparavant, la ville de Bristol avait connu des perturbations semblables. On assiste à une escalade dans la violence.

Ce qui embarrasse le plus dans l'examen de cette série d'événements, c'est que si on devine que, de Brixton à Liverpool, les mêmes causes produisent les mêmes effets, les causes sont elles-mêmes mal connues et que l'importance relative de celles qui sont connues reste difficile à évaluer. Par exemple, s'agit-il d'émeutes raciales ou d'une explosion de mécontentement général?

Après les émeutes de Brixton, au milieu du mois d'avril, le ministère de l'Intérieur avait ordonné une enquête complète. Les conclusions de cette enquête ne sont pas déposées et ne sont pas connues.

On entend dire aujourd'hui que le quartier touché est habité par des gens de couleur; mais il appert que des Blancs ont participé avec un enthousiasme inégalé aux opérations de destruction. On est ramené aux mêmes interrogations: conflit social ou conflit racial?

En mai de cette année, le chômage touchait 2,514,600 adultes, soit une augmentation de 62,300 personnes (une hausse moins notable toutefois que pour la même saison en 1980). Les rapports entre les forces de l'ordre et les habitants d'un quartier particulièrement pauvre de Liverpool laissaient grandement à désirer. (Mais n'a-t-on pas expliqué de la même façon les émeutes de Brixton en avril?).

Chômage chez une jeunesse désoeuvrée et désabusée, plus conflits raciaux et inter-raciaux forment peut-être le plus parfait des mélanges détonnants. L'impression qui domine est que le désordre dans la rue est dû à plus d'une cause. Mais le chômage devient un facteur plus explosif s'il est perçu comme la conséquence de l'immigration.

L'Angleterre, qui n'a presque plus de colonies, voit les ressortissants de ses anciennes colonies venir à elle. (Les émeutes de la dernière fin de semaine n'ont pas été confinées à un quartier de Liverpool. Il y en eut aussi à Southall, faubourg de Londres. Les débats qui ont suivi ces incidents à la Chambre des communes indiquent que les désordres à Southall ont pris une couleur plus franchement raciale qu'à Liverpool.)

Le ministre de l'Intérieur (Home Secretary) a lancé un appel à la population pour que les forces de l'ordre reçoivent tout l'appui désirable. «Le gouvernement est fermement résolu à assurer la protection de notre population», a dit lundi M. William Whitelaw.

La fermeté est d'autant plus à l'ordre du jour qu'un mariage princier va être célébré dans la capitale anglaise à la fin du mois. Liesse et désordre dans la rue ne vont pas ensemble.

GUY CORMIER

TRIBUNE LIBRE

La charité, vertu difficile à pratiquer

Dans LA PRESSE du 22 juin, deux lettres côte à côte qui provoquent deux répliques dans un même envoi.

Madame Marie Dalpé pense que c'est à cause du manque d'éducation des enfants si leur autobus jaune les écrase. Belle excuse! Les enfants sont très instinctifs, spontanés; la terre entière est leur terrain de jeu. Influencés par des instincts façonnés depuis des millions d'années, peut-on leur reprocher dans leurs jeux d'oublier parfois qu'alentour d'eux rôdent des mécaniques qui n'existaient même pas il y a cent ans? Eh oui, madame, la rue, jadis, était faite pour les enfants. Maintenant, si vous croyez que ces monstres jaunes à vision limitée sont sur terre pour éliminer les petits enfants qui oublient leur présence périlleuse, vous avez là une vision de la sélection naturelle plutôt inquiétante. Et vos belles excuses n'excuseront jamais les conducteurs qui reculent sur du monde ou qui écrasent au passage un écolier fraîchement débarqué.

Ce qu'on demande aux chauffeurs d'autobus jaunes, c'est pas d'être archispécialisés, mais seulement de ne jamais oublier qu'ils sont aux commandes de machines très dangereuses, d'avoir les yeux partout, tout le temps. Ils doivent être amoureux des enfants sinon ils devraient changer de travail. Et quand ils seront aimés des enfants pourront-ils leur refiler des conseils de prudence et être écoutés. Se plaindre que des enfants sont mal éduqués et n'y rien faire, c'est un peu chialer pour chialer.

D'autre part, un monsieur Antoine Leclerc, ptre (sic) de son métier, se plaint que les aveugles dans le métro refusent de lui dire où ils descendent et l'empêchent ainsi d'exercer sa charité chrétienne. Il semble impérieux de préciser à ce monsieur que la cécité n'empêche personne 1° de compter les stations de métro pour savoir où on est rendu (essayez-le, c'est facile, énervant et amusant); 2° de se servir de sa langue pour demander un renseignement au besoin; 3° d'avoir son orgueil et de ne pas nécessairement apprécier se faire rappeler vingt fois par jour par des gens tellement aimables qu'on a un défaut apparent.

Arrêtez donc, cher monsieur, d'être charitable par habitude comme vous dites. Songez à vous refaire une bonté, plus humaine, moins calculée. La première charité de toutes c'est peut-être simplement de se mettre à la place de l'autre un peu.

François LANDRY
Montréal

Le 1er juillet, jour de grand deuil?...

Je remercie LA PRESSE et M. Florian Bernard d'avoir fait connaître le projet du CRI (Comité pour le Réveil Indépendantiste) de transformer la fête dite du «Dominion» en jour de Grand Deuil. En effet, le début de juillet, en plus d'être l'anniversaire de la Confédération dont l'un des buts était de nous minoriser définitivement, est aussi celui de l'attaque contre Louisbourg, qui barrait la route de Québec aux armées anglaises, et du siège de Québec par Wolfe pendant qu'il se livrait à des ravages et à des massacres jusqu'à soixante milles en aval de Québec et de Lévis. Nous n'avons donc aucune raison de fêter ce jour-là, sans parler de l'offensive centralisatrice actuelle d'Ottawa. Au contraire, il faut faire comme les Juifs et nous remémorer, par des jours de deuil, les agressions dont nous avons été victimes, telles que la déportation des Acadiens, la cession du pays à l'Angleterre, la pendaison des Patriotes de 37-38, de Louis Riel, etc., afin d'enseigner ainsi notre histoire à ceux qui la connaissent mal.

Le projet du CRI est surtout anticonfédéral et non pas «anticanadien» Nous n'acceptons pas le vocabulaire politique que trop de gens tentent de populariser actuellement. Nous affirmons que le Canada et les Canadiens, c'est nous autres, les Canadien français, et nous entendons bien lutter pour conserver ces noms pour la future république française du Saint-Laurent.

Je ne connais pas Raoul Roy, le folkloriste, autrement que pour l'avoir vu chanter une fois en anglais à la télévision française de Radio-Canada, alors que j'étais employé là comme journaliste. Je tiens à faire cette rectification, car j'imagine qu'il ne prisera guère que l'initiative du CRI lui soit attribuée; un groupe politique dont il n'est pas membre.

Il y a donc deux Raoul Roy (à part les onze autres de l'annuaire téléphonique de Montréal) qui ne désirent pas être pris l'un pour l'autre.

Raoul ROY
Montréal

L'OSM et les fêtes de la Saint-Jean

Le 24 juin, jour de notre fête nationale, l'Orchestre symphonique de Montréal privait soudainement le public québécois d'un concert en plein air qui devait avoir lieu au centre-ville. Les quelques musiciens québécois de l'OSM se voyaient donc lésés d'une participation active à leur fête, se contentant d'avoir vu, trois jours plus tôt, leur directeur musical parader parmi les grands noms du spectacle québécois.

Ce même 24 juin au soir, l'OSM donnait le premier concert d'une série «Vins et fromages» à l'Aréna Maurice-Richard et, comble de malchance pour nos musiciens québécois, le programme ne comprenait que des oeuvres françaises (Offenbach). Il est inconcevable qu'une telle organisation, même formée de différentes nationalités, se permette de renier à ce point notre patrimoine culturel. Imaginons un hommage à nos chansonniers, interprété par le grand orchestre. Imaginons aussi Gabrielle Lavigne, Claude Corbeil, Colette Boky et tous les autres faire vibrer notre corde historique sur des airs de folklore.

Quand donc l'Orchestre symphonique de Montréal a-t-il contribué à la fête? Peut-être pendant l'O Canada qui ouvrait le concert du 24 juin au soir...

Marie LACHARITÉ
Montréal

Le féminisme et les philosophes

(Réponse à la lettre du 25 juin de M. Denis Gouin, professeur de philosophie au Cegep de Trois-Rivières: «Féminisme totalitaire».)

Monsieur Gouin,

Etant de ces «certains intervenants» du 16 juin qui s'en prenaient à votre confrère, M. Bertrand, je ne peux qu'apprécier le ton tempéré de votre texte, ton qui manque encore à M. Bertrand.

Je prends donc le temps de vous relire et de vous souligner.

Vous trouvez à M. Bertrand une certaine *sévérité*, du *courage* et du *mérite* d'avoir mis le doigt sur une des innombrables pathologies féministes, vertus militaires entre toutes.

J'aurais aimé vous entendre préciser de quelle pathologie au juste M. Bertrand parlait. Il restait assez flou sur ce point pourtant capital, condamnant littérature, théâtre, cinéma féministes sans jamais donner de noms d'auteurs ou de titres, ce qui aurait exigé juste un peu plus de sévérité, de courage et eût été juste un peu plus méritoire et clarifiant.

J'apprécie, oh combien! que vous fassiez une distinction entre les modes idéologiques passagères (que les philosophes parfois aident à passer, question de faire place aux suivantes, parfois de leur concoction) et la condition objective des femmes, ce qui vous démarque de vos confrères qui n'en seraient pas encore là.

Mais aussitôt, vous tombez dans le vice d'imprécision (je ne dirai pas de totalitarisme) qui affecte M. Bertrand. Vous parlez de «certains ténors» au verbe haut, aux propos acerbes et à la rhétorique globalisante et, ma foi! il m'eût été très utile que vous me les nommiez et même que vous me les citiez; plus de rigueur dans votre argumentation donnerait quelque pertinence au débat.

Quoi qu'il en soit, vous affirmez que ces rhéteurs ténors utilisent une logique totalitariste dans le but de culpabiliser quiconque ne chante pas le même air qu'eux. Il est fort possible en effet que des féministes agressives délibérément cherchent à culpabiliser leur prochain, comportement indigne d'une femme, certes (!) mais vous m'accorderez qu'il serait assez facile de leur trouver des excuses (que je ne vous énumère pas ici de peur que vous m'accusiez de vouloir vous culpabiliser, ce qui automatiquement me culpabiliserait!).

Il est intéressant peut-être de creuser cette culpabilité: d'où vient-elle, sur qui pèse-t-elle, est-elle fondée sur quelques sombres fautes ou non? etc... Mais il ne faudrait pas s'en tenir à ces petits jeux masochistes de persécutés. Il faut se permettre un brin d'utopie et rêver d'un jour où les relations entre individus, assainies, s'établiraient sur d'autres bases que ces pénibles procès et plaidoyers de coupables/non-coupables. A vous lire, nous en sommes encore loin. Un certain féminisme userait de «terrorisme psychologique pour convaincre et asseoir sa dominance». J'ose follement espérer que ces pratiques de retors dans lesquelles *certaines* religions et *certains* partis politiques sont parfois passé maîtres, ne peuvent plus fonctionner de nos jours.

Je suis heureuse de constater que les trémolos féministes ont touché les tympans de certains philosophes de cegep. C'est certainement là une victoire à reconnaître aux petites sorcières.

Michelle GUÉRETTE
Etudiante à l'U.M.
Montréal

P.S.: Je suggérais à M. Bertrand de se pencher sur la question de l'homme sur étiquettes. Pourrais-je vous inviter à passer outre à de bien compréhensibles réticences et à interroger enfin l'homme culpabilisé? Avec humour, il va de soi! Et en commençant peut-être par exemple par l'analyse de **La dernière femme** de Ferreri.

Le transport des handicapés

Commission de transport
de la communauté urbaine
de Montréal
a/s de M. Henri Bessette

Monsieur,

Le service de transport adapté pour personnes handicapées qui nous est actuellement offert n'a pas d'allure! Au cas où vous ne le sauriez pas, voici quelques infractions auxquelles votre service s'est livré:

1.— La confirmation des réservations pour les fins de semaine se fait le vendredi entre 17 et 19 heures, ce d'après vos règlements. Vendredi, le 19 courant, on nous demande de rappeler samedi pour confirmer les réservations de dimanche.

2.— Ce même vendredi, je me rendais au cinéma. Mais j'y suis arrivé en retard car on avait oublié d'entrer mon nom sur l'horaire. De plus, sans la générosité d'un chauffeur, j'aurais dû quitter la salle quarante minutes avant la fin du film.

3.— Le dimanche de la même fin de semaine, j'ai dû quitter mon cours trente minutes avant l'heure de confirmation, faute de quoi j'aurais risqué de découcher...

Certes, on nous promet un service impeccable, un modèle en son genre... d'ici quatre ans! Mais, entre temps, il faut vivre. Pour ce faire, vous vous devez de mettre sur pied des mesures de transition, des mesures d'urgence (...).

Jacques BRODEUR
un usager handicapé
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*

Durant la grève des postiers, les lettres destinées à cette rubrique peuvent être déposées à nos bureaux, au 750, rue Saint-Laurent.

La candidature de Bernard Roy à Laval

Monsieur Réal Plourde, Ing.
a/s de Gendron, Lefebvre
& Associés
Ingénieurs-Conseils
Laval

Cher monsieur Plourde,

Ce n'est pas mon habitude de répondre aux lettres qui ne me sont pas adressées personnellement, mais les circonstances m'obligent à réagir à la vôtre parue dans les journaux Courrier de Laval et LA PRESSE, concernant la candidature à la mairie de Laval de M. Bernard Roy, chef du parti politique municipal «Citoyens Regroupés pour une Action Nouvelle», le CRAN.

En réponse à votre «simple» question et à la «simple» réflexion que vous en faites, il y a plus qu'une «simple» marge ou différence de réalité. Quand vous faites mention d'opposition officielle déjà existante, eh bien, mon cher monsieur Plourde, ne faudrait-il pas qu'elle soit élue démocratiquement avant d'en faire état et puis n'oubliez pas que les dissidents ont été élus pour l'équipe PRO-PAIEMENT il y a de cela quatre années.

Un groupe de citoyennes et de citoyens lavallois, dont M. Roy, a fondé le CRAN, le seul parti politique qui s'appuie sur une constitution démocratique lui permettant de choisir le candidat à la mairie, de désigner chaque conseiller municipal par voie d'investiture dans chaque «comité de citoyens de district», par conséquent, le seul parti qui respecte le droit de parole de tous les Lavallois. Ce cheminement me permet de croire que c'est la seule solution pour enfin amener la démocratie à Laval.

Vous portez des jugements concernant le contenu du programme électoral du CRAN. Cher monsieur Plourde, laissez-moi vous informer que les poliques du CRAN ont été déterminées à son Congrès du 13 juin 1981, par ses membres, et que le programme officiel du parti qui en a émané n'est pas encore rendu public. Alors, encore une fois, vous véhiculez de fausses informations que j'espère non préméditées ou bien vous êtes mal dirigé pour le faire, et ce n'est pas très «génial» de votre part.

Qui plus est, vous êtes malvenu de nous parler de publicité dispendieuse, surtout avec les pages réservées dans un journal et les petites «tunes» à la radio qui coûtent très cher au parti que vous défendez. A cet effet, j'aimerais aussi vous poser une «simple» question: «D'où proviennent les fonds que ce parti utilise pour défrayer toutes ces dépenses de publicité?»

En conclusion, la campagne amorcée s'annonce déjà très encourageante pour les gens de Laval qui désirent prendre leur avenir en main pour un changement véritable.

Pierre de ROUIN
Ste-Dorothée

arlington sports

pleins feux sur les maillots de bain

LES MAILLOTS SASSAFRAS POUR DAMES

Le soleil brille et l'eau bonne, c'est le moment ou jamais de vous faire admirer dans l'un des merveilleux modèles que Sassafras propose à celles qui veulent mettre leur corps en valeur. Choix de styles ensoleillés aux coloris torrides et d'imprimés à motifs représentant des fleurs tropicales. Confectionnés en nylon/lycra et nylon/spandex épousant la forme du corps, comme une deuxième peau! Prix réguliers: de $31.98 à $44.98.

40% DE RABAIS

Cette vente prend fin le 14 juillet 1981.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous ces articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. 81-19M

VISA MasterCard

- CARREFOUR DE L'ESTRIE
  3050 Blvd. Portland, Sherbrooke 567-5286
- CHAMPLAIN MALL
  2150 Lapinière Brossard 671-7275
- LES PROMENADES ST-BRUNO
  226 Blvd. Les Promenades 653-1364
- VILLE D'ANJOU
  7201 Blvd. Galeries d'Anjou 353-9000
- CENTRE-VILLE
  1175 rue Ste. Catherine O. 288-0181
- WEST ISLAND MALL
  Route Transcanadienne, Sortie 55 683-8400
- CENTRE LAVAL
  Autoroute des Laurentides, Sortie 8 688-1021

arlington sports

INSOLITE CALIFORNIE

On y voit le berceau d'une renaissance américaine

— 4 —

SAN FRANCISCO — A Washington on s'en méfie. On parle d'eux comme de faux prophètes ou de charlatans qui dans l'ombre manipulent de leur «hot tubs» du Pacifique les ficelles du pouvoir à la Maison-Blanche. Même l'extrême droite que personnifie un Jessie Helms les a en horreur, ces jeunes turcs conservateurs mais «westerners» qui, depuis longtemps,

Un grand reportage de **JEAN PELLETIER** de notre bureau de Washington

ont cessé de se préoccuper de la majorité morale, de l'avortement, ou de la menace que posent les homosexuels dans les écoles. Ils sont au pouvoir, ils entendent y rester.

Ronald Reagan, en arrivant à Washington, traîna dans sa course des hommes inconnus aux yeux de l'establishment du nord-est. Ed Meese, Deaver, Bradly, des individus dans la quarantaine qui, durant les années soixante, veillaient à ce que le gouverneur Reagan «fasse ses devoirs». Ces hommes créèrent un institut, un «think tank» regroupant des économistes, des politicologues, des poètes, comme des physiciens dont la caractéristique essentielle était qu'ils ne croyaient pas comme à un dogme, au Big Government, à la bureaucratie centraliste, au harnachement des milieux d'affaires. Ainsi fut créé l'Institut d'études contemporaines que dirige aujourd'hui dans le quartier des affaires de San Francisco un jeune avocat du nom de Lawrence Chickering.

Diplômé de Yale, Chickering en a encore les allures. Chemise relaxe, souliers de suède, cravate à moitié nouée. Conservateur il dit l'être mais au sein de la vieille droite républicaine on le qualifierait presque de communiste. Si Ronald Reagan parlait comme Chickering, on le croirait encore un démocrate.

Pour l'Institut d'études contemporaines, la tâche de la nouvelle administration se résume à décentraliser le gouvernement fédéral américain le plus possible. Une thèse bien californienne. Les postulants de la nouvelle droite acceptent la protection de l'environnement, les droits civiques, les droits de la femme, le partage de la richesse mais vues de l'est leurs idées semblent plutôt libérales. Au lieu de la conscription, l'Institut propose le service civique au sein duquel la jeunesse américaine (hommes et femmes) pourrait servir l'Etat dans leur propre domaine pour deux ans. Pour reconstruire les villes, ils proposent de redonner le contrôle des budgets et des privilèges fiscaux aux entreprises qui veulent y retourner. Pour enrayer les aléas raciaux que crée le «busing», l'Institut encourage la décentralisation des écoles.

La société post-industrielle s'en vient

Chickering saute d'un sujet à l'autre, louange Reagan («un communicateur génial») pour le critiquer quelques minutes plus tard au sujet des budgets de la défense «qu'il faudrait malgré tout réduire et mieux contrôler.»

Au fond, Chickering voit déjà poindre la société post-industrielle et, parce qu'il est basé en Californie, il y croit dur comme fer. A l'entendre, l'Amérique devrait sauter des étapes. De quoi s'agit-il.

Comme la Californie, l'Amérique est appelée à posséder une industrie fondée presque exclusivement sur la haute technologie, donc basée sur la connaissance et le génie scientifique plutôt que mécanique.

En second lieu, cette société émergera d'une productivité strictement manuelle, libérant ainsi les fermes et les usines, pour engendrer une main-d'oeuvre tournée vers l'octroi de services.

De ces postulats il s'ensuit que l'Etat dépendra de façon vitale des universités, des réservoirs de connaissances, des instituts de recherche.

D'où en quatrième lieu, la thèse qu'une société post-industrielle se servira de la «technologie intellectuelle» dans l'élaboration de ses politiques.

La Californie est déjà franchement engagée dans cette voie. C'est l'Etat qui regroupe le plus d'industries à haute technologie et qui, dès lors, est le plus tourné vers l'octroi de services à sa population. Il s'ensuit que l'essentiel de la population est engagé dans la production de services. Statistiquement, les Etats-Unis ont franchi cette barrière en 1956. Ce phénomène se produisit en 1910 en Californie.

A preuve, plus de 70 pour cent de la main-d'oeuvre californienne travaille dans les services allant des banques aux universités, des parcs d'amusement aux media, des fast-food aux restaurants.

La télévision détermine l'élection d'un candidat

Pas étonnant dès lors qu'un Ronald Reagan soit un partisan du libéralisme, d'une économie de marché. Cela existe en Californie.

Par ailleurs on comprend en Californie pourquoi Reagan, un comédien de métier, puisse devenir président. C'est la télévision, les media qui, en Californie depuis 50 ans, déterminent l'élection d'un candidat. Nelson Pelsby, politicologue de Berkeley confiait à LA PRESSE que ce ne sont pas les idées qui élisent les hommes en Californie, mais bien les «moods». Partant, les partis politiques n'existent plus vraiment et cela depuis 1910, le jour où le gouverneur Hiram Johnson accéda au pouvoir. Pour écraser le monopole de la compagnie ferroviaire Southern Pacific qui contrôlait presque tous les législateurs, Johnson se mit en frais d'exclure la partisannerie politique dans l'élection d'officiers locaux à divers niveaux du gouvernement. Il introduisit enfin trois modifications profondes au système électoral. Le référendum (qui sert à annuler des lois), l'initiative (qui sert à en adopter) et le rappel (qui permet à une communauté de se débarrasser d'un législateur élu.

La proposition 13, un point tournant

La proposition 13 est donc née de ce système. Si dans le reste des Etats-Unis on a tendance à en exagérer l'impact, elle constitue malgré tout un point tournant dans l'histoire politique de la Californie.

Jerry Brown est, lui aussi, un produit des moods. Merv Field un expert en sondages d'opinions en Californie, raconte sa première rencontre avec Jerry Brown. «C'était en 1972. Brown songeait à la politique et voulait connaître mon avis. J'étais incapable de le prendre au sérieux. Ce qu'il voulait savoir, ce n'était pas tant quel programme il devrait défendre, quelles idées il devrait incarner, mais bien quel poste il devrait conquérir pour accéder à celui de gouverneur.»

Ed Slevin, un organisateur politique qui gagne sa vie à soutenir diverses initiatives, confiait à LA PRESSE que les organisations de base en Californie n'existent pas. Ce qu'il faut c'est une image, quelque chose qui suscite la colère, ou la nostalgie et non pas une philosophie qui par la suite vous empêche de gouverner.»

Chickering voit dans la Californie le berceau d'une renaissance américaine. L'image frise le cliché certes, mais qui aurait imaginé qu'un Ronald Reagan écoute les conseils d'un «Think Tank» qui embauche aussi bien des conservateurs que des radicaux?

La thèse la plus courante au sujet de la société post-industrielle c'est que par définition elle serait homogène. Or si tant est que la Californie en est l'embryon ou le modèle, il faut conclure à l'inverse. Malgré la richesse, l'ompiprésence des media, et un gouvernement plus automatisé que nul autre sur le continent, la Californie persiste à donner naissance à des mouvements de toutes sortes et à tolérer par-dessus tout les marginaux, la contradiction.

DEMAIN: Les avocats du peuple

Le gouvernement Lévesque aussi coincé dans ses finances que sur son option

Marc Laurendeau (collaboration spéciale)

Souverainiste, tout en s'étant engagé à ne pas soumettre son option à la population par référendum, social-démocrate mais acculé à la nécessité d'effectuer des coupures budgétaires radicales, le gouvernement péquiste est pris dans un étau. Certains membres de l'équipe gouvernementale considèrent toujours que le pouvoir est un instrument de communication extraordinaire, qu'il pourrait permettre de préparer des changements politiques et sociaux à plus long terme. Mais la conjoncture présente semble donner raison aux militants péquistes irréductibles qui avaient dénoncé «l'illusion du pouvoir».

Indéniablement, le gouvernement péquiste s'apprête à mettre en oeuvre des coupures budgétaires. Le caucus des députés est déjà prévenu et se penche sur le détail des réductions. Suivant les informations les plus sérieuses, notamment un document du Conseil du Trésor, l'on étudie la possibilité de réduire de 4,000 le nombre de fonctionnaires, c'est-à-dire de couper de 6% la portion de budget allouée à la fonction publique et d'abaisser de 8% la masse salariale de celle-ci.

En se préparant à sabrer dans le coût de la fonction publique le gouvernement va plus loin que les coupures envisagées dans le dernier budget de Jacques Parizeau.

Le document sur les coupures émane du Conseil du Trésor dont le président est Yves Bérubé.

52% du budget total du gouvernement

Le traitement et les avantages sociaux des fonctionnaires provinciaux représentent 52% du budget total du Québec (20 milliards) et le gouvernement se propose de diminuer radicalement, d'ici 1985, le nombre de ses fonctionnaires. En se préparant à sabrer ainsi dans le coût de la fonction publique, le gouvernement Lévesque va plus loin que les coupures envisagées dans le dernier budget de M. Jacques Parizeau. Cette offensive ressemble beaucoup à celle qu'avait préparée le gouvernement Clark en accédant au pouvoir. A cette différence près que les conservateurs avaient fait campagne là-dessus et que les péquistes avaient évité de trop en parler: social-démocratie oblige.

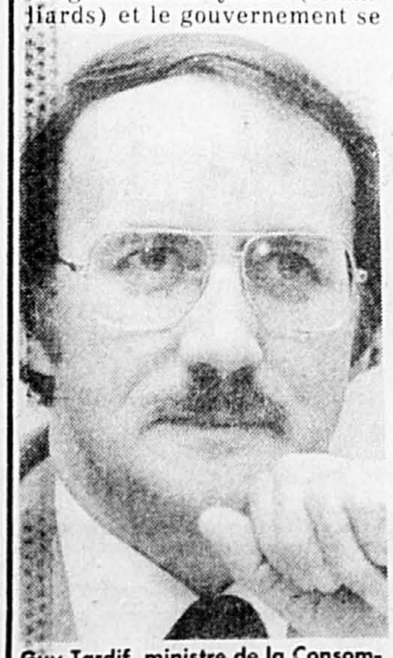

Guy Tardif, ministre de la Consommation et de l'Habitation, a fait préparer une étude sur les frais modérateurs que pourrait exiger la Régie du logement à chaque fois qu'on aurait recours à son intervention.

L'on doit mettre cette réduction prochaine de la fonction publique en parallèle avec les récentes annonces de frais modérateurs. D'abord, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, évoque la possibilité que le gouvernement du Québec perçoive des frais dissuasifs à chaque fois qu'un citoyen aurait recours à des soins de santé. Des exceptions seraient prévues (enfants, opérations chirurgicales, etc.) mais l'effet général de la mesure serait non seulement de freiner les excès de consommation mais de financer diverses améliorations du réseau hospitalier et du régime public de santé. De son côté, le ministre de la Consommation et de l'Habitation, M. Guy Tardif, a fait préparer une étude sur les frais modérateurs que pourrait exiger la Régie du logement à chaque fois qu'on aurait recours à son intervention. On est en présence d'une opération concertée: il s'agit de réduire les dépenses de l'Etat et même, si possible, de les financer au moyen de cette taxe déguisée sous la forme d'un ticket modérateur.

Peu compatible avec la philosophie du parti

Cette politique d'austérité et de compression budgétaire est assez peu compatible avec la philosophie social-démocrate du Parti québécois. Le gouvernement Lévesque aura sans doute de durs affrontements avec les syndicats au sujet de ces coupures. Rappelons en effet que le PQ s'est justement fait connaître auprès de l'électorat québécois depuis une décennie par les mesures sociales qu'il préconisait en vue d'égaliser les chances entre les citoyens. Au cours de son premier mandat, le gouvernement péquiste a même rempli bon nombre de ses promesses, sur le plan social: il a instauré un régime public d'assurance-automobile, une loi «antiscabs» fait voter une Charte du français et mis en place une structure de surveillance. Il a rehaussé le salaire minimum et fait adopter une loi sur le zonage agricole. Bref, ce premier mandat s'est déroulé de manière assez concordante avec l'idéologie du Parti québécois. On est moins sûr qu'il en sera de même pour le second.

En fait, les coupures draconniennes que prépare le gouvernement péquiste s'inscriraient beaucoup mieux dans le courant de néo-conservatisme qui a soufflé sur les États-Unis et porté Ronald Reagan à la Maison-Blanche. La nouvelle administration américaine semble voir, dans les restrictions budgétaires et les coupes sombres à l'intérieur de fonction publique, la solution à tous les problèmes.

On devrait surtout signaler que les réductions que s'apprête à mettre en oeuvre le gouvernement péquiste auraient été tout à fait en harmonie avec la philosophie d'austérité, de frugalité que véhiculait, ces dernières années, le chef du PLQ, M. Claude Ryan. Cependant des distinctions restent à faire. M. Ryan, malgré un caractère parfois assez brouillon, reste un intellectuel infiniment plus cultivé, moins tenté par les solutions simplistes que l'actuel président américain. Mais, comme homme de droite profondément convaincu, M. Ryan aurait été très à l'aise pour appliquer les coupures maintenant envisagées par le gouvernement péquiste.

«Apprendre à gérer la crise»

Pour le premier ministre René Lévesque, le nouvel objectif de son gouvernement est d'«apprendre à gérer la crise». A vrai dire, ces temps-ci, le cabinet péquiste veut éviter de voir chuter son excellente cote de crédit Moody sur les marchés américains. Une telle modification affecterait non seulement le pouvoir d'emprunt du gouvernement du Québec mais sa crédibilité auprès de l'électorat. Le gouvernement Lévesque a plutôt décidé de prendre le taureau par les cornes et de réduire de manière draconienne son déficit budgétaire. Puisque la machine bureaucratique est moins lourde au Québec que du côté fédéral, des coupures authentiques et significatives restent tout à fait réalisables. D'autant plus que la volonté politique est là. A cause de ses objectifs fondamentaux, le cabinet péquiste se sent plus coincé que le gouvernement fédéral. Le déficit de celui-ci est proportionnellement supérieur mais il n'a pas, au départ, à faire une démonstration aussi éclatante de saine gestion.

Tout ceci place le gouvernement péquiste dans une posture où il peut difficilement mettre son programme en application. Souveraineté et social-démocrate, il est plutôt contraint de mettre en pratique ce que M. Claude Ryan s'était engagé à accomplir: renouveler le fédéralisme, grâce aux pourparlers constitutionnels, et faire régner l'austérité budgétaire. Certes les orientations fondamentales du PQ et du PLQ n'ont rien de commun; elles inspirent des comportements contrastants. Mais, dans la situation économique actuelle, les différences se situent surtout au niveau du style et de la personnalité des hommes.

En Suède, quand les sociaux-démocrates furent battus, le gouvernement plus conservateur de Fälldin n'eut guère le choix; il dut maintenir les politiques sociales de son prédécesseur. De même, le gouvernement péquiste met en oeuvre les politiques sociales et économiques de celui qui aurait pu lui succéder. Comme jadis le fameux médecin de Molière, le gouvernement Lévesque devient conservateur malgré lui.

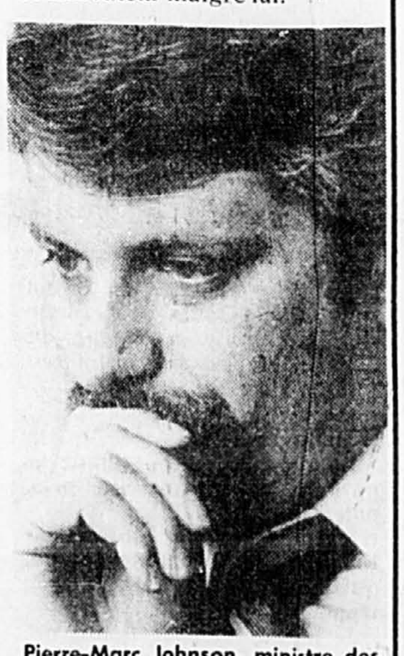

Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales, évoque la possibilité que le gouvernement perçoive des frais dissuasifs à chaque fois qu'un citoyen aurait recours à des soins de santé.

LAMONTAGNE ET LE NAUFRAGE DE L'ARTIC EXPLORER

Secours aériens : Terre-Neuve desservie d'ailleurs pour des raisons financières

■ (D'après CP) — Aucun avion de recherche n'est basé à Terre-Neuve, parce que le gouvernement fédéral ne possède pas de fonds suffisants pour assurer des services de recherche et de secours «tous les 50 milles» le long des côtes du pays.

C'est ce qu'a déclaré, hier aux Communes, le ministre de la Défense Gilles Lamontagne, qui était interrogé sur le naufrage, survenu vendredi au large de Terre-Neuve, du navire hydrographique «Artic Explorer». Il a précisé que le gouvernement s'efforçait d'affecter ses avions et ses bateaux à des endroits stratégiques leur permettant de couvrir les côtes aussi complètement que possible.

«Je crois qu'il serait impossible de couvrir 4,000 milles de côtes et d'assurer des secours dans un délai de 10 ou 15 minutes dans chaque cas», a-t-il dit.

Comme on lui faisait remarquer que Gander se trouve à plus de 650 km de la base la plus proche, celle de Summerside, dans l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Lamontagne a insisté sur le fait que la côte de Terre-Neuve était «très bien desservie» par les installations de secours situées dans les provinces maritimes. Il a souligné que les avions étaient basés dans les secteurs où le trafic maritime était le plus intense, ajoutant qu'il ignorait combien il en coûterait pour aménager une base de secours à Gander.

Le ministre, qui a exprimé ses condoléances aux familles des disparus, a déclaré enfin qu'il lui semblait que les équipes de secours avaient fait l'impossible pour sauver les naufragés, mais qu'elles n'avaient été avisées du naufrage que deux jours après qu'il se soit produit.

Entre-temps, la garde côtière a commencé hier à interviewer les rescapés, dans l'espoir de résoudre l'énigme suscitée par le naufrage de l'Arctic Explorer. Onze membres de l'équipage au moins ont perdu la vie dans cette tragédie, la pire qui soit survenue dans l'Atlantique canadien depuis 14 ans. On a pu secourir 19 personnes, mais deux autres sont portées disparues et l'on n'entretient que peu d'espoir de les retrouver en vie.

Les survivants affirment avoir déjà subi un interrogatoire serré de la part des enquêteurs fédéraux: l'un d'eux a été jusqu'à dire que l'on avait voulu connaître l'état de chaque pouce carré du bateau.

L'équipage travaillait pour le compte de la Geophysical Services, de Dallas, Texas, qui avait loué le navire de la compagnie Carino, de Dildo, Terre-Neuve.

M. Bernard Nygard, président de Carino, a affirmé que l'Arctic Explorer avait subi son inspection annuelle le printemps dernier et que c'était «un navire robuste». Il a ajouté que le bateau, construit il y a sept ans et jaugeant 990 tonneaux, n'avait jamais connu de difficultés et que c'était pour lui un mystère qu'il ait coulé à cinq milles marins seulement de Cape Bauld, le point le plus septentrional de Terre-Neuve.

Les survivant ont tous demandé qu'on ne révèle pas leur identité, par respect pour les familles des victimes, et aussi par ressentiment envers la presse: certains se sont plaints, en effet, de la qualité des reportages sur le naufrage, et affirment avoir été harcelés par plusieurs journalistes depuis leur arrivée à Saint-Jean.

Les corps des victimes sont arrivés à Saint-Jean hier, mais on ignore encore quand, et de quelle façon, ils seront remis aux familles.

INJONCTION À L'OPC

Enfants à l'abri de la publicité des jouets Irwin

■ Le seul manufacturier de jouets qui non seulement passait outre à l'article de la loi de la protection du consommateur qui défend la publicité destinée aux enfants, mais qui contestait devant la cour la constitutionnalité de cette loi, devra par suite d'une ordonnance d'injonction interlocutoire cesser de faire, pendant la diffusion de l'émission télévisée La soeur Volante, la publicité des jouets Kenner et Irwin.

JEANNE DESROCHERS

L'injonction accordée par le juge Raymond Landry demeurera en vigueur jusqu'au jugement de fond de la présente cause, «nonobstant appel», c'est-à-dire jusqu'à ce que le tribunal se soit prononcé sur la constitutionnalité de l'article 248 de la loi sur la protection du consommateur.

L'affaire Irwin avait déjà soulevé l'indignation, notamment au cours de l'assemblée annuelle de l'Association des consommateurs du Québec. Le fait que ce fabricant adoptait une tactique aussi déloyale, alors que tous les autres fabricants de jouets respectaient la loi, et que les intimés eux mêmes avaient d'abord consenti à retirer leurs réclame des émissions d'enfants, pour continuer ensuite à les diffuser à l'extérieur de Montréal, avait incité l'assemblée générale de l'ACQ à adopter une résolution invitant les consommateurs à boycotter les compagnies qui enfreignant la loi.

On ne peut encore présumer de ce qui arrivera de la campagne de boycottage, si la publicité est retirée comme l'injonction l'ordonne.

Un argument des avocats de la compagnie pourrait bien soulever une autre sorte d'indignation. «Le tribunal ne peut soscrire auxx prétentions des intimées lorsqu'elles soumettent que toute la cause d'action est située dans la province d'Ontario», dit le juge. Les compagnies en cause, Irwin Toy, Irwin Specialties Kenner Products et F.H. Hayhurst (à l'exclusion du publicitaire Paul L'Anglais) avaient invoqué qu'elles sont toutes domiciliées dans la province d'Ontario et qu'elles n'ont aucune place d'affaires au Québec. Elles avaient aussi invoqué que leur message s'adressait aux adultes, deux allégations que le juge a refusées. Selon le juge Landry, «les intimées ont violé ouvertement et systématiquement la loi sur la protection du consommateur» et le requérant (l'Office de la protection du consommateur) a «un droit clair à l'injonction».

AVIS AU PERSONNEL

A cause de la grève des postes, nous avons organisé un système spécial de distribution des chèques au personnel.

Nous prions le personnel touché de se présenter aux endroits suivants à l'intérieur de l'horaire indiqué et de bien vouloir apporter la carte assurance sociale.

PERSONNEL ENSEIGNANT
— caisse-maladie maniable
— élèves excédentaires
— suppléance (fin de juin)
— frais de perfectionnement
— éducation aux adultes (à la leçon) (fin de juin) les 20, 21 et 22 juillet 1981

CENTRE ADMINISTRATIF
1010, rue Labelle, Saint-Jérôme
entre 9h et 16h (fermeture: 11h 45 et 13h)

PERSONNEL NON ENSEIGNANT
— frais de perfectionnement
— paie régulière
— caisse-maladie maniable
à compter du 16 juillet 1981

CENTRE ADMINISTRATIF
de 13h 30 à 16h

POUR LE PERSONNEL EN PRESTATIONS D'ASSURANCE-SALAIRE
les 9 et 16 juillet 1981
au Centre administratif

POUR LE PERSONNEL TEMPORAIRE
— Ayant travailler les semaines du 14 et 21 juin 1981 et ceux devant travailler en juillet
le 9 juillet 1981
au Centre administratif
entre 8h 30 et 16h
— 4% de vacances à tous les employés temporaires (jusqu'au 30 juin)
le 20 juillet 1981
au Centre administratif
entre 8h 30 et 16h

Madeleine-L. Perreault
Directeur du personnel

Commission Scolaire Saint-Jérôme
1010, boul. Labelle, Saint-Jérôme, Québec J7Z 5N6

Woolco

RABAIS DE 25% À 50%

Solde de vêtements d'été!

Rabais de 25%!
Sandales pour dames
Vaste choix de modèles, couleurs et pointures.
Prix courants Woolco, la paire: 11.97
Prix spéciaux Woolco, la paire: $9

Rabais de 41% à 53%!
Pantalons et jupes pour dames
Variété de jupes et pantalons confectionnés en polyester, en coton ou en velours côtelé offerts dans une gamme de coloris. Tailles 5 à 15, 8 à 18.
Prix courants Woolco, chac.: 16.95 à $32
Prix spéciaux Woolco, chac.: $10 à $15

Rabais de 29% à 42%!
Robes pour juniors
Vaste choix de robes aux couleurs ravissantes. Modèles de tons unis ou imprimés. Tailles: 7 à 15, 8 à 18, 16½ à 24½.
Prix courants Woolco, chac.: $17 à $35
Prix spéciaux Woolco, chac.: $12 à $20

Rabais de 29% à 56%!
Pulls et cardigans
Choix de modèles confectionnés en 100% polyester ou coton. Tailles: P.M.G. Une offre à ne pas manquer!
Prix courants Woolco: 2 pour $7 à 22.95
Prix spéciaux Woolco: 2 pour $5 à $10

Rabais de 45% à 50%!
Vaste choix de vêtements pour enfants
Variété de pulls, maillots de bain, pantalons et robes bain-de-soleil, offerts dans une vaste gamme de tissus et de jolies teintes. 2 à 6x.
Prix courants Woolco, chac.: 1.97 à 9.97
Prix spéciaux Woolco, chac.: $1 à $6

Rabais de 46% à 50%!
Vaste choix de vêtements pour fillettes et adolescentes.
Choix de modèles de robes, pantalons et pulls. Tons unis ou attrayants imprimés. Tailles: 4 à 6x et 7 à 14. Venez vite alors que la sélection est à son meilleur.
Prix courants Woolco, chac.: $8 à $13
Prix spéciaux Woolco, chac.: $4 à $7

Rabais de 27% à 43%!
Sacs à main pour dames
Sacs confectionnés en vinyle ou en toile. Choix de modèles aux couleurs diversifiées s'agençant à toutes vos tenues.
Prix courants Woolco, chac.: 3.50 à $25
Prix spéciaux Woolco, chac.: $2 à $15

Rabais de 43% à 51%!
Coordonnés pour dames
Jupes et blouses confectionnées en 100% polyester ou coton. Offertes dans un choix de tons unis ou imprimés. Tailles 7 à 15 ou P.M.G.
Prix courants Woolco, chac.: 14.76 à 48.95
Prix spéciaux Woolco, chac.: $8 à $24

Rabais de 33% à 40%!
Shorts pour dames et juniors
Sélection de shorts confectionnés en polyester ou en tissu éponge. Choix de teintes. Tailles: P.M.G., 7 à 15, 38 à 44.
Prix courants Woolco: 2 pour $9 à 9.95
Prix spéciaux Woolco, chac.: $3 à $6

Rabais de 25% à 38%!
Pulls pour hommes et garçons
Pulls confectionnés en polyester et coton ou coton. Modèles avec ou sans manches, encolure en V ou ras du cou. Tailles variées. Choix de couleurs.
Prix courants Woolco, chac.: 3.97 à 9.88
Prix spéciaux Woolco, chac.: $3 à $7

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks en solde.

Achetez Woolco... partez gagnant!

BROSSARD, PLACE PORTOBELLO, 7200, boul. Taschereau et pont Champlain
LAVAL, CENTRE LAVAL, Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
ST-LÉONARD, CENTRE LANGELIER, 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est
KIRKLAND, PLAZA ST-CHARLES, Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles
ST-LAURENT, CENTRE LE BAZAR, 3750, Côte-Vertu (Autobus 147) Transcanadienne sortie 38
LONGUEUIL, CENTRE CENTREVILLE, boul. Rolland-Therrien et Curé-Poirier
REPENTIGNY, LES GALERIES RIVE NORD, 100, boul. Brien
ROSEMÈRE, PLACE ROSEMÈRE, 401, boul. Labelle
LaSALLE, CENTRE LE CAVELIER, 8248, boul. Champlain
ST-JEAN, LES GALERIES RICHELIEU, 978, boul. du Séminaire
VALLEYFIELD, CENTRE VALLEYFIELD, 30, chemin Dufferin
JOLIETTE, GALERIES JOLIETTE, 1055, boul. Firestone

LES GRANDS MAGASINS Woolco
UNE DIVISION DE F. W. WOOLWORTH CIE LTÉE

Heures d'affaires: lundi à mercredi, de 9 h à 18 h, jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h, samedi, de 9 h à 17 h.

EX-DÉTENU QUI CROYAIT ÊTRE ENGAGÉ AU SCC

Buyse désillusionné par les belles promesses du gouvernement fédéral

■ Le premier à critiquer le peu d'intérêt de l'entreprise privée pour les programmes d'embauche d'anciens détenus, le service correctionnel du Canada (SCC) n'a pas encore réalisé son projet d'engager Michel Buyse comme relationniste «à la pige».

ANDRÉ CEDILOT

Interrogé à plusieurs reprises ces dernières semaines, un porte-parole du SCC, Guy Verreault, qui avait confirmé la nouvelle à LA PRESSE en avril, a expliqué le retard en invoquant certaines erreurs commises dans la rédaction du contrat à intervenir entre les parties. Puis, tout récemment, par des considérations d'ordre budgétaire.

Pendant ce temps, désillusionné par les belles promesses du gouvernement fédéral, Michel Buyse est au bord du découragement. Croyant être engagé au SCCSS, en mai, il avait entrepris les démarches pour se trouver un nouveau logis et, comme il l'a confié lors d'une conversation téléphonique, «cesser ainsi de vivre au crochet de mes parents».

Soulignant «vivoter au jour le jour» en attendant l'appel du SCC, Michel Buyse a dit avoir frappé à la porte de trois employeurs, dont un organisme pour handicapés physiques, dans l'intervalle, mais il a essuyé des refus partout.

Au SCC, le rôle qu'on lui a promis consisterait à agir comme conseiller et conférencier pour le compte du service des communications de la direction des pénitenciers fédéraux du Québec. Il devait être engagé pour une période d'environ quatre mois, selon un contrat renouvelable au besoin par le gouvernement central.

Michel Buyse est cet ancien détenu qui a passé tout près de 17 années de sa vie derrière les barreaux et qui, lors de son séjour au pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines, a organisé le premier week-end pour handicapés à l'intérieur des murs d'une institution carcérale. Initiative incidemment qui se répète chaque année depuis au même pénitencier.

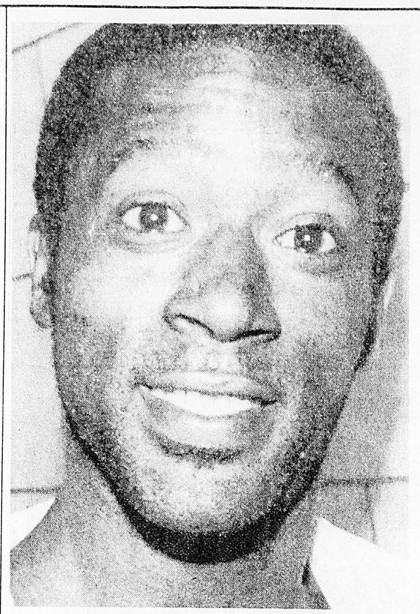

téléphoto UPI

Charles Sears, âgé de 32 ans, a été accusé, hier à New York, d'avoir tué un vagabond à coups de rasoir et d'en avoir assailli un autre. La police le croit responsable des 15 attaques du genre perpétrées dans la ville depuis 10 jours: en tout, deux personnes ont été tuées et 13 autres blessées.

ACCUSÉ D'AGRESSIONS AU RASOIR SUR DES VAGABONDS

Charles Sears devra subir un examen mental

■ NEW YORK (AP) — Un ex-détenu accusé d'avoir tué un homme et d'en avoir attaqué un autre au cours d'une série d'agressions à coups de couteau sur des vagabonds, est détenu sans caution et devra subir un examen mental.

L'individu, Charles Sears, âgé de 32 ans, un ancien combattant de la guerre du Vietnam, a été accusé officiellement du meurtre d'un homme de 40 ans, Michael Fiorentino, qu'il aurait attaqué alors qu'il était allongé sur un banc, dans un parc de la ville; il est accusé de plus d'avoir assailli, deux heures plus tard, Edwin Feliciano, qui réussit à prendre la fuite et prévint immédiatement la police. Lors de son arrestation, effectuée quelques instants plus tard, on trouva sur lui un rasoir maculé de sang.

Cette série d'attaques sauvages avait débuté le 27 juin, lorsque huit vagabonds avaient été blessés de cette façon; en tout, deux hommes ont été tués et 13 autres blessés, et la police pense que ces 15 agressions, commises sur une période de 10 jours, ont toutes été commises par la même personne: «Nous ne pensons pas qu'il y ait eu plus d'un assaillant», a déclaré le détective-chef James Sullivan.

La police précise que Sears, père de quatre enfants, avait déjà été accusé, en 1977, d'avoir assailli un homme, mais il ne s'était pas présenté en cour, et le mandat émis contre lui n'avait jamais pu lui être servi.

Par la suite, il semble que sa femme ait refusé de continuer de vivre avec lui, et il erra d'un quartier mal famé à l'autre; son dernier logement était une chambre à $3.50 la nuit.

Il avait déjà été arrêté pour possession d'une arme à feu, vol et agression, et aurait passé trois ans à la prison de Sing Sing.

Selon le procureur adjoint de district Harvey Rosen, Sears avait déjà effectué un séjour dans un hôpital de Tidewater, en Floride, où il avait été diagnostiqué comme étant un schizophrène paranoïaque.

Le soleil traverse la Manche en avion

■ LONDRES (AFP) — Le premier avion piloté et mu exclusivement par l'énergie solaire, «Solar Challenger», a réussi mardi la traversée de la «Manche, reliant l'aéroport de Cormeilles-en-Vexin, près de Paris à celui de Manston, dans le Kent, en Grande-Bretagne, en cinq heures et demie.

«Solar Challenger», piloté par le Californien Stephen Ptacek, 28 ans, un pilote confirmé, s'est posé en douceur, près de la tour de contrôle de l'aéroport. Il n'a pas manqué de soleil: la journée de mardi a été particulièrement ensoleillée en Grande-Bretagne.

Ptacek a été accueilli par une multitude de photographes et des représentants de l'aviation civile et militaire britannique.

Une première tentative de traversée de la Manche avait dû être interrompue le 14 juin, après seulement quelques km.

«Solar Challenger» pèse moins de 90 kilos et fait de 14 mètres d'envergure, ce qui lui permet de planer en cas de besoin. Il mesure neuf mètres de long et est propulsé par une hélice à pas variable de 3,6 mètres de diamètre, actionnée par un petit moteur électrique de trois kilowatts. Ce moteur est exclusivement alimenté par le courant produit par plus de 16,000 cellules photovoltaïques disposées sur la surface supérieure des ailes et de l'empennage.

«Solar Challenger», inventé par l'Américain Paul MacCready, vole à une vitesse de quelque 30 à 60 km/h. Son altitude de croisière est de l'ordre de 5,000 mètres, assez bas pour ne pas avoir besoin de masque à oxygène, assez haut pour bénéficier au maximum des rayons du soleil et avoir le temps de descendre en planant et choisir un site d'atterrissage. Il met environ une heure pour monter à 3,000 mètres.

Paul McCready, 55 ans, dirige à Pasadena, en Californie, une entreprise spécialisée dans les économies d'énergie. Il a racheté à bas prix à la NASA les cellules photovoltaïques dont est équipé l'avion.

photo AP

Le pilote américain Stephen Ptacek qui a réussi en 5 heures et demie la traversée de la Manche à bord du premier avion mû exclusivement à l'énergie solaire, est accueilli à son arrivée à l'aéroport de Manston, en Angleterre, par l'ingénieur qui a conçu l'appareil, Paul McCready.

SI HALIFAX NE SE RÈGLE PAS

Grève des policiers dans toute la Nouvelle-Écosse?

■ HALIFAX (PC) — Les négociations entre l'autorité municipale et la police d'Halifax sont rompues et les policiers menacent d'étendre leur grève à toute la province en réclamant que le gouvernement intervienne et règle le conflit qui dure depuis 40 jours.

Suivant les chiffres mis de l'avant par les deux parties mardi, un écart de $1,100 dans une convention collective de trois ans les sépare.

M. Joseph Ross, négociateur de la police, a déclaré mardi que l'on était très loin de s'entendre, que la grève en était au point mort et qu'un arbitrage qui lierait les deux parties était maintenant le seul moyen de procéder.

M. Ross dit qu'il a déjà demandé au gouvernement de rappeler au travail par une loi les 196 policiers en grève. On n'a pu obtenir de commentaire du ministre du Travail, M. Kenneth Streatch.

Il faudrait rappeler les parlementaires pour passer une loi spéciale.

La ville ne veut pas d'arbitrage exécutoire. Le maire d'Halifax a déclaré, la semaine dernière, qu'il n'était pas disposé à confier le règlement de cette affaire à une bande de l'extérieur.

M. Ross a dit que le syndicat était prêt à étendre le piquetage à tous les immeubles de la ville.

M. Roy Landry, président de l'Association des policiers, a dit que celle-ci demandera à la Police Association of Nova Scotia d'étudier la possibilité d'une grève de ses 500 membres de 21 municipalités pour une journée ou davantage.

Comme on lui demandait si ce serait légal, il a répondu: «Qui s'en inquiète?»

M. Landry a admis que les policiers commençaient à souffrir de la grève, ayant tous et chacun perdu environ $3,000 depuis le début.

Le suspect d'Atlanta inculpé grâce à un expert de la GRC

■ OTTAWA (CP) — Un expert légiste de la GRC a aidé à l'enquête qui a mené à l'arrestation d'un homme accusé d'avoir tué une des victimes d'Atlanta.

Le superintendant Peter Gazey, chef du Centre de médecine légiste de la GRC à Ottawa, a déclaré qu'un spécialiste de l'analyse des cheveux et des fibres s'était en effet rendu à Atlanta à la demande de l'unité spéciale d'enquête sur les meurtres d'Atlanta. Il a ajouté que le scientifique, qu'il n'a pas voulu identifier, avait passé une journée dans cette ville, il y a un mois. M. Gazey n'a pas voulu parler du travail qu'y avait fait le spécialiste là-bas.

Selon les journaux d'Atlanta, c'est à la suite du travail effectué en laboratoire par deux spécialistes que Wayne B. Williams, un photographe noir de 23 ans, a été arrêté. Il semble que des fibres trouvées sur le corps de la victime correspondraient à des fibres prélevées dans la chambre à coucher de Williams.

Sullivan et Guttman s'en tirent bien

■ Les jeunes avocats Ronald Sullivan et Alan Guttman s'en tirent bien. Accusés conjointement dans une étrange affaire de vol d'un camion contenant des appareils électroniques destinés à la production d'émissions de télévision, camion représentant une valeur de plus d'un demi-million de dollars, Sullivan et Guttman avaient été traînés en cour par la police parce qu'ils avaient trempé dans les transactions destinées à récupérer le camion disparu.

Guttman avait vu, avant-hier, sa citation à procès cassée par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, pour défaut de preuve évidente. Me Sullivan, un autre avocat, s'est vu dire par le juge Gilbert Morier, qu'il n'était peut-être pas très noble et même qu'il pouvait être immoral et mauvais de monnayer une information, mais que ça n'était pas forcément reprehensible selon le code pénal. Même si les derniers déplacements du camion laissent le magistrat perplexe, les deux jeunes avocats n'ont encore aucun casier judiciaire, et leur complicité dans le vol n'a été prouvée en aucune façon.

En fin de compte, le juge Morier constate qu'il n'est pas du tout prouvé que l'action de Me Sullivan, comme celle de Me Guttman, n'aient pas eu comme résultat possible d'éclaircir le vol et de démasquer les véritables coupables, ce que la police n'a pas été encore en mesure de faire.

VIOLONISTE ASSASSINÉE

Son mari pourra poursuivre le MET et le meurtrier

■ NEW YORK (AP) — Le mari de la violoniste canadienne Helen Hagnes Mintiks, assassinée au Metropolitan Opera House l'an dernier, a obtenu le droit de poursuivre le meurtrier ainsi que la maison de l'opéra.

Les documents de cour remplis hier indiquent que le sculpteur Janis Mintiks entend poursuivre le Metropolitan Opera Association Inc. et Carig Crimmins pour dommages et intérêts.

Crimmins, 22 ans, qui travaillait comme accessoiriste au Centre Lincoln du Metropolitan quand Mme Minticks a été tuée, a été reconnu coupable du meurtre par la Cour suprême de l'Etat à Manhattan.

On sesouvirndra que la violoniste de 31 ans, originaire d'Aldergrove en C.-B., avait été trouvée morte et nue dans une bouche d'aération du Centre Lincoln le 21 juillet dernier et Crimmins aurait avoué aux autorités que la femme était vivante quand il l'avait lancée dans la chute.

À LA SUITE D'UN ACCIDENT

$958,300 à une fillette de 3 ans

■ CALGARY (CP) — Une fillette de trois ans devenue aveugle, retardée mentalement et paralysée à la suite d'un accident d'auto survenu en 1978 à Calgary, a obtenu une indemnisation de $958,300 pour s'assurer les soins dont elle aura besoin toute sa vie.

«Je ne pense pas qu'une indemnisation aussi importante ait jamais été accordée en Alberta», a déclaré l'avocat de la petite Jolene Rose Barrette, d'Ajax, Ontario. D'autres avocats ont dit qu'il s'agissait sans doute d'un des plus gros dédommagement accordé à la suite d'un accident au Canada.

Jolene avait trois mois seulement lorsque l'accident s'est produit. Elle est maintenant paralysée des bras et des jambes et vit dans un établissement pour enfants handicapés.

Le règlement signifie que le père aura désormais suffisamment d'argent pour que l'enfant soit soignée chez lui, s'il décidait de la ramener à la maison. La mère et un frère de la fillette sont morts dans l'accident.

L'entente a été conclue par l'avocat de la petite fille et l'avocat de Phillip Hills, l'automobiliste responsable de l'accident. Sa voiture est entrée en collision avec celle des Barrette qui était alors stationnée.

SUITE AU GRAND SUCCÈS REMPORTÉ PAR NOTRE VENTE 10 JOURS «CITADELLE» LA VENTE SE POURSUIVRA QUELQUES JOURS

LES 10 JOURS CITADELLE ça continue!

HI-CLON Granule 100 lb Ord.: $169.99 SPÉCIAL $119

CHLORE CONCENTRÉ 100% 8 KILOGRAMME Ord.: $72.99 SPÉCIAL $59.00

PLATE-FORME 4' x 6' $69.00

ÉCHELLE aluminium pour monter sur deck Ord.: $29.99 SPÉCIAL $19

ALGÉCIDE 2 pour 1

JEUX DE CERCEAU ORD.: $9.99 SPÉCIAL $5.99

Chlore liquide purox 5 litres Ord.: $2.99 SPÉCIAL $1.99

hth 75 LBS $109

VOGUE Couronne 6" Mur fini vinyle Poteaux 6" $1,149 Garantie 10 ans Valeur ord.: $1,349.00

18' tout équipée, plate-forme 5' x 6' incluse.
Autres grandeurs disponibles à prix spécial. Ovale 15' x 25' - 15' x 30'
Ronde 15' - 24' - 27'

TOILE SOLAIRE avec bulbe 20% DE RABAIS Toutes grandeurs disponibles

ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE TOILE SOLAIRE «Sunblanket»
• En saison, hausse la température de l'eau • Conserve l'énergie, réduit les frais de chauffage de 50% et plus • Prolonge la saison de baignade
La couverture de piscine qui économise l'eau, l'électricité, l'argent et permet de profiter plus longtemps de la piscine

GRANDEUR	PRIX SPÉCIAL	GRANDEUR	PRIX SPÉCIAL
12'	$ 24.99	15 x 30'	76.99
15'	37.99	15 x 41'	101.99
18'	54.99	16 x 32'	84.99
21'	75.99	18 x 33'	101.99
24'	97.99	12 x 24' creusée	52.99
27'	122.99	14 x 28' creusée	71.99
12 x 24'	50.99	16 x 32 creusée	93.99
15 x 24'	54.99	18 x 36' creusée	117.99
15 x 25'	59.99	20 x 40' creusée	144.99
15 x 27'	67.99		

LUNDI AU VENDREDI: 10h00 à 21h00 SAMEDI: 9h00 à 17h00. DIMANCHE: 13h00 à 17h00

PLANCHE DE NATATION Rég.: $9.99 2 pour 1

SIÈGE pour BÉBÉ Ord.: $9.99 SPÉCIAL $5.99

ENSEMBLE DE PATIO ESPACE 2000 RÉDUCTION DE 20%

PISCINES CREUSÉES Tout équipées, installation comprise à partir de $2999 Diamètre 18'
GLISSADE EN SUS
GARANTIE 10 ANS Pro-Rata
PISCINE RONDE Hauteur des murs 52 po

GRATUIT Avec chaque chaise flottante, obtenez gratuitement une planche nautique d'une valeur de $9.99

CHAISE FLOTTANTE DE LUXE SPÉCIAL À PARTIR DE $19.99 à $84.99

ÉCHELLE SÉCURITAIRE Ord.: $99.99 SPÉCIAL $59.00

TAPIS GAZON Ord.: $4.99 v.c. SPÉCIAL $3.99 v.c.

Broil Queen DE JACUZZI Gril au gaz
30,000 B.T.U. avec 2 brûleurs Ord.: $349.00 SPÉCIAL $249
• S'ALLUME INSTANTANÉMENT • BRIQUETTES PERMANENTES (roches volcaniques) • CONTRÔLE DE LA CHALEUR (bas - moyen - très chaud) • MENUS TRÈS VARIÉS (steak - fruits de mer - B.B.Q.) • PROPRE (autonettoyant) • ÉCONOMIQUE (10¢ pour ½ heure de cuisson) • SÉCURITAIRE • MÊME SAVEUR QUE LE CHARBON DE BOIS
Aussi disponible 20,000 B.T.U. - 1 brûleur $199

VESTE DE SÉCURITÉ Ord.: $14.99 SPÉCIAL $3.99

TROUSSE 4 SAISONS PRO-KIT Award Ord.: $6.99 SPÉCIAL $3.99

PISCINE RONDE 18' Garantie de 10 ans. Prorata — Tout équipée, 18 accessoires inclus.
RONDE 12' x 36' Piscine et échelle - balayeuse $199
Ordinairement $1,099 SPÉCIAL $849

PISCINES CREUSÉES Tout équipées, installation comprise, toutes grandeurs et formes disponibles.
GARANTIE 10 ANS PRO-RATA
incluant trottoir de béton armé de 200' carrés (14 x 30') $4,999

GRATUIT Durant la SUPER VENTE INVENTAIRE à l'achat d'une toile hiver-automne OBTENEZ UN BALLON D'HIVER Valeur $19.99

PROTÉGER VOTRE PISCINE CONTRE LA RIGUEUR DE L'HIVER
TOILE AUTOMNE-HIVER

Super Deluxe	ronde	15	$39.99
Super Deluxe	ronde	18	$49.99
Super Deluxe	ronde	21	$59.99
Super Deluxe	ronde	24	$79.99
Super Deluxe	ronde	27	$99.99
Super Deluxe	ovale	12 x 24	$44.99
Super Deluxe	ovale	15 x 21	$49.99
Super Deluxe	ovale	15 x 24	$54.99
Super Deluxe	ovale	15 x 25	$56.99
Super Deluxe	ovale	15 x 27	$59.99
Super Deluxe	ovale	15 x 30	$64.99
Super Deluxe	ovale	15 x 33	$69.99
Super Deluxe	ovale	15 x 41	$84.99
Super Deluxe	ovale	18 x 33	$79.99
Super Deluxe	creuse	12 x 24	$59.99
Super Deluxe	creuse	14 x 28	$74.99
Super Deluxe	creuse	16 x 32	$89.99
Super Deluxe	creuse	16 x 34	$94.99
Super Deluxe	creuse	18 x 36	$109.99
Super Deluxe	creuse	20 x 40	$129.99

TÊTE DE BALAYEUSE Autres modèles disponibles SPÉCIAL $5.99
NET À FEUILLES avec manche télescopique Valeur $15.98 SPÉCIAL $9.99

TROUSSE ANNUELLE de produits chimiques pour piscine jusqu'à 24' de diamètre
• Chlore liquide • Traitement choc de chlore • Algicide • Stabilisateur • Chlore concentré à dissolution lente • Distributeur de chlore • Feuillet d'instruction
SPÉCIAL $79

TOILE DE REMPLACEMENT 20 jauge - Garantie 10 ans prorata Toutes les grandeurs disponibles
SPÉCIAL RABAIS 20%

ÉCHELLE PLATE-FORME Valeur de $44.99 à $49.99 SPÉCIAL $39

BOUÉE DE SAUVETAGE Rég. $9.99 Spécial $5.99

GILET DE SAUVETAGE Rég. $24.99 Spécial $19.00

PISCINES CITADELLE
LONGUEUIL 620, PLACE TRANS-CANADA 527-8617
LAVAL 1770, BOUL. DES LAURENTIDES (coin boul. Saint-Martin) 384-4581
SAINT-JEAN 555, BOUL. DU SÉMINAIRE 348-6851
TROIS-RIVIÈRES 8255, BOUL. JEAN-XXIII 377-2921
REPENTIGNY 545, RUE NOTRE-DAME 585-0100
DRUMMONDVILLE 1725, RUE MERCURE 478-3989
SHERBROOKE 4701, BOUL. BOURQUE 564-8611
ARTHABASKA 54, RUE GIROUARD 357-8344
BROSSARD 7515, BOUL. TASCHEREAU 656-1710
JOLIETTE 564, RUE ST-CHARLES-BOROMÉE 759-8110
SAINT-HYACINTHE 2760, RUE BOURDAGES 773-5667
TRACY, Sorel 825, RUE MARIE-VICTORIN 742-7962

Le monstre du lac Champlain est toujours d'actualité

■ PORT HENRY, N.Y. (AP) — Le «monstre» du lac Champlain est le sujet de conversation des vacanciers qui envahissent cet été les plages de cette mer intérieure de 200 km de circonférence. A Port Henry, «Champ» est décidément le roi des conversations.

A peu près tout le monde dans cette ville prétend avoir vu le monstre ou connaître quelqu'un de fiable qui a vu le monstre, dont la présumée photo a paru dans le New York Times, la semaine dernière.

Sandra Mansi, qui habite maintenant Winchester, au New Hampshire, a dit qu'elle avait pris une photo, dont elle détient les droits, le 5 juillet 1977, depuis un endroit sur le lac près de la frontière du Vermont.

Il est question de l'existence d'une créature ressemblant à un dragon depuis 350 ans environ, depuis, en fait, l'exploration du lac par Champlain lui-même. Ces dernières années, on accorde plus de sérieux aux déclarations des gens qui ont prétendu avoir vu le monstre, puisque des hommes de science ont pris au sérieux l'existence de Nessie, le serpent du Loch Ness, en Ecosse.

Les experts qui ont étudié la photo de Mme Nansi ont dit qu'elle n'avait pas l'air truquée, mais ils ont eu du mal à ne pas dire que la bête avait plutôt l'air d'un monstre.

La photo montre une créature au long cou et au dos arrondi. La majeure partie du corps de la bête est immergée. La photo ressemble beaucoup à la caricature que l'on a faite du monstre et qui orne ça et là le paysage de Port Henry.

Pour beaucoup de gens de Port Henry, la photo de Mme Hansi est une preuve suffisante de l'existence de la bête, «Champ», comme on l'a surnommé, est en quelque sorte la mascotte officieuse de la ville.

L'an dernier, la municipalité a adopté une résolution déclarant que la partie locale du lac, la baie de Bulwagga, était interdite à quiconque avait l'intention de faire du tort à la bête, de la chasser ou de la tuer. Les caricatures d'un dragon souriant tapissent les vitrines des boutiques de la rue principale. Des enseignes à l'entrée du village vous disent «Bienvenue à Port Henry, patrie de Champ.»

Cours D'ANGLAIS
et autres langues, commençant le 15 juillet. 4 semaines, 5 jours, 3 heures par jour $200
Aussi cours réguliers, privés et semi-privés à prix modiques.
Téléphone: 933-8252
1235, rue Guy
Permis du ministère de l'Éducation. Frais déductibles d'impôt.
ELC Centre Linguistique Européen

Vente
Toutes couleurs.
Fenêtres et panneaux d'aluminium garantis 20 ans.
Conditions 90 jours disponibles.
Aluminium Robert
681-8861 733-3771

LES APPELS SUR LA LOI 101

Les nouveaux commissaires ont appris leurs leçons

■ Le manque de continuité de la Commission d'appel sur la langue d'enseignement est responsable de jugements rendus erronnément dans un certain nombre de cas et qui viennent d'être révisés à l'avantage des plaignants.

MARIANE FAVREAU

C'est en effet parce qu'elle ignorait la jurisprudence établie antérieurement que la commission d'appel avait d'abord refusé à l'école anglaise un certain nombre d'enfants dont les parents n'avaient fait au Québec qu'une partie de leur scolarité primaire en anglais.

La commission avait donc interprété que les parents devraient avoir fait toutes leurs études primaires en anglais pour que leurs enfants bénéficient de l'école anglaise. Or, au cours des années antérieures, la commission d'appel avait déjà permis l'accès à l'école anglaise à des enfants dont les parents, venus ici comme immigrants, n'avaient fait que continuer à l'école primaire anglaise des études entreprises dans leur pays d'origine.

Il ne faudrait donc pas croire que la Commission d'appel a changé quoi que ce soit par rapport à ses pratiques antérieures, explique son secrétaire, M. J.-J. Fournier.

D'où vient qu'une commission relativement importante puisse ainsi «perdre le fil», oublier sa propre jurisprudence? Selon le secrétaire de la commission d'appel, ceci est dû au manque de continuité dans le temps. Les membres de la commission d'appel qui siégeaient depuis quelques années ont quitté leur poste l'été dernier et ce n'est qu'en février dernier que les trois nouveaux commissaires ont été nommés. Il n'y a donc pas eu de «soudure», les nouveaux commissaires n'apprenant pas des anciens leurs façons de faire, explique le secrétaire.

D'où l'erreur d'interprétation maintenan corrigée. Une trentaine de familles vont donc pouvoir, comme elles le souhaitaient, mettre leurs à l'école anglaise, les parents ayant fréquenté suffisamment l'école anglaise pour satisfaire à la loi.

La commission d'appel reçoit de 200 à 300 demandes par année de révisions de cas d'élèves non admis à l'école anglaise alors que les parents estiment qu'ils y ont droit. Selon le secrétaire, la commission d'appel fait droit à environ deux demandes sur trois.

Les trois commissaires actuels sont MM. André Denis, président, Norman Dann et Guadaloupe Calderon.

Gardez ce numéro à votre portée

285-7111

Les ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE

Il vous sera utile

Faites de l'argent avec vos vieux pneus!

MAIS D'ABORD, FAITES-LES ÉVALUER GRATUITEMENT CHEZ

CANADA TIRE CIE

Pour chaque vieux pneu que vous remplacez par du Michelin neuf, vous recevrez de $10 à $40 tout dépendant de leur état.*

Cette offre prend fin le 20 juillet 1981

Prix selon la liste suggérée par le fabriquant
*Selon la marque, la qualité et l'usure

Vendez un vieux pneu pour chaque Michelin neuf acheté

- 770 rue Notre-Dame ouest 861-1611
- 1025 Jean-Talon est 271-3551
- 5150 Jean-Talon ouest 731-7811
- 6000 rue Sherbrooke est 254-6006
- 1200 boul. Curé Labelle 688-6263
- 3352 Montée des Sources 683-2844
- 3435 boul. Taschereau 678-8080

MICHELIN ça rassure

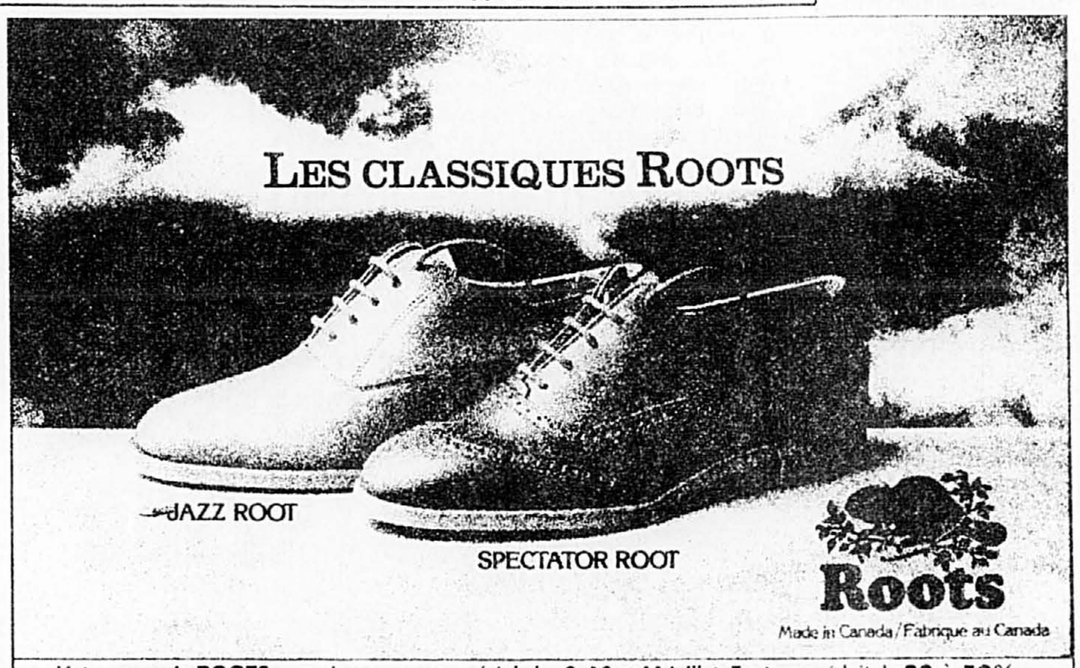

Votre magasin **ROOTS** organise une vente spéciale les 9, 10 et 11 juillet. Tout sera réduit de **20 à 50%**.
Vous pourrez profiter d'un rabais de 20% sur les vêtements durant ces trois jours.
Venez tôt pour un meilleur choix.

Lundi - mercredi de 10h à 18h — Jeudi et vendredi de 10h à 21h — Samedi de 9h30 à 17h — ÉGALEMENT EN VENTE CHEZ EATON

1392, rue Sainte-Catherine ouest **866-0519**

ÉCONOPRIX

Oui! C'est plus avantageux de faire son marché aux plus petits prix possibles.

JUS DE TOMATES
de fantaisie Aylmer
Bte 19 oz liq.
4/$1
(Pourquoi payer jusqu'à 4/$1.96)

PRUNES SANTA ROSA
de la Californie
Grosseur 4x5
59¢ lb
(Pourquoi payer jusqu'à 99¢ lb)

POULES SURGELÉES
DÉPECÉES
Canada Catégorie A
Panier de 2½ à 3 lb
49¢ lb
(Pourquoi payer jusqu'à 88¢ lb)

COCA-COLA
Bouteille consignée
Plus dépôt
Caisse de 6 bout. de 750 ml
2.49
(Pourquoi payer jusqu'à 2.99)

PÊCHES EN TRANCHES
et poires en moitiés de choix, de l'Australie ensoleillée, Ardmona
Bte 28 oz liq.
89¢
(Pourquoi payer jusqu'à 1.19)

JUS D'ANANAS
non sucré - Dole
Bte 48 oz liq.
89¢
Pourquoi payer jusqu'à 1.24)

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	fermé	Jeudi	10h à 21h
Mardi	10h à 18h	Vendredi	10h à 21h
Mercredi	10h à 18h	Samedi	9h à 17h

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 11 juillet 1981.

- 1255 Shevchenko, LaSalle
- 6840, avenue Fielding
- 9580, boul. Gouin ouest, Pierrefonds
- 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval
- 2545, rue Masson
- 1120, boul. Décarie, St-Laurent

LE SUPER MARCHÉ DE L'AUTO

PEUGEOT 604, 1979, manuelle, bas millage, état impeccable, gris métallisé, tout équipée, 342-1996, après 18h.

PHOENIX 78, 28,000 milles, V-6, automatique, très propre, 676-3540.

PICK-UP 1981, démonstrateur, 4,000 km, $7,600 au lieu de $8,500, marchand, 455-1434.

PINTO 49,000 milles, manuelle, freins neufs, amortisseur neuf, carrosserie en neuf. Aubaine. 523-1573 marchand.

PINTO 74, station wagon, très propre. 725-9111.

PLYMOUTH Fury 74, bonne mécanique, très propre. 521-1366.

PLYMOUTH Fury 76, blanc, peinture neuve, 4 pneus neufs, $2,500, particulier, 722-7341, 327-5807.

PLYMOUTH Volaré 78, bon état, 738-6577, 388-7944, particulier.

PONTIAC Firebird 1976, faut voir. Radio am-fm stéréo, mécanique A-1, original, Marcel, Bureau: 937-6367.

PONTIAC Firebird 79, en très bon état, prix à discuter, après 18h 387-4448, particulier.

PONTIAC Lemans 74, bonne condition, 6 Michelin, $950, 622-4500.

PONTIAC Parisienne Brougham 1973, condition parfaite, $1200. 727-3665.

PONTIAC Parisienne 1975, 66,000 milles, mécanique A-1, $800. Particulier, 523-7006.

PONTIAC Phoenix 1978, V6, 2 portes, automatique, radio, particulier, excellente condition, Bureau: 366-0720 Rés. 695-4898. Nicole.

PONTIAC Sunbird 1980, 12,000 km, très propre, servodirection, servofreins, comme neuve, $5,200. 678-5888. Particulier.

PORSCHE, 924, 1977, excellente condition, Michelin neufs, 1-743-9486.Particulier.

RABBIT diesel 79, bas millage, excellente condition, certificat de garantie. Nordest Volks, 325-3422.

RABBIT Diesel de luxe, 1980, excellente condition, comme neuve, 42,000 kilomètres. 353-3422, particulier.

RABBIT 1979, 2 portes, 4 vitesses, beige, 46000 km. Popular auto, 274-5471.

RABBIT 77, manuelle, 37000 milles, $3,200. 337-9443. Particulier.

RABBIT 78, 2 portes, 4 vitesses, très propre, excellente condition, entièrement vérifié, $4,795 ou offre sérieuse. Arbour Auto, 700 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval, 382-2731.

RABBIT 79 deluxe, A-1, 6 michelins neufs, AM-FM, anti-rouille, suspension neuve, $5000. 625-3498.

RABBIT 79, 4 portes, automatique, 53,000 km. Popular Auto, 274-5471.

RABBIT, GAZ OU DIESEL JETTA, SCIROCCO, 1981
Vaste choix, livraison rapide, nos prix sont très compétitifs. Arbour Auto, 700 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval, 382-2731.

RENAULT V, TL
1979, propre, 40,000km, très bonne condition, équipée, $3,800 ferme. 727-6731. Particulier.

RENAULT 12 1973, sedan, radio Blau Punk amfm stéréo, manuelle, très propre. $1000. Particulier. 342-2436

RENAULT 18, 1981, de luxe, automatique, air climatisé, vitres électriques, serrure électrique, couleur 2 tons, 3000 km seulement. $9950.
RENAULT VILLE-MARIE
CONCESSIONNAIRE RENAULT #
1
2230 VIAU
254-9971

RENAULT 30TS 1977, bon état. Soir, 739-4948, particulier.

RENAULT 5 GTL 1976, verte, toit ouvrant, excellent état, 488-6471.

RENAULT 5 GTL, 1979, 54,000 km., toit ouvrant, 270-7159, 331-8883, particulier.

RENAULT 18, 1981, de luxe, automatique, radio amfm. $8250.
RENAULT VILLE-MARIE
CONCESSIONNAIRE RENAULT #
1
2230 VIAU
254-9971

RENAULT 5 et RENAULT 18, 81
GRAND CHOIX DE COULEURS
LIVRAISON RAPIDE
BAS PRIX
LAREAU AUTOMOBILE
1824 STE-CATHERINE O.
— 937-9551 —

RENAULT 5 GTL 1979, toit ouvrant, rouge, 52,000 km, $5,000, très propre, particulier, jour: 620-1702.

RENAULT 5 GTL 76, toit ouvrant, 73,000 milles, très bonne condition, particulier, 849-0387.

RENAULT 5, GT, noire, roues Mags, am/fm, 20,000 km. $5895. Echange acceptée.
RENAUTL VILLE-MARIE
CONCIESSIONNAIRE RENAULT #
1
2230 VIAU
254-9971

RENAULT 5, Grand Prix, Edition Spéciale, garantie 15 mois ou 25,000 km. $4850.
RENAULT VILLE-MARIE
CONCESSIONNAIRE RENAULT #
1
2230 VIAU
254-9971

RENAULT 5, TL, 1979, radio am/fm, garantie 15 mois ou 25,000 km. $3850.
RENAULT VILLE-MARIE
CONCESSIONNAIRE RENAUTL #
1
2230 VIAU
254-9971

RENAULT 5, 1981
Le plus grand choix de couleurs. Livraison immédiate. Meilleurs prix en ville.
RENAULT VILLE-MARIE
CONCESSIONNAIRE #1
2230 VIAU
254-9971

RENAULT 5, 1980, Au Pavillon, 7665 Lacordaire, 259-6981.

RENEAULT GTL 1980, excellente condition, encore sur garantie, $5,400. 464-0721. Particulier.

ROVER 1980, valeur $20,600, 37,000 km, très bonne condition, V8, système de son AM-FM cassette, 4 haut-parleur, toit ouvrant, michelins, occasion, $13,500, 738-8049, particulier.

SCIROCCO 1978, aussi beau qu'un neuf, en parfait ordre sur toute la ligne, bons pneus, bas millage, $7,395 ou offre sérieuse, Arbour Auto, 700 boul. des laurentides, Pont-Viau, Laval 382-2731.

STATION Dodge Colt 1976, 4 vitesses, 4 cylindres, $1500. 523-1573 marchand.

STATION WAGON Chevrolet Bélair 78, 65,000 milles, air, propre, 526-4497.

T-BIRD 1978, 30,000 milles, transfert outre-mer, $4300, 461-0258

THUNDERBIRD, 74, blanche, intérieur bourgogne, tout equipée, air climatisé, bonne condition, prix à discuter, 388-5578.

TOYOTA Corolla 1600, 1977, 68,000milles, 365-9975. Particulier.

TOYOTA Corolla 74, station-wagon, $800, Michel 684-4502.

TOYOTA COROLLA, cause départ, Liftback, 1981, état neuf, (sous-garantie), $8000, 933-0716.

TRANS AM turbo, 80, couleur bleu, toute équipe A à Z, T-top etc. Prix à discuter. 522-7498

TRANS AM SE, peinture spéciale, tout equipée, 684-5086.Particulier.

TRANS AM Turbo 80, 20,000 km, tout equipée, $8,500, 581-3911.

TRANS AM 1978, excellente condition, $10,500. M. Theo 484-1128. Particulier.

TRANS AM 1978, or, toit en T, très propre. Particulier. 364-1952.

TRANS AMS 78, impeccable, après 6hpm 471-3990.

TRANSAM 79, 37,000km, excellente condition, air climatisé, AM-FM stéreo cassette, $7200 discutable. 337-9084, 387-2829, particulier.

TRIUMPH TR 6, 1976, 35,000 milles, couleur orginale, impeccable. Particulier 674-6055.

TRIUMPH TR-7 76, 37,000 milles, jamais sortie l'hiver, en storage depuis 79, condition impeccable, $4,500. 695-7714, particulier.

VOLARE76, 318, mécanique et carosserie en parfaite condition, $1650, 75,000 milles, 581-2183

VOLKS Rabbit diesel 79, Au Pavillon, 7665 Lacordaire, 259-6981.

VOLKS SCIROCCO 1978, Au Pavillon, 7665 Lacordaire, 259-6981.

VOLKSWAGEN Scirocco 76, excellent etat, $3200. 581-4986 particulier.

VOLVO 1800S, 1969, $2,800, soir: 737-7126, particulier.

VOLVO 1976, 264 GL, 4 portes, très propre, air climatisé, vitres électriques. Excellente condition mécanique. Bons pneus, $4495 ou offre sérieuse. Arbour Auto, 700 boul. des Laurentides, Pont Viau, 382-2731.

VOLVO 1979, 242DL, manuelle, radio Am-Fm, très propre, 50,000 milles, jour: 341-6875, soir: 1-887-2659, particulier

VOLVO 69, Station Wagon, bonne condition, jour: 844-0350, soir 273-6924, particulier.

VOLVO 79, sport, 242 GT, gris, toit ouvrant, manuel, overdrive, 4 pneus neufs, A1, particulier. 620-5089

Il se venge après 42 ans

■ (AFP) — Pour avoir vengé son honneur 42 ans après les faits, un Silicien de 75 ans, M. Vito Cardella, a été condamné hier à 12 ans de réclusion par la Cour d'assises de Palerme (Sicile).

M. Cardella avait tué d'un coup de pistolet, en octobre 79, un habitant de son village, M. Giovanni Castiglione, alors âgé de 73 ans ans. Le crime était resté inexpliqué pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que M. Cardella se décide à parler.

«C'est une vieille histoire qui remonte à 1937, avait-il alors déclaré. Castiglione m'avait dit qu'il m'avait fait cocu. Sur le moment je n'y ai pas prêté attention, et je n'en ai même jamais parlé à ma femme.»

Au président du tribunal qui lui demandait pourquoi il avait décidé de se venger après 42 ans, alors que sa femme était morte depuis six ans, M. Cardella a répondu: «Il m'a fallu toute une vie pour me décider.»

Québec songe à réviser en profondeur la loi sur les accidents de travail

■ QUÉBEC (PC) — La loi sur les accidents du travail pourrait être révisée en profondeur d'ici la fin de l'automne.

C'est ce qu'affirme le quotidien «Le Journal de Québec» dans sa livraison d'aujourd'hui, s'appuyant sur une lettre écrite par le directeur du cabinet du ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre Roy.

Selon le fonctionnaire, cette décision ferait suite aux nombreuses pressions exercées par divers organismes afin de bloquer l'adoption définitive du règlement sur l'incapacité temporaire et permanente paru dans la Gazette officielle du 8 avril 1981.

Dans une lettre en date du 10 juin et adressée au président du Mouvement d'aide aux accidentés du travail du Québec (MAAT) Inc., M. Rosaire Guay, le directeur du cabinet de M. Pierre Marois, écrit «qu'au lieu d'adopter de façon définitive le règlement sur l'incapacité temporaire et l'incapacité permanente, le ministre a l'intention de soumettre un projet de loi visant à amender substantiellement l'actuelle loi sur les accidents du travail».

M. Roy précise, en outre qu'une copie du projet actuellement à l'étude sera envoyée à M. Guay afin de lui permettre de formuler ses commentaires.

Au cabinet de M. Marois, on affirme, par ailleurs, que le ministre envisage une «refonte en profondeur» car «à peu près tous les articles de la loi ont fait l'objet d'une contestation».

Cette révision globale de la loi risque de toucher des dizaines de milliers d'accidentés du travail puisque au 31 décembre 1980, le nombre total de bénéficiaires de rentes de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) atteignait 39,152 soit: 33,312 victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles et 5,840 rentes versées à des veuves ou des personnes invalides à charge.

Soulignons que pour l'année 1980, le coût des rentes a atteint au-delà de $21 millions, soit $6 millions de plus qu'en 1979.

D'autre part, l'an dernier toujours, la CSST a reçu pas moins de 341,996 avis d'accidents et demandes de prestations, soit une augmentation de 5.6 p. cent par rapport à l'année précédente.

De ce nombre, 189,675 demandes ont fait l'objet d'une indemnisation pour interruption du travail, soit 54.9 p. cent des avis comparativement à 53,3 p. cent en 1979.

Enfin les montants affectés aux chapitres de l'incapacité temporaire et permanente se chiffraient respectivement par 198,861,000 millions et par 115,959,000 millions de dollars.

Le président du MAAT a, pour sa part exprimé sa satisfaction d'avoir réussi à bloquer l'adoption du règlement qui aurait, selon lui, pénalisé sérieusement les victimes d'accidents de travail.

Le MAAT estime que les barèmes utilisés par les experts de la CSST pour l'évaluation du degré d'inaptitude au travail doivent être révisés.

Association internationale pour les personnes âgées francophones

■ Le premier ministre Lévesque a annoncé hier la fondation, à Québec, de l'Association internationale francophone annuelle des ainés (AIFA), créée à l'occasion de la quatrième rencontre francophone annuelle qui se déroulait récemment dans la vieille capitale.

Cette initiative est l'aboutissement des travaux d'un comité provisoire élu l'an dernier à Québec, au cours de la précédente rencontre des peuples francophones.

Après divers travaux en commissions, l'assemblée plénière constitutive a adopté des statuts et un règlement interne. Les participants, venus de France, de Belgique, de Suisse, des provinces canadiennes et de la Nouvelle-Angleterre, ont ensuite élu le premier conseil d'administration de l'AIFA, dont le président est un Canadien, M. Jean-Louis Delisle, ancien ambassadeur.

Les objectifs de l'AIFA sont le regroupement des organismes d'ainés oeuvrant au sein des communautés francophones dans le monde et qui s'emploient à revaloriser la personne âgée et à promouvoir son mieux-être. La nouvelle association veut encourager l'usage de la langue française, resserrer les liens entre les ainés francophones, développer chez eux le souci de demeurer autonomes, actifs et présents dans toutes les instances les concernant, et susciter chez les ainés une participation positive à la vie de la société en excluant le cloisonnement des âges.

Pilon
FOURNITURES DE BUREAU

Spéciaux en vigueur jusqu'au 31 juillet 1981

DU SOLEIL BIEN CALCULÉ!

SPÉCIAL $57.95

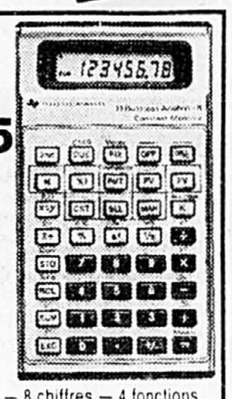

Calculatrice de poche — 8 chiffres — 4 fonctions — puissante calculatrice financière à affichage à cristaux liquides, avec fonctions statistiques et financières incorporées — (Business Analyst II).
No de commande 510-180-3 — Prix Rég. $54.95

SPÉCIAL $21.95

Calculatrice de poche "Texas" — 8 chiffres — 48 fonctions (sin, log, cos, tan, etc.) — mémoire (STO) — décimales flottantes — clefs de pourcentage, racine carrée, constante — fonctionne sur piles 9V non rechargeable (non incluse) et adaptateur AC (sur demande) — (TI-30).
No de commande 510-210-8 — Prix Rég. $24.95

SPÉCIAL $39.95

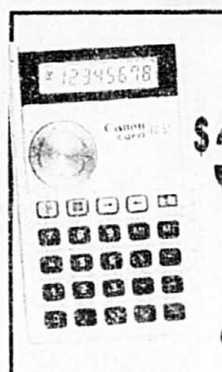

Canon

Conversion métrique — au simple toucher d'un bouton, vous convertissez le système américain et britannique au système métrique international. La Card FC-53 fait le travail pour vous et peut fournir 28 différentes conversions — (FC-53).
No de commande 510-810-5 — Prix Rég. $46.95

SPÉCIAL $29.95

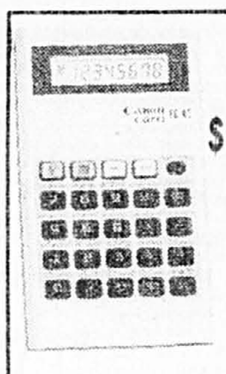

Canon

Calculatrice pour conversion métrique — 8 chiffres — 4 fonctions — racine carrée — calcul de pourcentage — 28 conversions métriques convertit le système américain et britannique au système métrique et vice-versa — (FC-43).
No de commande 510-820-4 — Prix Rég. $34.95

SHARP

Ordinateur de poche de Sharp — 10 chiffres (mantisse) + 2 exposants — language BASIC — capacité de programme 1424 pas — jusqu'à 24 chiffres avec affichage flottant — 26 mémoires avec protection — (PC-1211).
No de commande 510-830-3 — Prix $279.95

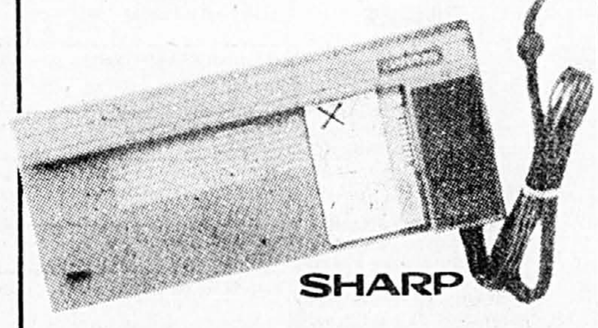

SHARP

Un magnétophone à cassette ordinaire, en tant que dispositif de mémoire externe — interface à cassette — il est aussi possible de rechercher automatiquement les données de programme codifiées par le nom du fichier — (CE-121).
No de commande 599-670-7 — Prix $49.95

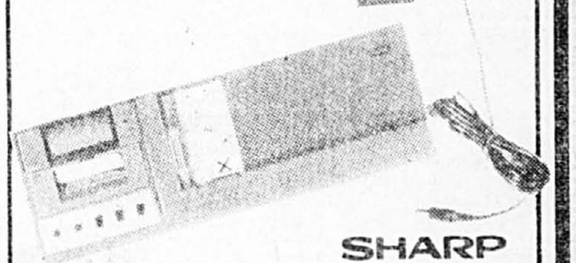

SHARP

Même description que interface à cassettes avec en plus imprimante — (CE-122).
No de commande 599-680-6 — Prix $189.95

PILON INTRODUIT LA LIGNE DE CALCULATRICES CASIO

CASIO

Ce nouveau modèle de poche est très populaire auprès des maîtresses de maison ainsi qu'auprès des étudiants de niveau élémentaire — 8 chiffres — mémoire — clef de pourcentage — extinction automatique — (HP-809S).
No de commande 510-730-5 — Prix $17.95

CASIO

Calculatrice format carte de crédit — un modèle des plus populaires puisqu'elle effectue 34 conversions métriques — 8 chiffres — touches de mémoire — clef de pourcentage — racine carrée — extinction automatique — (MC-34).
No de commande 510-750-3 — Prix $32.95

CASIO

Calculatrice de poche scientifique — 8 chiffres et 2 exposants — le seul modèle qui calcule les fractions — mémoire — (FX-100).
No de commande 510-780-0 — Prix $44.95

CASIO

Calculatrice de poche programmable — 38 étapes — 7 mémoires — 10 chiffres plus 2 exposants — (EX-180P).
No de commande 510-790-9 — Prix $59.95

Pilon
FOURNITURES DE BUREAU

Siège Social & Entrepôt
700 Lebeau, Ville St-Laurent

11 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
MONTREAL: 8559 St-Laurent 381-6261

MONTREAL:		LAVAL:	
765 Beaubien	273-9501	1682 St-Martin Ouest	687-7280
800 Mont-Royal	524-3081	ST-JEROME:	
280 St-Jacques	842-4171	316 St-Georges	436-4430
9034 St-Michel	382-1084	VILLE LASALLE:	
Complexe Desjardins	285-6311	1411 Dollard	363-4550
Place Ville-Marie	861-9497	VILLE ST-LAURENT	
		851 Décarie	748-7961

Êtes-vous observateur?

SOLUTION

1) Pan gauche du veston.
2) Bas de porte de la banque.
3) Dallage complété à gauche.
4) Réservoir de la moto.
5) Avant du garde-boue du side-car.
6) Coin supérieur gauche du coffre-fort.
7) Dallage modifié derrière le coffre.
8) Pied du lampadaire plus long.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs Spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977 C.P. - 16) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre I.E.P. International Electronic Production Ltd. et Compagnie Trust Royal en qualité de fidéicommissaire, passé le 4 juillet 1977 devant Me Jules Blond, notaire, et enregistré le 5 juillet 1977 à la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2796804 est devenue exécutoire.

Gilles Campeau, c.a.
Agent de Compagnie
Trust Royal
en sa qualité de fiduciaire
pour le détenteur
d'obligations de
I.E.P. International
Electronic
Production Ltd.

Bureau de:
Coopers & Lybrand
630 ouest, boul. Dorchester
Suite 2800
Montréal, Québec
H3B 1W7
878-9204

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 20 mai 1981, par lequel Beaumarché Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 29 mai 1981, sous le No 3177349.

POUR CHANGER OU ANNULER VOTRE ANNONCE 285-7203

Province de Québec
Municipalité de
St-Gabriel-de-Brandon
Paroisse

Aux contribuables de la susdite municipalité:

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que: le conseil de la paroisse St-Gabriel-de-Brandon invite la population à participer à une soirée d'information au sujet du schéma d'aménagement, conformément à la loi 125.

Etant donné que vous êtes concernés directement vu votre situation géographique, il serait dans vos intérêts de participer à cette assemblée qui se tiendra mercredi le 15 juillet 1981 à 8 heures p.m., à la polyvalente Bermon.

Donné à St-Gabriel-de-Brandon ce 29e jour de juin 1981.

Claude Coutu,
secrétaire-trésorier

AVIS vous est donné par la présente que le NOTAIRE JOHANNE CLOUTIER, exerçant à Outremont, est maintenant cessionnaire du greffe et des dossiers du NOTAIRE LOUIS BERTRAND, qui exerçait autrefois au 5014 boulevard St-Laurent, à Montréal.

Montréal, le 22 juin 1981
LES NOTAIRES CLOUTIER & BOUCHER
1137 Avenue Laurier ouest,
OUTREMONT H2V 2L3
TEL: 273-1793

Heures de bureau:
Lundi au vendredi
9 heures à 17 heures
Le soir, sur rendez-vous.

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

ARCHONTAKIS (Marguerite)
BROUSSEAU (Hélène)
CASAVANT (Rose)
CLÉMENT (Sylberte)
FUGÈRE (Françoise)
GRESCO (Basile)
HÉBERT (Roland)
JARRY (Marie-Louise)
FLAMAND (Monique)
LAPLANTE (Alfred)
LAUZON (Émilien)
LIMOGES (Maurice)
McFEE (Wendel Edmond)
MICHAUD (Rolande)
MIRON (René)
MONTY (Jacques)
PARÉ (Alphonse)
PÉTRIE (Joseph Wilfrid)
RANGER (Conrad)
RIVET (Lucien)
RAYMOND (Thérèse)
SYLVESTRE (Lucien)

ARCHONTAKIS (Marguerite)
A Montréal, le 7 juillet 1981, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Basil Archontakis, née Marguerite LeTallec. Outre son époux, elle laisse ses enfants. A la demande de la défunte le corps ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant, à 11h, à l'église St-Arsène, et de là au crématoire
Alfred Dallaire Inc., 2159 boul. St-Martin, Laval,
lieu de la crémation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

BROUSSEAU (Hélène)
A Chomedey, le 5 juillet 1981, à l'âge de 27 ans, est décédée accidentellement Mme Serge Brousseau, née Hélène Lecavalier. Elle laisse 3 enfants: Sonia, Martin et Mélanie. Elle laisse également son père Charles-Edouard Lecavalier, son frère Rolland, époux de Denise Deslauriers, sa soeur Thérèse, épouse de Gilles Larocque, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc., 1565, boul. Labelle, Chomedey,
à 10h40 pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les heures de visite sont de 14h à 17h et de 19h à 22h.

CASAVANT (Rose)
A l'hôpital Honoré-Mercier de St-Hyacinthe, le 7 juillet 1981, à l'âge de 83 ans et 9 mois, est décédée Mme veuve Ernest Casavant, née Rose Robitaille, demeurant à St-Bruno. Elle laisse dans le deuil ses fils: Gilles et Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Tétreault et Fils Ltée, 1559, rue Montarville, St-Bruno,
à 10h15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h p.m.

CLÉMENT (Sylberte)
A Montréal, le 6 juillet 1981, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Armand Clément, née Sylberte Blake. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Françoise, Jeannine (épouse de Jean-Paul Thibault), André, Lise (épouse de Marcel Pharand), Micheline, Olivette (épouse de Réjean Lussier), Mariette (épouse d'Yvon Primeau), Denise (épouse de Jacques Laramée) et Ginette. Elle laisse également plusieurs petits-enfants, son frère Henri Blake et sa soeur Dora Dorais, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, 4505 ouest, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLAMAND (Monique)
A Montréal, le 7 juillet 1981, est décédée Mlle Monique Flamand, fille de feu Charles Horace Flamand et de feu Bernadette Marchand. Lui survivent ses soeurs: Aimée (Mme Paul Lesage), Reine, Marcelle; ses frères Bernard et Pierre-Paul. Ainsi que ses neveux et nièces. Selon ses volontés, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Une messe commémorative aura lieu vendredi le 10 juillet à 2h en l'église St-Pascal Baylon et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction: Urgel Bourgie Ltée

FUGÈRE (Françoise)
A Montréal-Nord, le 6 juillet 1981, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Léon Fugère, née Françoise Lefebvre. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Normand (Lise Collin), Monique (Guy Bessette), Francine (Michel Turgeon), Gisèle (Jean-Claude Buisson), Michel (Chantale Paquette), Carole (Normand Fontaine); ses soeurs Lucille (Mme Berti), Colette (Mme Roy), Denise (Mme Lepage); ainsi que quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée 5001 est, H.-Bourassa
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie, où le service sera célébré à 10h, et de là au crématoire de l'est, lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

GRESKO (Basile)
A Montréal, le 7 juillet 1981, à l'âge de 65 ans, est décédé Basile Gresko, époux de Mary (Manya) Yarushevsky. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Richard, Robert et Donald. La dépouille mortelle sera exposée à partir de mercredi le 8 juillet, 7h p.. et jeudi de 2h à 5h et de 7h à 10h p.m., à la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc., 10526, boul. St-Laurent,
et de là au crématorium Magnus Poirier Inc. Pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

HÉBERT (Roland)
A Montréal, le 7 juillet 1981, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Roland Hébert, vétéran de la guerre 1939-45. Il laisse dans le deuil une fille Louise, et 2 petits-enfants, 4 frères et 2 soeurs, Cécile et Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée, 2251 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière du Champ d'Honneur Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Marie-Louise)
A Chomedey, le 7 juillet 1981, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Raoul Jarry, née Marie-Louise Beaulieu. Elle laisse 1 fils Léo, époux de Nicole Goyer, ainsi que 2 petits-enfants, Karine et Mélanie. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc., 1565, boul. Labelle, Chomedey,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite de 14h à 17h et de 19h à 22h.

NAISSANCE

BERNIER-HULSE
Louise et Steve sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Christopher, le 7 juillet. La mère et l'enfant se portent bien.

REMERCIEMENTS

BOUDRIAS (Paul sr)
M. & Mme Rolland Boudrias, Madeleine Boudrias, Mme Paul Boudrias (fils), M. & Mme Richard Lagrois remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Paul Boudrias sr, survenu le 12 juin, 1981, à l'âge de 94 ans, soit par offrande de messes, fleurs, sympathies, soit par bouquets spirituels, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. Régent Viau

Son amie Andrée Donfut, ainsi que sa mère ses frères et soeurs remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Régent Viau, survenu le 15 mai 1981, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathie, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LAPLANTE (Alfred)
A Varennes, le 10 juillet 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Alfred Laplante, époux de Thérèse Huneault, demeurant 17 rue Rioux, Varennes. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg., 277, rue Ste-Anne, Varennes,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Émilien)
A St-Zotique, le 6 juillet 1981, à l'âge de 73 ans, est décédé Emilien Lauzon, demeurant rue Principale, St-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils, à Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Zotique, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de St-Zotique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Maurice)
A Notre-Dame de l'Ile Perrot le 7 juillet 1981 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Maurice Limoges, époux de Gertrude Barbeau, demeurant 11-100e avenue Notre-Dame, Ile Perrot, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfant: Jacques, époux de Hélène Joannette, Richard, époux de Pauline Guérin, Manon, épouse de Yves Léger, Francine, épouse de Serge Renaud, ainsi que 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau 96, boul. Perrot, ville Ile Perrot,
à 1h30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne de Chantal, (Notre-Dame-de-la-Garde), où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

McFEE (Wendel Edmond)
A Kirkland, le 6 juillet 1981 à l'âge de 48 ans est décédé Wendel Edmond McFee, président de Liquide Carbonique Inc., époux de Laurine Morais de Bathurst, N.-B. Outre son épouse, il laisse ses enfants: six filles et deux garçons. Exposé mercredi et jeudi de 1h à 10h p.m. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. 3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

BOUCHER (Euclide)
Ses filles: Lucette et Jacqueline Boucher remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Euclide Boucher, survenu le 20 juin 1981, soit par offrande de messes, fleurs, sympathies, bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

M. ANDRÉ LOISELLE
A Cabonga, le 5 juillet 1981, à l'âge de 58 ans, est décédé subitement M. André Loiselle, adjoint au président de Lachapelle Courtiers en Immeubles, époux de Suzanne Cousineau. Il laisse dans le deuil ses fils: Claude)époux de France-Line St-Louis), Jean-François et Pierre-André, sa fille Louise (épouse de Bruno Bulota), ses petits-enfants: Daniel, Stéphane, Corinne et Isabelle, ses soeurs: Pauline (épouse d'Aimé Lachapelle) et Fernande (oblate missionnaire de Marie-Immaculée).
Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. La dépouille mortelle sera exposée de 1h à 2h p.m. aux salons Alfred Dallaire Inc., 1111 ouest, rue Laurier, Outremont. Le service sera célébré à l'église St-Viateur d'Outremont à 2h p.m. et de là le convoi funèbre partira au cimetière de Richelieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons aux Fonds de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. —

MICHAUD (Rolande)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 4 juillet 1981, est décédée Mme Rolande Bérubé, épouse de M. Réal Michaud, de Rivière-du-Loup. Elle laisse outre son époux, son fils Richard (Mito) et ses 2 petits-enfants: Lorraine et Steve, de Trois-Pistoles. Ses soeurs Mlles Gaby et Florence Bérubé, son frère Hermas, de Montréal, sa belle-soeur Mlle Lucienne Michaud, de Québec, sa belle-soeur Mme Simone Trudel Michaud, son beau-frère M. et Mme Jacques Michaud (Jacqueline Caron), de Rivière-du-Loup. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium
Marc-André Rioux Ltée, 169 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup,
à 13h50 pour se rendre à l'église St-Patrice, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON (René)
A Montréal le 6 juillet 1981 à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Miron, retraité de la Ville de Montréal, époux de Jeannine Giasson. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Michel et son épouse Claudette Lacoste, Suzanne, Gilles et son épouse Lucie Grisé, Monique et son ami Daniel Curran et Sylvain; ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux nièces, cousins et cousines et de nombreux amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse,
pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

PRIÈRE

Priere au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je neux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.
P.P.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit, toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je neux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.
L.M.A.V.

MONTY (Jacques)
A Montréal, le 5 juillet 1981, à l'âge de 50 ans et 11 mois, est décédé M. Jacques Monty, célibataire. Il laisse dans le deuil sa mère Valéda, son frère André, sa soeur Mme Daniel Pilotte (Céline), ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

PARÉ (Alphonse)
A Montréal le 7 juillet 1981 à l'âge de 75 ans, est décédé Alphonse Paré, époux d'Anna Payette, outre son épouse, il laisse ses enfants: Jacqueline, Madeleine, Thérèse, Paul, Berthe, Reynold, et Marthe, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PÉTRIE (Joseph Wilfrid)
Après une longue maladie à la Cité de la Santé, à Laval, le 5 juillet 1981, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph-Wilfrid (Peter) Pétrie, époux de Dorothy Geeves, père de Gérald (Gerry) et de Mme Doug Jay (Jean) de Ajax, Ontario et de feu Donald Pétrie. Il laisse dans le deuil sa soeur Mme Marcel (Evelyn) Maigrot et 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc., 2159 est, boul. St-Martin Laval
pour se rendre à l'église Holy-Name-of-Jesus, 899 boul. Chomedey, Laval, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Salons fermés de 5h à 7h.

RAYMOND (Thérèse)
A Montréal le 7 juillet 1981 est décédée Mme Thérèse Patenaude, épouse de feu Ernest Raymond, elle laisse dans le deuil, 3 soeurs: Laurette, Anita et Gabrielle, ainsi que plusieurs neveux et nièces. A la demande de la famille, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 790 boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Joseph de ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement aux salons.

RIVET (Lucien)
A Montréal, le 6 juillet 1981, est décédé M. Lucien Rivet, époux de Pauline Dubois, outre son épouse, il laisse dans le deuil, 1 frère Hector, époux de Gabrielle Carbonneau, 2 soeurs: Rolande Brousseau, Marguerite, épouse de René Beaupré. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée 2251 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation S.V.P. pas de fleurs.

RANGER (Conrad)
Accidentellement à Lachute, le 5 juillet 1981, à l'âge de 16 ans, est décédé Conrad Ranger, fils de Michel Ranger et de Joyce Cormack, frère de Christianna. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée J.M.D. Cyr Enrg. 3845 boul. St-Martin, angle Curé-Labelle,
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite de 2h. à 5h. et 7h. à 10h. p.m.

SYLVESTRE (Lucien)
A St-Vincent-de-Paul le 7 juillet 1981 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Lucien Sylvestre, époux de Thérèse Rolland. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Suzanne, épouse de Paul Duval, Madeleine, épouse de Rolland Lortie, France, épouse de Michelle Lalonde, Fernande, et Robert, ainsi que 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & J.M.D. Cyr Enrg., 1039, rue du Collège,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi, de 7h à 10h p.m., jeudi de 7h. à 10h. et vendredi à midi.

REMERCIEMENTS

McGUIRE (Mme John)
La famille de feu Mme John McGuire remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de son décès, survenu le 27 juin 1981, soit par offrande de messe, fleurs, sympathie, bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS
DEMANDE DES PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dan l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et déposé à la Régie s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dan les quinze:(15) jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il a eu opposition dans les trente (30) jours de la publication de cet avis.
Cette opposition ou intervention doit être déposée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 12 Dalhousie, Québec ou 1 est, rue Notre-Dame, bureau 9.200, Montréal.

NOM DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITAION
BENNY, Jacques	Autorisation de danse et spectacles dans 1 bar/	2535, Route 209 (St-Antoine-Abbé) FRANKLIN (S.D.)
TAXI AÉRIEN SOREL INC.	1 brasserie/ 1 restaurant/ 1 bar/ 1 bar avec danse et spectacles/	Rang Bellevue ST-ROBERT (Paroisse)
RÔTISSERIE JEAN-XXIII LTÉE	1 restaurant/	5655, boul. Jean-XXIII TROIS-RIVIÈRES OUEST (ville)
GESTION LISSER INC. Restaurant le Passant	2 restaurants/	2264, boul. les Hauteurs SAINT-HIPPOLYTE (paroisse)
MARCOLEFAS Nicoletta	1 bar additionnel avec danse/ 1 restaurant/	4871, avenue du Parc MONTRÉAL (cité)
106353 CANADA LTÉE Zut...alors	1 bar avec danse/	1204 Bishop MONTRÉAL (cité)
RESTAURANT ET FONTAINE DE SODA COSMOPOLITAIN LTÉE	changement de capacité 1 restaurant/ 1 bar additionnel/	3117, boul. des Sources DORVAL (cité)
MICHAKIS, Jean	1 restaurant/	8640, Place Chaumont VILLE D'ANJOU (ville
ROBERGE, Roland	1 bar/	224, Principale Sud L'ANNONCIATION (village)
MAURICE LAROCHELLE INC	1 épicerie/	Tee Lake TEMISCAMINGUE (partie Kipawa) (no)
CITÉ DU POULET	2 restaurants/	Route 117 SAINT-JOVITE (paroisse)
HÔTEL DENVAC INC	changement de capacité 1 bar avec danse et spectacles/	3, Avenue de la Gare MASSON (ville)
BUFFET DURANTE INC.	1 bar avec danse et spectacles/	9899, boul. St-Michel MONTRÉAL-NORD (cité)
BOULANGERIE & CHARCUTERIE HENRI-BOURASSA LTÉE	1 épicerie/	4260 Henri-Bourassa est MONTRÉAL-NORD (cité)
THÉRIAULT, Jean-Paul	1 épicerie/	5775 Bannantyne VERDUN (cité)
CHARTRAND, Yolande	1 épicerie/	480, Charron MONTRÉAL (cité)
COMTOIS, Denis	1 restaurant/ 1 bar/	3060 Notre-Dame STE-MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE (S.D.)
BEAULIEU, Jean-Luc	1 bar additionnel/	46, route 131 LAC NOIR, ST-JEAN DE MATHA (paroisse)
BRASSERIE LA RUCHE INC	1 brasserie spectacles/ 1 bar danse/ 1 brasserie/	227, Hamford LACHUTE (cité)
RESTAURANT RÉJEAN MARTEL INC. Restaurant La Grange	4 restaurants/ 1 bar avec danse/	190, Notre-Dame ST-ANTOINE DE LAVALTRIE (paroisse)
HÔTEL C.P.R.	changement de capacité du bar/	3080, route 148 (St-Hermas) MIRABEL (ville)
97760 CANADA INC. «Restaurant Jardine Duvernay»	autorisation danse dans restaurant/	3100 boul. de la Concorde (Duvernay) LAVAL (cité)
PROVIGO DÉTAIL INC	(1) vendeur de cidre	4691 boul. Samson LAVAL (cité)
LE PLAT D'ARGENT INC	changement de capacité 1 restaurant/	1790 boul. des Laurentides,, LAVAL (cité)
SALLE DE DANSE LA JAVA (1981 INC	3 bars avec danse et spectacles/	48, des Laurentides LAVAL (cité)
COMTOIS, Huguette	1 épicerie/	1310, Des Cascades est ST-HYACINTHE (ville)

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

PROVIGO DÉTAIL INC	(1) vendeur de cidre	598 avenue Victoria ST-LAMBERT (cité)
BOFFICE, Generoso	1 restaurant/	486 avenue Victoria ST-LAMBERT (cité)
LE MARCHÉ DU PAYSAN	1 épicerie/	926, rue Victoria GREENFIELD PARK (ville)
RESTAURANT BROSSARD INC	autorisation de danse dans 1 bar/	3200, Lapinière BROSSARD (ville)
ST-ROCH, Denis	changement de capacité du bar danse et spectacles/	8700, boul. Bécancour BECANCOUR (ville)
DÉPANNEUR J.M. CHALIFOUX INC	1 épicerie/	9, du Barry (Pointe-Gatineau) GATINEAU (ville)
SALOON PAPA DAN ENR	1 bar avec danse et spectacles/	6, Iberville HULL (ville)
ETHIER, Réjean	1 bar avec danse et spectacles/	(Alcove) LA PECHE (S.D.)
LE CENTRE RÉCRÉATIF DU DUPUY	1 bar avec danse et spectacles/	rue Principale ST-JACQUES-DE-DUPUY (S.D.)
CENTRE DE SKI BERMONT INC	1 restaurant/ 1 bar avec danse et spectacles/	LABELLE (S.D.)
BESNER, Denis	1 épicerie/	109, Cardinal-Léger PINCOURT (ville)
CHAREST, Adèle	1 épicerie/	770, boul. des Laurentides PIEDMONT (S.D.)
GAUTHIER, Lyne	2 restaurants/ 1 bar avec danse et spectacles/ 1 bar	410 boul. Baron-Empain STE-MARGUERITE-DU LAC MASSON (paroisse)
LA VILLA FONTAINE	2 restaurants avec danse et spectacles/ 1 bar avec danse et spectacles/	76, 116e avenue LAFONTAINE (village)
THE ROYAL CANADIAN LEGION	1 club/ (changement d'endroit d'exploitation)	coin Curley et Academy SUTTON (ville)
LUSSIER, René	1 brasserie avec spectacles/	1575, route 201 ST-MALACHIE D'ORMSTOWN (paroisse)
LAFOND, Marcel	changement de capacité et autorisation danse et spectacles dans bar/	571 rang St-Charles ST-THOMAS (paroisse)
PROVIGO DÉTAIL INC. Provigo	1 vendeur de cidre	1402 Roberval ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE (ville)
SAVIGNAC, Jean-Guy	1 épicerie/	269, St-Alexandre NAPIERVILLE (village)
COULOMBE, Agatha Poulin	autorisation de spectacles dans 2 bars avec danse/	136, Principale ouest COATICOOK (ville)
LEE, Yen Soon	1 restaurant/	322, Bourque OMERVILLE (village)
THÉÂTRE ENTRE CHIEN ET LOUP INC Thé des bois	1 bar dans théâtre	574, avenue du Parc DEAUVILLE (village)
LE JARDIN DE MAGOG INC	1 épicerie/	770, Sherbrooke MAGOG (cité)
92752 CANADA LTÉE Restaurant Bamboo de Valleyfield Enr.	changement de capacité autorisation spectacles dans bar avec danse à des heures différentes/ changement de capacité du restaurant à des heures différentes/	80 Bord de l'Eau GRANDE ILE (S.D.)
AUBERGE GRAND ILE INC	1 restaurant danse et spectacles/ 1 bar danse et spectacles/	144, boul. Mgr.-Langlois GRANDE ILE (S.D.)
102294 CANADA INC.	1 épicerie/	555, rue Principale STE-AGATHE SUD (ville)
BOUCHERIE VAL-DAVID Inc.	1 épicerie/	1365, route 117 VAL-DAVID (village)
RAYMOND, Marthe	1 épicerie/	2945, route 125 nord ST-DONAT (S.D.)
AUBERGE AU DIABLE VAUVERT ENR.	1 bar/	R.R. 1 LAC CARRÉ
LEMAY, Odette	1 bar/	chemin de Guigues DUHAMEL OUEST (S.D.)
LAREAULT, Jacques	1 épicerie/	1480, route 337 STE-JULIENNE (paroisse)
AMICALE DES VÉTÉRANS DE TERREBONNE INC.	1 club/ (changement d'endroit d'exploitation)	766, Lachapelle ST-LOUIS DE TERREBONNE (paroisse)
FORTIER, Réjeanne	1 restaurant/	rue Principale ST-FORTUNAT (S.D.)
106398 CANADA INC.	2 bars avec danse et spectacles	4670, rue Amiens MONTRÉAL-NORD (cité)
106398 CANADA INC.	1 bar avec danse et spectacles/	4908, rue Amiens MONTRÉAL-NORD (cité)
DI SANO MICHELINA	1 épicerie/	9205, Des Grobois MONTRÉAL (cité)
L'HÉRAULT, Jacques	1 épicerie/	685, Principale ST-AMBROISE-DE-KILDARE (paroisse)
GENOIS, Louis	1 épicerie/	3000, rue Lacordaire MONTRÉAL (cité)
CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 7518 ROCK FOREST	1 club/	4799, boul. Bourque ROCK FOREST (S.D.)
SINCENNES, Gérald	1 épicerie/	(St-Pierre de Wakefield) VAL DES MONTS (S.D.)
RESTAURANT LA GOELETTE INC.	1 bar/	8551, boul. St-Laurent MONTRÉAL (cité)
CLUB PRIVÉ ST-MICHEL LTÉE	1 club/	3575, Jean-Talon est MONTRÉAL (cité)
POULIN, Benoît	1 bar additionnel/	R.R. 1 STE CATHERINE DE HATLEY (S.D.)
HÔTEL LASALLE (WEEDON) INC	1 brasserie additionnelle/	548, St-Janvier WEEDON (cantons unis)
ROY, Loic	1 bar additionnel/	R.R. 1, Lac Murray (Ste-Famille d'Aumond) AUMOND (cantons unis)
ENTREPRISES BASSE LTÉE Brasserie Sieur Lemoyne	2 brasseries additionnelles/	70, Sylvestre (ST) LONGUEUIL (cité)
RESTAURANT MONT PARNES LTÉE	1 restaurant/	241 boul. Taschereau (Plaza Hillcrest) GREENFIELD PARK (ville)
STATION DE SKI BROMONT INC	1 restaurant/	150, Champlain BROMONT (ville)
LAMARRE, André	1 épicerie/	3885, Martial MONTRÉAL-NORD (ville)
GRONDIN, René	1 épicerie/	3450, St-Jude TROIS-RIVIÈRES (ville)
RESTAURANT & RÉCEPTION MILLE FLEURS INC	2 restaurants avec danse et spectacles/	5011, Buchan MONTRÉAL (cité)
LEBLANC, Gilles	1 taverne avec spectacles/	8897, boul. des Laurentides (Auteuil) LAVAL (cité)
MIMI PIZZERIA	1 restaurant/	151, Adamsville BROMONT (ville)
COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE JONQUIÈRE	3 bars/ 1 bar avec spectacles (dans amphithéâtre)/	65 rue St-Hubert JONQUIÈRE (ville)
TURCOTTE, André Epicerie Fernand Carrier Enr.	1 épicerie/	459-C, rue Seigneuriale BEAUPORT (ville)
L'ARÉNA BEAUCEVILLE INC	1 bar avec danse et spectacles/ 1 bar sur terrasse (sans amphithéâtre)/	Rue du Centre culturel BEAUCEVILLE (ville)
ROBERGE, Jean-Roch Marché Roberge enr.	1 épicerie/ (changement d'endroit d'exploitation) ancienne adresse: 338, rue Notre-Dame ouest Victoriaville.	721, rue Notre-Dame ouest VICTORIAVAILLE (ville)

Le président et directeur général
Ghislain K. Laflamme, avocat

125, rue Dalhousie, Québec QC G1K 7A5
1 est, rue Notre-Dame
Bureau 9.200, Montréal, QC H2Y 1B6

Course à la présidence de la Fraternité des policiers de la CUM: 10 candidats en lice

Dix candidats, le plus haut total jamais enregistré pour l'obtention d'un poste dans l'histoire du syndicat, sont officiellement sur les rangs pour accéder à la présidence de la Fraternité des policiers de la CUM, en remplacement de Gilles Masse.

ANDRÉ CEDILOT

Il s'agit, par ordre alphabétique: du sergent Gilles Bertrand, du poste 43; de l'agent Claude Boucher, de l'escouade de la circulation; de l'agent Gilles Charron, du poste 31; de lagent Ghislain Côté, de la section développement et organisation; de l'agent André Deslongchamps, de la section des mandats; du sergent-détective Claude Fleurant, du poste 14; de l'agent Laval Larouche, du poste 34; du servent-détective Guy Lemire, du poste 43; du capitaine André Querton, du poste 14; et du sergent Gérard Verreault, du poste 25.

Pour plusieurs policiers, la présence d'un si grand nombre de candidats pour prendre la «chefferie» du syndicat est un signe incontestable de la profonde division qui règne parmi les membres, depuis les événements qui ont condouit à la démission surprise de Gilles Masse, le mois dernier.

Il se pourrait, même si cela ne s'est encore jamais produit dans le passé, que quelques-uns des dix candidats actuels, pour des raisons de stratégie ou autres, se désistent d'ici à la tenue de l'assemblée générale des membres prévue pour le 14 juillet et qui sonnera le départ à la campagne électorale.

Les candidats auront par la suite toute liberté pour s'attirer les votes des 4,830 membres syndiqués de la police de la CUM: affiches dans les postes de police, entrevue dans les média, débat oratoire, publicité dans les journaoux, etc. Tous les frais sont du ressort des candidats eux-mêmes.

Le syndicat met par ailleurs à la disposition des candidats un espace égal pour se faire connaître dans un cahier spécial inséré dans l'enveloppe scellée qui contient le bulletin de vote qui est remis à chacun des membres électeurs. Le candidat intéressé par ce service doit débourser $75, a expliqué le secrétaire Réal Déry.

Le scrutin se déroule normalement par voie postale de vourrier recommandé. Sila grève des postiers persiste, les policiers voteront dans chacun des postes de police de la métropole, les bulletin étant par la suite acheminé au bureau du scrutateur, le Montréal Trust, par le service de courrier interne de la police de la CUM. Le dépouillement des votes aura lieu le 25 août à 15h, au nouvel édifice de la FPCUM, rue Gilford.

Pour obtenir la présidence, en 1976, Gilles Masse avait dû faire la lutte à sept candidats. Il avait alors succédé à Gilbert Custeau qui, lui, avait occupé le poste envoron un an, au cours d'un terme transitoire, comme ce sera le cas pour le prochain élu.

Suivant la constitution du syndicat, le poste de président sera en effet à nouveau à l'enjeu en mai 1982. L'élu se verra alors confier un mandat normal de trois ans.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Autres Avis légaux, en page E 22

APPEL D'OFFRES

TITRE DU PROJET: BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VARENNES
PROPRIÉTAIRE: VILLE DE VARENNES
ARCHITECTES: JODOIN LAMARRE PRATTE & ASSOCIÉS
INGÉNIEURS EN STRUCTURE: LANTHIER, SAIA & ASSOCIÉS
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: LIBOIROU, ROY & ASSOCIÉS

LA VILLE DE VARENNES
demande des soumissions pour la construction d'une bibliothèque municipale à Varennes.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans et devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à partir du 9 juillet mais excluant la période du 11 au 26 juillet, au bureau de l'architecte contre un dépôt de cent dollars ($100.00), par chèque certifié fait au nom du propriétaire. Ce dépôt sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission de quarante mille dollars ($40,000.00) fait à l'ordre du propriétaire et valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Un engagement de la caution d'émettre, lors de la signature du contrat, ces dernières cautions, devra accompagner la soumission.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 175 Ste-Anne, Varennes, Québec, jusqu'à vingt heures (20h), heure en vigueur localement, le 13 août 1981, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Monsieur Jean Girard
gérant-trésorier

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

Dans l'affaire de la faillite de:

CLAUDE TURGEON, machiniste, demeurant et résidant au 66, boul. des Haut-Bois, app. 219, Ste-Julie, Québec et ayant fait affaires sous les raisons sociales de VIL PRIX ENRG., situé au 992 des Cascades, est, St-Hyacinthe, Québec et RECOUVREMENT POLYMERE TURGEON INC., situé au 17 des Hêtres, Ste-Julie, Québec.

Failli

Avis est par les présentes donné que CLAUDE TURGEON a fait cession le 25ième jour de juin 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de juillet 1981, à 11:00 heures, au bureau de syndic, 85 St-Charles ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil dans la Province de Québec.

DATE DE LONGUEUIL, ce 6ième jour de juillet 1981.

JEAN-GUY DAOUST, C.A.
Syndic.

DAOUST & ASSOCIÉS
85 rue St-Charles ouest,
bureau 101,
Longueuil, Québec
J4H 3W7
Tél.: (514) 679-7020/875-6215

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

Dans l'affaire de la faillite de:

CHASSURES FANTASSINS INC., corps politique dûment incorporé et ayant sa place d'affaires au 99 boul. des Hauts Bois, Ste-Julie, Québec

Faillie

Avis est par les présentes donné que CHAUSSURES FANTASSINS INC. a fait cession le 25e jour de juin 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour de juillet 1981, à 10:30 heures, au bureau du syndic 85, rue St-Charles ouest, bureau 101, à 10:30 heures, dans la ville de Longueuil dans la province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 6e jour de juillet 1981.

JEAN-GUY DAOUST, C.A.,
Syndic.

DAOUST & ASSOCIÉS
85 ouest, rue St-Charles,
bureau 101,
Longueuil, Québec
J4H 3W7
Tél.: (514) 679-7020/875-6215

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

Dans l'affaire de la faillite de:

CLÔTURES VARENNES INC., corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires u 2684 rue Ste-Anne, Varennes, Québec.

Faillie

Avis est par les présentes donné que CLÔTURES VARENNES INC. a fait cession le 25e jour de juin 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour de juillet 1981, à 10:00 heures, au bureau du syndic, 85 ouest, rue St-Charles, bureau 101, à 10:00 heures, dans la ville de Longueuil dans la province de Québec.

DATÉ DE LONGUEUIL, ce 6e jour de juillet 1981.

JEAN-GUY DAOUST, C.A.
Syndic

DAOUST & ASSOCIÉS
85 ouest, rue St-Charles,
bureau 101,
Longueuil, Québec
J4H 3W7
Tél.: (514) 679-7020/875-6215

ERRATUM

Dans notre cahier publicitaire «Confort à la maison» à la page 20 le télécouleur portatif 20'' XL-100 avec syntonisateur électronique LED n'est pas doté de la télécommande «Channelock».

Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur aurait pu vous causer.

Woolco

AVIS AU PERSONNEL DE LA C.É.C.M.

En raison de la grève des postes, les chèques de paie des employés de la C.É.C.M. seront distribués tous les deux jeudis, à compter du 9 juillet 1981, aux endroits suivants:

1. Commissaires	3737 est, rue Sherbrooke — 1er Est
2. Retraités du fonds de pension local	3737 est, rue Sherbrooke — 1er Est
3. Personnel des écoles ou régions françaises	Au centre administratif de la région *
4. Personnel du secteur anglais	3737 est, rue Sherbrooke — Pièce B-200
5. Personnel du Service de l'éducation des adultes	Bureau du personnel — Service de l'éducation des adultes 3700 est, rue Rachel
6. Personnel des services de nutrition: Cafétérias scolaires — surveillants des diners au primaire	3737 est, rue Sherbrooke Bureau de la nutrition — 3e Est
7. Personnel du Siège social	A leur unité administrative au 3737 est, rue Sherbrooke

*Régions françaises: Ouest: 2055, rue Oxford
Est: 6855, 13e Avenue Rosemont
Nord: 10 770, Laverdure

***Renseignements:* 525-6311, poste 578**

CÉCM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

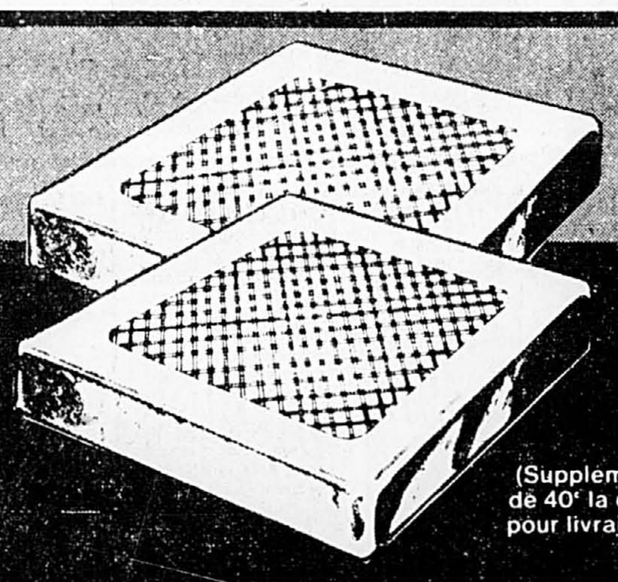

POUR TOUT LES BRICOLEURS!

VAL ROYAL

VENTE DU 8 AU 11 JUILLET 1981

(Supplément de 40¢ la dalle pour livraison)

DALLES À PATIO
18'' x 18'', antidérapantes
Grises **$1.29** la dalle
Rouge ou jaunes **$1.89** la dalle

FLINTKOTE

MORTIER PRÉMÉLANGÉ
Ciment, sable et mortier
BETON PRÉMÉLANGÉ
Ciment, sable et pierre
CIMENT PRÉMÉLANGÉ
Ciment et sable
$2.79 sac 30 kg (66 lb)

TOP'N BOND

Ajoutez de l'eau seulement.
- Adhérence supérieure au béton existant
- Amincissement facile.
- Haute résistance
- Sac de 44 lb.

$8.99

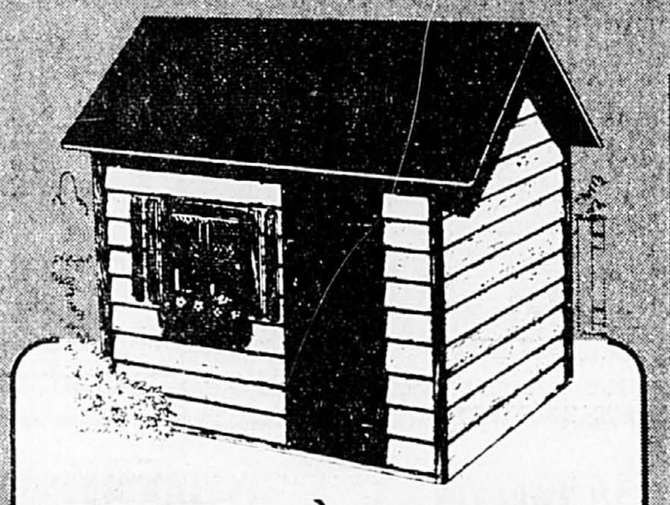

REMISE À JARDIN
Dimensions: 6' x 8'
En déclin de pin naturel, 7 panneaux préassemblés, non teints.
$429

TEINTURE À BOIS «VALTONE»
Teintures semi-transparentes. Choix de 3 couleurs: noyer, bois roux et cèdre.
$9.95 le gallon

PEINTURE «VALTONE»

- Latex blanc intérieur/extérieur **$9.95**
- Semi-lustre Alkyde blanc **$11.95**
- Latex semi-lustre blanc **$11.95**
- Gris à plancher **$11.95**
- Apprêt au latex (couche de fond blanc) **$9.95**

En gallon seulement

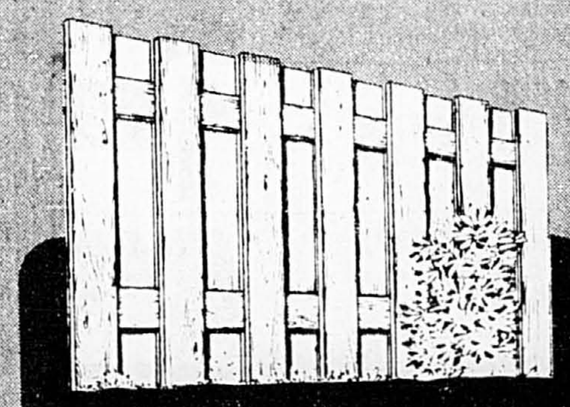

CLÔTURE «INTIMITÉ»
en bois d'epinette, section de 5 de haut x 8 de long.
Section non-assemblée. Une belle clôture à prix raisonnable, facile a assembler, à teindre ou à peinturer.
$17.95 la section

SYSTÈMES DE REVÊTEMENT
COLORLOCK

Parements ne fendillant pas et n'éclatant pas. Excellents isolents contre la chaleur et le bruit. Paquet couvrant 72 pi. ca.

Garanti 15 ans contre écaillage, cloquage et fendillement.

$64.95 le paquet

SCELLANT À BASE DE GOUDRON

Embellit, imperméabilise, protège l'asphalte contre les égouttements d'huile et d'essence. Aspect mat. Résiste à l'usage et aux intempéries. S'applique aisément au balai-racloir.

$9.89
Contenant de 4 gallons

STUC DÉCORATIF DE FLINTKOTE

Transformez un mur ou une pièce de votre demeure en un décor que vous serez fier d'avoir exécuté vous-même. Cet enduit décoratif se présente en mélange sec et en sac de 20 kg (44 lb).

$10.99

LA CARTE DU BRICOLEUR — VAL ROYAL
CHARGEX — VISA — master charge

CONDITIONS DE VENTE
- Spéciaux sur marchandises en magasin seulement
- Payez comptant et emportez
- Service de livraison disponible avec supplément

VAL ROYAL

Boucherville: 100, rue Demuy
Brossard: 6200, boul. Taschereau
Cartierville: 12200, boul. Laurentien
Montréal: 7240, rue Waverly
Montréal-Nord: 11401, boul. Pie-IX
Pointe-Claire: 176, rue Cartier
Verdun: 667, av. Galt
270-8111

Beloeil: 155, rue Sir Wilfrid-Laurier **467-3358**
Drummondville: 314, rue Saint-Jean **477-2911**
Tracy: 2425, boul. St-Louis **743-3321**
Waterloo: R.R. 3, chemin Warden **539-2660**

NOS HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au mercredi de 8h30 à 17h30. Les jeudis et vendredis de 8h30 à 21h. Les samedis de 8h30 à 17h.

hypermarché

CENTRE 2000
3195, BOUL. ST-MARTIN OUEST
LAVAL 687-0220

SQUARE DÉCARIE
6855, CLANRANALD
AU SUD DE JEAN-TALON
MONTRÉAL 735-2755

PRIX VALABLES JUSQU'AU SAMEDI 11 JUILLET
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pas de vente aux marchands.

FRUITS ET LÉGUMES

RAISINS
THOMPSON
SANS PEPIN
PRODUIT DES É.U.
1.19 LB

GROSSES BANANES
DÔLE
29¢ LB

PRUNES
SANTA ROSA
DE CALIFORNIE
PRODUIT DES É.U.
GR. 4X5
79¢ LB

LAITUE
ICEBERG
PRODUIT DU QUÉBEC
GR. 18
3/99¢

RADIS
PRODUIT DU QUÉBEC
CELLO 1 LB
39¢

ÉPICERIE

JUS D'ORANGES CONCENTRÉ CONGELÉ
KENT
BTE DE 355 mL
75¢

ÉPICERIE

YOGOURT LIGHT'N LIVELY
SEALTEST
SAVEUR AU CHOIX
CONT. DE 500 g
69¢

BOULANGERIE

TARTE AU CITRON AVEC MERINGUE
8"
PIÈCE
1.29

EN HYPER SPÉCIAL

POULET FRAIS
3 A 4 LB
CANADA
CATÉGORIE "A"
LA LB
95¢

POULET FRAIS EN PANIER
LA LB
1.15

AILES DE POULET FRAIS
LA LB
89¢

SPÉCIAUX DE VIANDES

FOIE DE POULET FRAIS **89¢** LA LB

ÉPAULE D'AGNEAU EN TRANCHES OU RÔTI D'ÉPAULE D'ÉPAULE D'AGNEAU SURGELÉ
DE LA NOUVELLE ZÉLANDE
1.39 LA LB

SAUCISSES FRAICHES PORC ET BOEUF
TAILLEFER
1.39 LA LB

SOC DE PORC FUMÉ ROULÉ
MAPLE LEAF
2.49 LA LB

CHARCUTERIE

POULET FARCI
COORSH
LA LB
2.79

BOLOGNE RÉGULIER OU CIRÉ
TAILLEFER
LA LB
1.29

JAMBON DESOSSÉ
OLDE FASHIONED
DE SCHNEIDER
LA LB
4.49

POISSONNERIE

FILET D'AIGLEFIN FRAIS
LA LB
2.39

MERLAN FRAIS ENTIER
LA LB
1.09

SAUMON DE L'ATLANTIQUE ENTIER SURGELÉ
3 A 5 LB
2.59 LA LB

SURGELÉS

GÂTEAUX A ÉTAGES
PEPPERIDGE FARM
SAVEUR AU CHOIX
13OZ
1.09

SUPERFRIES SURGELÉES
McCAIN
SAC DE 2 LB
89¢

PIZZA AU PEPPERONI
TOTINO'S
350 g
1.89

COCA-COLA
CARTON DE
6 BOUT. CONSIGNÉES
DE 750 mL
DÉPOT EN SUS
2.49

SAUCE A SALADE MIRACLE WHIP
KRAFT
POT DE 1 LITRE
1.79

MARGARINE MOLLE
THIBAULT
BOL DE 454 g
79¢

CAFÉ A MOUTURE TOUT USAGE
MAXWELL HOUSE
SAC DE 454 g
2.59

MACÉDOINE AUX FRUITS
EXTRA
BTE DE 28 OZ LIQ.
99¢

FROMAGE COTTAGE 2% OU EN CRÈME
CRESCENT
CONT. DE 500 g
79¢

CRÈME GLACÉE VRAIMENT NATURELLE
SEALTEST
CONT. DE PLASTIQUE
DE 2 LITRES
2.59

FUGESICLES
SEALTEST
75 mL
BTE DE 12
1.29

SACS À ORDURES POUR L'EXTÉRIEUR
EXTRA
PQT DE 10
79¢

CRÈME-DESSERT PRÊT À SERVIR
LAURA SECORD
BTE DE 15 OZ
2/1.00

FROMAGERIE

GOUDA DOUX
HOLLANDAIS
LA LB
3.09

FROMAGE FONDANT AU KIRSCH
FRANÇAIS
LA LB
3.45

FROMAGE FROMALP EN TRANCHES
PQT DE 4 OZ
75¢

LES PAPAYAS

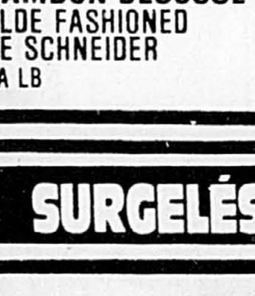
Lucille Loubier

Les papayas nous viennent de la Californie, de la Floride et d'Hawaï. Elles sont disponibles sur le marché durant toute l'année.

Au marché, choisir des fruits fermes, de couleur allant du vert au jaune. Laisser mûrir à la température de la pièce pendant 3 à 5 jours, jusqu'à ce que la peau devienne dorée. les fruits sont alors prêts à manger.

Elles se mangent nature, en salade, ou farcies avec des fruits de mer ou du poulet. Les graines aussi sont comestibles. les broyer au mélangeur, et les utiliser dans les sauces à salade.

Les papayas sont riches en vitamines C et en minéraux.
Pour obtenir des informations écrire à:

SERVICE AUX CONSOMMATEURS
HYPERMARCHE
3195 boul. St-Martin
Laval, Qué. H7T 1A3

Relations Publiques: 687-7141

MACÉDOINE DE LÉGUMES
IDÉAL
BTE DE 19 OZ LIQ.
2/89¢

MOUTARDE PRÉPARÉE
CONDOR
POT DE 454 g
59¢

JUS D'ORANGES OU DE PAMPLEMOUSSE SUCRÉ OU NON SUCRÉ
EXTRA
BTE DE 48 OZ LIQ.
99¢

LIMONADE EN CRISTAUX
REALEMON
SACHET DE 92 g
PQT DE 3
1.19

DÉTERGENT À LESSIVE
FAB
BTE DE 2.4 kg
3.29

EAU DE JAVEL
JAVEX
BOUT. DE 1.8 LITRE
89¢

DENTIFRICE AIM
TUBE DE 150 mL
1.59

GELÉE À RASER
EDGE
BTE DE 200 mL
1.59

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS KINGSFORD
SAC DE 10 LB
2.29

BOULANGERIE

MUFFINS AU SON
6/99¢

PETITS PAINS À HOT DOG OU HAMBURGER
12/79¢

UN SONDAGE LIBÉRAL LUI DONNE L'AVANCE

Mulroney rencontre Clark cet après-midi

OTTAWA (PC) — Le mystère qui entoure toujours la candidature possible du président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, sous la bannière conservatrice lors de l'élection partielle du 17 août dans le comté de Joliette se dissipera aujourd'hui lorsque celui-ci rencontrera le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, à Ottawa en fin d'après-midi.

Même si les rumeurs voulant que M. Mulroney ait décidé de faire ou de ne pas faire le saut en politique active ont fusé au cours des derniers jours, celui que l'on décrit comme la principale menace au leadership de M. Clark n'a pas encore dévoilé ses véritables intentions.

M. Mulroney, qui vient de signer un contrat qui lui assurerait un salaire annuel de $250,000 comme président de l'Iron Ore, avait laissé entendre qu'il ferait savoir cette semaine s'il se présenterait ou non dans le comté de Joliette. En 1976, M. Mulroney avait été battu par M. Clark dans la course à la direction du Parti conservateur.

Toutefois, plusieurs vieux routiers du PC ont affirmé que M. Mulroney devait se gagner un siège à la Chambre des communes s'il voulait prétendre sérieusement à la direction du parti.

Depuis le congrès conservateur de février, au cours duquel 34 pour cent des militants se sont prononcés en faveur d'une révision du leadership de M. Clark, le président de l'Iron Ore est apparu comme son successeur le plus crédible et le plus susceptible d'effectuer la percée au Québec qui assurerait le pouvoir au parti.

Un sondage

La rencontre Clark-Mulroney vient à un moment d'autant plus opportun que des sources au sein du Parti libéral ont indiqué qu'un sondage-maison effectué récemment dans le comté de Joliette donnait une légère avance à M. Mulroney tout en indiquant que l'ex-député Roch LaSalle y connaîtrait la défaite s'il se portait candidat.

M. LaSalle avait démissonné de son siège pour prendre la tête de l'Union nationale, qui a été complètement éliminée de la carte électorale du Québec lors des élections du 13 avril.

D'ailleurs, M. Clark doit rencontrer M. LaSalle ce matin à 8h00 pour discuter avec lui de l'élection dans Joliette. Cependant, l'ancien député de la circonscription n'a jamais caché qu'il favorisait la venue de M. Mulroney sur les rangs mais qu'il pourrait fort bien tenter sa chance advenant que le président de l'Iron Ore se désiste officiellement.

RETRAIT DU PLAN «À DEUX NIVEAUX»

MacEachen prépare la voie à un nouveau système de péréquation

Allan MacEachen — téléphoto UPC

EDMONTON (UPC) — Le ministre des Finances, Alan MacEachen, a préparé la voie à un nouveau système de péréquation en déclarant, hier, qu'il retirerait des négociations la proposition fédérale très controversée du partage des revenus tirés des ressources des provinces. Ce plan «à deux niveaux» auquel s'opposent la plupart des provinces «ne peut pas être inscrit dans le système actuel de péréquation», a déclaré le ministre fédéral, au sortir d'une rencontre de deux heures avec le Trésorier de l'Alberta, Lou Hyndman.

M. MacEachen a également avoué que le plan ne pouvait pas être imposé aux provinces si elles s'y opposaient.

Le ministre a rencontré son homologue de la province pour avoir avec lui des échanges de vues avant les négociations de l'automne prochain pour une nouvelle entente fédérale provinciale sur le partage des revenus. L'entente quinquennale actuellement en vigueur viendra à échéance en mars prochain.

M. MacEachen a laissé entendre qu'il cherchait un système nouveau basé sur les richesses naturelles, et autre que le programme actuel de péréquation par lequel le gouvernement fédéral se sert de l'argent provenant du revenu général pour aider les provinces dites pauvres à maintenir certains services sans recourir à des hausses de taxes.

M. Hyndman a déjà condamné il y a longtemps le projet de puiser aux revenus des richesses naturelles parce que cette source de fonds n'est pas inépuisable. Il a déjà rallié les autres provinces de l'Ouest dans sa lutte contre l'Ontario qui préconise ce système à deux niveaux.

Le ministre fédéral a reconnu que son idée ne fera pas beaucoup de progrès si elle ne rencontre pas plus d'appuis. «C'est évidemment une idée à laquelle on ne peut donner suite si toutes les provinces s'y opposent», dit-il.

Les deux hommes ont aussi discuté de l'économie en général et le ministre des Finances a dit à son homologue qu'Ottawa combattait l'inflation par sa politique monétaire aussi bien que par sa politique fiscale.

Le ministre albertain a dit qu'il avait exhorté M. MacEachen à présenter une politique énergétique équitable pour mettre fin à l'impasse actuelle.

M. MacEachen a dit que ces discussions qu'il venait d'avoir avaient été utiles, mais qu'il était difficile d'en mesurer le progrès.

MacGuigan à Nassau pour le Salvador et l'Amérique latine

OTTAWA (D'après CP) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, Mark MacGuigan, a l'intention de discuter de la guerre civile au Salvador avec ses homologues des Ftats-Unis, du Mexique et du Vénézuela, en fin de semaine à Nassau, où ils doivent se réunir. Les quatre pays jouent un rôle dans ce conflit.

Le ministre a fait cette déclaration aux Communes hier, alors qu'il était encore une fois pressé de questions par le NPD qui désire voir le Canada jouer un rôle pacificateur dans ce conflit qui déchire ce petit pays d'Amérique latine.

Toutefois, M. MacGuigan a rejeté une requête de Bob Ogle (NPD Saskatoon-Est) demandant que le Canada retire l'accord qu'il a donné à la tenue d'élections organisées en mars prochain au Salvador.

La réunion de Nassau a lieu à la demande des Etats-Unis qui veulent étudier avec le Canada, le Mexique, le Vénézuela et éventuellement d'autres pays, des moyens d'apporter une aide économique aux pays pauvres d'Amérique centrale et aux Antilles.

Les femmes doutent-elles de leur sens politique?

L'absence de femmes sur la scène politique canadienne s'explique peut-être par le manque d'intérêt d'un grand nombre d'entre elles pour la politique ou d'un manque de confiance des femmes en leur sens politique. C'est ce qu'on peut déduire des résultats d'un sondage mené en mai dernier par la maison Gallup.

Les enquêteurs ont posé la question suivante aux personnes choisies pour le sondage:

«Dans votre ménage, qui a le meilleur sens politique? Vous-mêmes, votre époux ou épouse ou un autre membre de la famille?»

Au moins deux fois plus d'hommes que de femmes ont répondu qu'ils avaient le meilleur sens politique de la famille tandis que quatre fois plus de femmes que d'hommes ont dit que c'était leur mari.

Voici les résultats tirés d'entrevues menées auprès de 521 hommes et 521 femmes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile.

	HOMMES	FEMMES
Moi-même	61%	29%
Mon époux ou épouse	11%	42%
Les deux également	8%	6%
Une autre personne	7%	10%
Ne savent pas	13%	13%

Un échantillon de la taille choisie comporte une marge d'erreur de 5 p.c.

SELON LE PROFESSEUR OLIVIER REBOUL

Sans le savoir, l'école prépare au pouvoir

■ TROIS-RIVIÈRES — L'école, même sans le savoir, prépare au pouvoir: à le subir ou à l'exercer. L'enseignement contribue ainsi à former soit des sujets, soit des chefs.

Ces propos du professeur Olivier Reboul, tenus hier au Congrès mondial des sciences de l'éducation, ont eu l'heur de déplaire à certains participants de la manifestation qui se déroule cette semaine à Trois-Rivières.

Dans l'ensemble, l'allocution de la personnalité de réputation internationale a toutefois été bien accueillie par les congressistes.

Ce que d'aucuns reprochent à cette vision du spécialiste français, c'est sa froideur, son manque de référence à des thèmes plus «élevés», l'amour par exemple.

«Ne demandons pas à l'école ce qu'elle ne peut donner», rétorque à cela le conférencier qui s'est penché sur l'éducation politique et l'école, un volet important du congrès réunissant 800 personnes autour du thème «L'école et les valeurs.»

Pour M. Reboul, l'école n'est pas la panacée universelle. Mais, dit-il, du moment qu'elle fonctionne elle devient instrument de libération. Et cela même si certains professeurs tentent d'imposer leurs opinions politiques à leurs élèves.

La chose n'est au fond pas si grave, croit le professeur de l'Université des sciences humaines de Strasbourg. Car le jeune subira aussi l'influence de biens d'autres enseignants, sera confronté à d'autres opinions.

Ce qui importe en revanche, c'est de donner aux élèves le moyen d'apprendre et de penser par eux-mêmes, via une formation intellectuelle suffisante. «Le pire danger d'endoctrinement ne vient pas de la doctrine, mais de l'absence d'enseignement, qui laisse les gens en proie à tous les préjugés sans leur donner même l'idée de les mettre en question», estime M. Reboul.

S'adressant à un auditoire très studieux malgré le beau temps, celui-ci a en quelque sorte béni la récente décision du ministère de l'Éducation de remettre les cours d'histoire à l'honneur: en renonçant à l'enseigner, on ne laisse pas les gens dans l'absence d'histoire, mais dans cette fausse histoire qui remplace les connaissances par les croyances, le jugement par les préjugés et l'objectivité par les clichés et les mythes, dit-il.

Il ne faut pas cependant pour autant brûler les étapes par un enseignement trop rapide avec des programmes démesurés, un enseignement trop spécialisé et qui vient trop tôt. Avec, comme résultat, que celui-ci dresse des spécialistes au lieu de former des intelligences.

Sus au cannibalisme

Le discours d'Olivier Reboul témoigne de la qualité des interventions faites jusqu'à présent au colloque par et devant des spécialistes venus des quatre coins du monde. Car la crise des valeurs inquiète universellement, d'autant plus qu'elle est difficile à cerner.

Hôte de la rencontre, l'Université du Québec à Trois-Rivières se réjouit toutefois déjà du chemin qui semble devoir être parcouru. Et la contestation dont elle a fait l'objet lundi de la part d'une poignée de manifestants et d'un ancien président de la Ligue des droits de l'homme n'est pas de nature à l'inquiéter.

«Cela nous fait au contraire de la publicité supplémentaire!», de déclarer hier en riant le recteur de l'institution trifluvienne, M. Louis-Edmond Hamelin.

Celui-ci décernait en soirée un doctorat honorifique à M. Aurelio Peccei, président du Club de Rome, lui-même pris à partie par les manifestants du Ralliement républicain du Québec. Ceux-ci lui reprochent notamment d'avoir trempé dans un complot pour assassiner le pape Jean-Paul II et de promouvoir le cannibalisme pour réduire la croissance de l'humanité.

Domtar répand 10,000 gallons d'huile lourde près de Lebel

■ L'usine de pâtes de papier Domtar, de Lebel-sur- Quevillon, dans le nord québécois, a déversé plus de 10,000 gallons d'huile lourde dans la rivière Quévillon, il y a cinq jours, et les dirigeants ayant négligé d'avertir le ministère de l'Environnement, le rejet menace la vie naturelle sur une distance de quatre ou cinq milles en aval du village de Lebel.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le flot de bunker, effectivement, est actuellement rendu à l'embouchure de la rivière Bell qui se déverse dans le système Nottaway et il menace les installations de camping d'été de la population crie. Il ne menace toutefois pas la prise d'eau de Lebel.

Une équipe des services d'urgence du ministère de l'Environnement est actuellement sur place pour évaluer la situation. A la suite des avertissements verbaux du ministère, Domtar a engagé les services de récupérateurs privés pour nettoyer l'environnement. Hier, le ministère a mis Domtar en demeure de réaliser les opérations de nettoyage et les fonctionnaires estiment qu'ils coûteront «plusieurs dizaines de milliers de dollars».

Un porte-parole gouvernemental a fait savoir à **La Presse** que Domtar contrevient aux dispositions de l'article 21 de la loi sur la qualité de l'Environnement qui fait obligation à quiconque a connaissance d'un déversement accidentel «d'aviser la direction de l'Environnement sans délai».

La propagation du bunker menace le campement cri qui se trouve au Rapide des Cèdres. On craint que les nappes polluantes ne se propagent sur une distance de plus de cinq milles et qu'en se déposant elle ne tue la faune dont les grandes réserves de brochets.

Les Québécois invités à joindre Forum Humanum

■ TROIS-RIVIÈRES — Le président du Club de Rome, M. Aurelio Peccei, a invité hier les Québécois à se joindre à Forum Humanum, un organisme encore en voie d'organisation et dont le but, ambitieux, est d'indiquer le chemin à suivre pour l'avenir.

MARIO FONTAINE

M. Peccei, qui recevait en soirée un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a personnellement lancé un appel aux jeunes Québécois pour qu'ils s'unissent à des jeunes de 15 autres pays dans le cadre de Forum Humanum.

Ce projet, complexe et de grande envergure, prévoit la création d'un réseau de centres de recherche, des réflexions, des débats et des propositions sur l'avenir de l'humanité, dirigés exclusivement par des jeunes de 25 à 35 ans.

Lancée en avril dernier, l'idée est encore à la recherche de financement. Les travaux, interdisciplinaires, se développeraient surtout dans les années 1982-84, les conclusions devant être présentées en 1985, l'Année internationale de la jeunesse.

Il s'agit de voir «quels avenirs sont possibles à l'échelon global, en vue d'une humanité de plusieurs milliards de gens techniquement et culturellement hétérogènes et armés d'un pouvoir technologique de plus en plus formidable, qui doivent cohabiter en paix et en dignité sur cette terre relativement petite, appauvrie et vulnérable», a précisé M. Peccei, venu à Trois-Rivières inaugurer le Congrès international des sciences de l'éducation qui s'y tient toute la semaine.

VALEURS À PROMOUVOIR À L'ÉCOLE

«Pure démission des éducateurs»

■ TROIS-RIVIÈRES — Non seulement on ne parle plus des valeurs à promouvoir dans les écoles, mais on arrive qu'avec peine à les définir, affirme M. André Naud, professeur à l'Université de Montréal.

Prenant la parole hier au Congrès mondial sur les sciences de l'éducation, celui-ci a qualifié cette situetion de «pure démission des éducateurs».

Désireux de combler le vide qu'il perçoit tout en évitant les abus d'un moralisme aliénant, celui-ci propose de prendre tous les moyens visant à doter les étudiants d'une personnalité à la fois morale et saine.

M. Naud propose par exemple qu'on «libère» la foi religieuse dans les écoles, pour pallier l'état de «dénuement moral et spirituel» dont il voit les séquelles dans la société.

ALORS QUE LA PAIX SOCIALE EST À NOUVEAU MISE EN DANGER

Mgr Josef Glemp nommé primat de Pologne

■ VARSOVIE (AFP) — A peine investi, le nouveau primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, nommé hier par le pape Jean-Paul II, va subir un premier test de ses intentions politiques face à un soudain regain de tension qui met à nouveau en danger la paix sociale dans le pays.

Sa nomination coïncide en effet avec la décision des 40,000 dockers des ports baltiques de Gdansk, Gdynia et Szczecin, de déclencher une grève d'avertissement d'une heure ce matin, suivie éventuellement d'une grève générale vendredi, taindis que les 6,000 employés de la compagnie aérienne «Lot» sont depuis hier en état de préparation à la grève et envisagent également de déclencher la grève générale le 24 juillet.

Dans ces conditions, on se demande à Varsovie si Mgr Glemp, qui apparaît comme un continuateur de la ligne du défunt primat dont il a été le secrétaire particulier pendant 12 ans de 1967 à 1979, va de toute urgence intervenir dans ces nouveaux conflits sociaux, comme l'aurait sans doute fait son illustre prédécesseur, pour faire prévaloir la modération de part et d'autre, ou s'il jugera qu'il est encore trop tôt pour le faire.

La tâche ne sera certes pas facile pour Mgr Glemp: très peu connu des Polonais, si ce n'est de ceux qde son ancien diocèse de Warmie (région d'Olsztyn, dans l'ancienne Prusse historique), il ne dispose pas en effet du prestige et du charisme considérables du cardinal Wyszynski, a qui il suffsiait de parler pour être entendu. A cet égard, sa nomination constitue une réelle surprise pour les 30 millions de catholiques polonais.

Joszf Glemp

Pour autant, notent les observateurs, s'il faudra à coup sûr du temps à Mgr Glemp pour imposer sa stature, il dispose néanmoins de deux atouts importants: il connaît bien le monde du travail, et il hérite en outre du défunt primat d'une église qui n'a jamais été aussi puissante. Une église qui représente, selon un récent sondage, l'institution nationale à laquelle les Polonais font le plus confiance, devant même «Solidarité», le parti venant loin derrière, en dernière position, après même la milice, si contestée...

Beaumark

Appareils de qualité chez Simpsons!

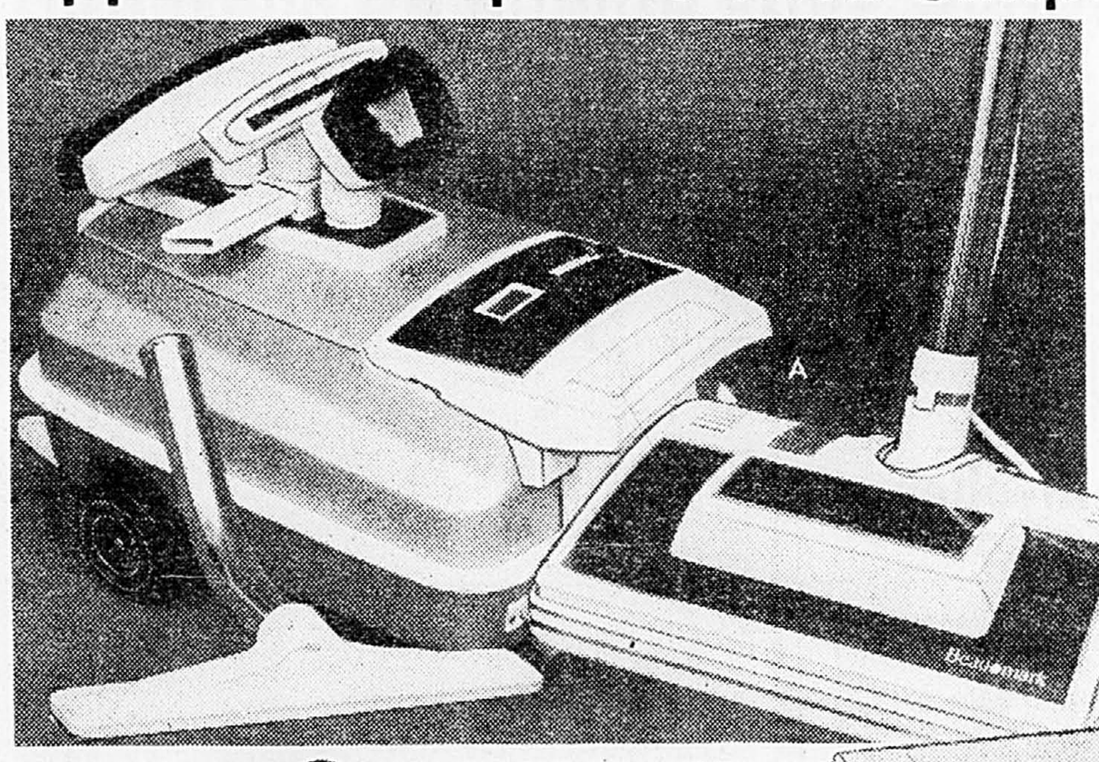

Aspirateur 2 vitesses avec «Electrobrosse»
Prix Simpsons
339.99

A. Moteur biphasé, barre de battage acier. Porte-accessoires amovible comprenant: brosses et accessoires de luxe, accessoires pour nettoyage en profondeur et 2 ens. rallonges.

- Réglage de puissance de succion. Pare-chocs, lumière.
- Cordon 21 pi. s'enroulant automatiquement. Indicateur du trop-plein du sac à poussière.
- Carter ton argent champagne. Modèle 8600.

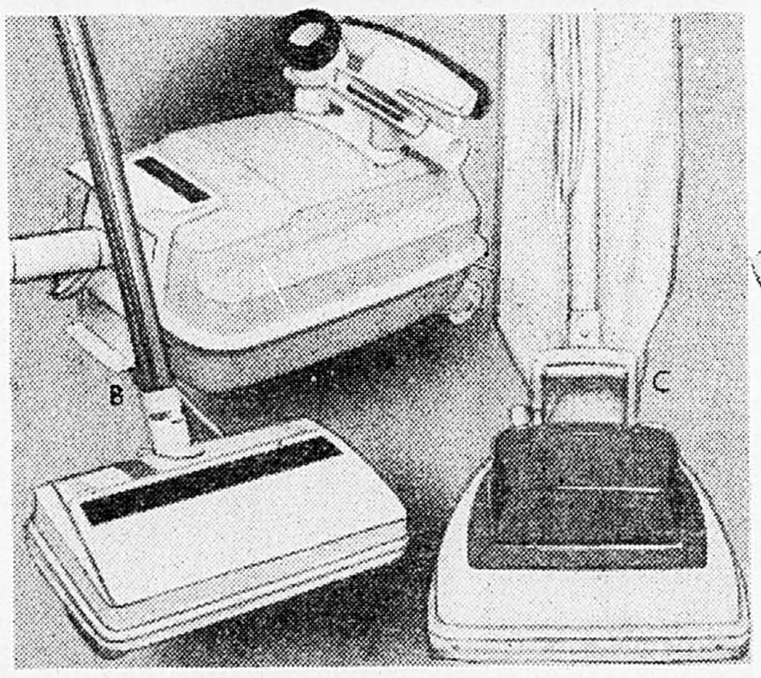

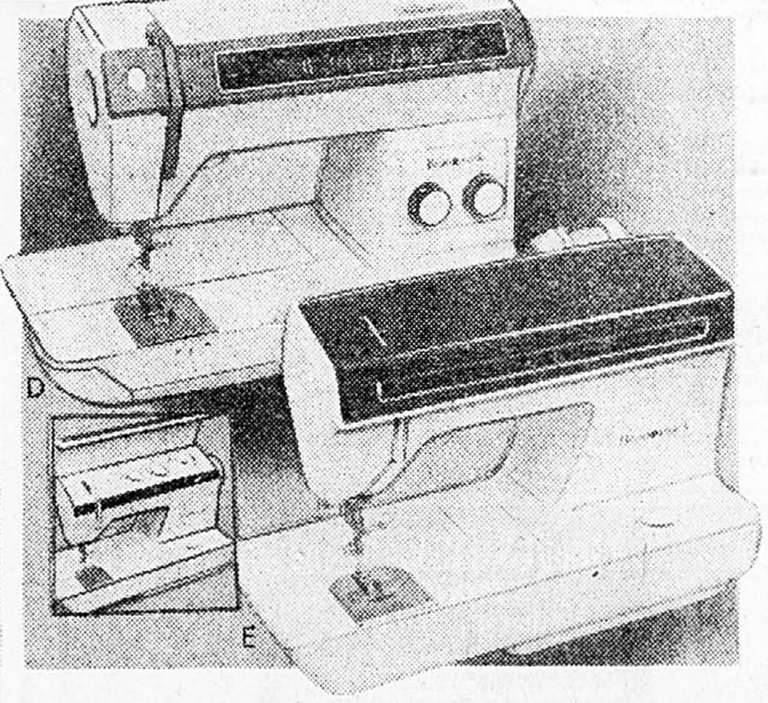

Rabais $30
«Electrobrosse»
Prix ord. Simpsons 199.99 169.99

B. Barre de battage/brosse. Réglage automatique selon hauteur des mèches de tapis. Soufflerie par orifice.

- 3 accessoires pour nettoyage, pare-chocs. Cordon 15 pi.
- Carter acier matricé. Modèle 8200.

Rabais $20
Aspirateur balai
Prix ord. Simpsons 169.99 149.99

C. Modèle à 2 vitesses. Carter ABS. Manche 3 positions avec poignée tenant bien dans la main.

- Pare-chocs. Cordon 18 pi. Sac à remplissage par le haut.
- Modèle 9200.

Machine à coudre bras libre
Prix Simpsons 379.99

E. Se transforme en modèle régulier. Guide-boutonnières 1 étape, 8 cames remiplaçables. Bobinoir à bouton-poussoir. Dispositif d'enfilage avec règle-tension du fil dissimulé.

- Choix de 11 points: 6 tout-usage et 5 extensibles. Tête aluminium.
- Modèle 1030
- Offert jusqu'à épuisement du stock.

Machine à coudre électronique
Prix Simpsons 529.99

D. Modèle régulier se transformant en machine bras libre, guide-boutonnières 2 étapes incorporé, système de crochet «Touch and Sew», bobinoir 2 positions.

- Dispositif zig zag à positions multiples. Mémoire électronique vous offrant choix de 16 points décoratifs et flexibles. Contrôle manuel pour largeur des points.
- Tête aluminium. Modèle 1050.
- Offert jusqu'à épuisement du stock.

Rayon 371, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Profitez de notre garantie prolongée sur tous les appareils «Beaumark»! Vous êtes ainsi assuré que votre nouvel appareil continuera à jouir de la fameuse protection Simpsons.

Appelez-nous dès aujourd'hui pour plus amples renseignements.

Composez 284-4006.

Simpsons MD

ÉCOULEMENTS DE TRIOXYDE D'ARSENIC

Le MEQ enjoint la mine Eldorado de suspendre ses opérations

■ Les propriétaires de la mine «Eldorado Gold Mines» de Duparquet, d'où des écoulements de trioxyde d'arsenic ont contaminé le sol de cette partie

JEAN-PIERRE BONHOMME

du nord-ouest québécois ont été enjoints hier, par le ministère de l'Environnement, de cesser leurs opérations de traitement du sulfure de molybdène parce que celles-ci mettent en danger la santé des citoyens.

Le gouvernement a dit avoir constaté que l'usine de traitement de ce minerai à proximité de laquelle se trouvent les énormes dépôts de trioxyde d'arsenic, opérait sans autorisation et que cette activité industrielle «met en danger la santé des travailleurs et celle de la population en général».

Les propriétaires albertains de ce site exploitent le minerai molybdène à des fins industrielles; ses anciens propriétaires y extrayaient l'or et c'est au cours des opérations de séparation des minerais que les grands dépôts d'arsenic ont depuis longtemps été stockés. On sait — LA PRESSE l'a révélé — que les médecins toxicologues ont mis les autorités en garde, ces jours derniers, contre une intoxication générale des citoyens de ce lieu. Une enquête épidémiologique est présentement en cours pour déterminer si la dispersion de l'arsenic a pu toucher les 400 citoyens du village.

La mise en demeure d'hier toutefois, dont la substance a été communiquée aux exploitants de la mine hier après-midi touche les conditions d'opération de l'usine actuelle de traitement du minerai. Un porte-parole de la Commission de la Santé et de la sécurité au travail, région du nord-ouest, a déclaré à LA PRESSE que les conditions de travail des employés de la mine Eldorado sont «épouvantables». Selon lui les émanations de bioxyde de soufre et le débraillé général des lieux menacent la santé des employés.

Ces faits posent toute la question de l'inspection de la cinquantaine de mines du nord-ouest. Il n'est pas possible de savoir actuellement quel est le nombre d'exploitations minières qui ont reçu la visite des inspecteurs de la CSST, cet organisme qui a pris la relève du ministère de l'Énergie il y a six mois. On a seulement appris que la mine Eldorado Gold Mines de Duparquet a seulement fait l'objet d'une inspection «du même type que celle de la mine Belmoral» où des ouvriers ont péri le 20 mai 1980. Cette inspection aurait été faite avant la mise en opération de la CSST. Selon les meilleures indications il n'y aurait qu'un seul inspecteur des mines pour toute la région du Nord-Ouest et celui-ci n'aurait pas encore réussi à visiter toutes les exploitations. Les conditions actuelles d'insalubrité ont été découvertes après qu'une plainte eut été déposée par l'hôpital de Rouyn.

Simpsons MD

L'art de rouler les cigares

Venez rencontrer Marcelino Roque de La Havane, Cuba. Il fera des démonstrations sur l'art de rouler les cigares cubains à la main, au comptoir «Dunhill Humidor», Simpsons centre-ville (entrées rues Metcalfe et Ste-Catherine). Jeudi 9 juillet de 11h à 14h.

Rayon 524, au rez-de-chaussée, centre-ville.

Rabais 25% à 50%

Ensembles draps de marques connues

Simpsons vous présente une excellente occasion! Faites ample provision de superbes ensembles de draps pour votre lit! Frais tissu coton/polyester n'exigeant aucun repassage. Sélection imposante de motifs floraux, imprimés et géométriques dans une gamme de coloris convenant à tous les goûts! L'ens. comprend: 1 drap housse, 1 drap plat et 2 taies d'oreillers (1 taie pour ens. jumeau). Commandes acceptées sur format seulement.

	Prix ord. Simpsons	
Ens. jumeau	18.99 à 28.98	14.24
Ens. double	25.98 à 38.98	19.48
Ens. Queen	31.98 à 45.98	23.98

Rayon 351, au quatrième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez ... ou composez 842-7221 jour et nuit

Solde

Rabais 25%

sur tous nos meubles de jardin

Vous voulez profiter pleinement de vos moments de détente cet été? Chez Simpsons, vous trouverez de robustes meubles de jardin, offerts à rabais de mi-saison très invitants. Une dernière touche de confort et d'élégance pour le patio ou le balcon. La sélection comprend: chaises, chaises-longues, fauteuils «directeur», balançoires de jardin, parasols, tables de jardin - notre stock entier offert à 25% de rabais. Venez dès aujourd'hui! La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Rayon 401, au sixième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.

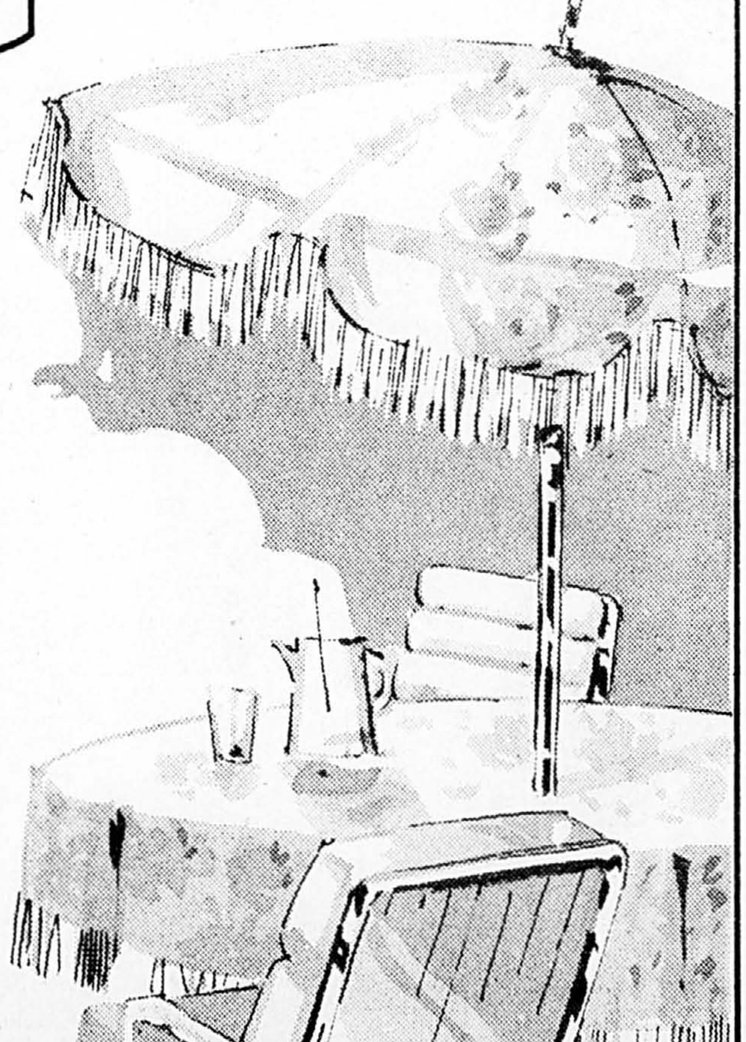

Participez au concours de photos pour amateurs

«VOTRE ANIMAL FAVORI»

du mercredi 15 juillet au samedi 22 août 1981. Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Le sujet de ces photos doit avoir trait à un ou des animaux que vous aimez (chats, chiens, chevaux ou autres).

Les photos seront exposées au 6e étage, au centre-ville, au fur et à mesure de leur réception.

Venez chercher une formule de participation à n'importe quel magasin Simpsons, au rayon des appareils-photo.

PRIX À GAGNER:

1er prix: 2 billets d'avion aller-retour pour la Floride, gracieuseté de la Cie «Eastern Airlines» (valant $600)

2e prix: 1 appareil-photo «Pentax K 1000» avec étui (valant 219.99)

3e prix: Chèque-cadeau Simpsons (valant $100)

Les juges se réuniront le vendredi 28 août à 11h.

Les règlements du concours sont affichés au rayon des appareils-photo de chaque magasin et inscrits sur les formules de participation.

Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la «Loi sur les courses, loteries et concours publicitaires».

Un litige quant à la conduite et l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

EASTERN

PENTAX K1000

Ventre de juillet pour le foyer...
MAINTENANT EN PLEIN ESSOR
jusqu'au samedi 1er août 1981.

Simpsons MD

Allocation-échange chez Simpsons 3 jours seulement

Les jeudi, vendredi et samedi 9, 10 et 11 juillet

sur toute nouvelle montre lorsque vous apportez votre vieille montre.

Venez vite chez Simpsons pour profiter de cette belle occasion! Valeur de reprise de 30% pour votre vieille montre quelle qu'en soit la condition, lorsque vous en achetez une nouvelle. Sélection imposante de montres de marques connues y compris des importations de Suisse. Modèles pour hommes, dames, jeunes et enfants. Jusqu'à épuisement du stock. Premier arrivé, premier servi.

Toutes les montres apportées pour la vente allocation-échange deviennent propriété de la Compagnie Robert Simpsons Limitée.

Pour achat en personne seulement.

Jolies boucles en or 14K pour oreilles percées*

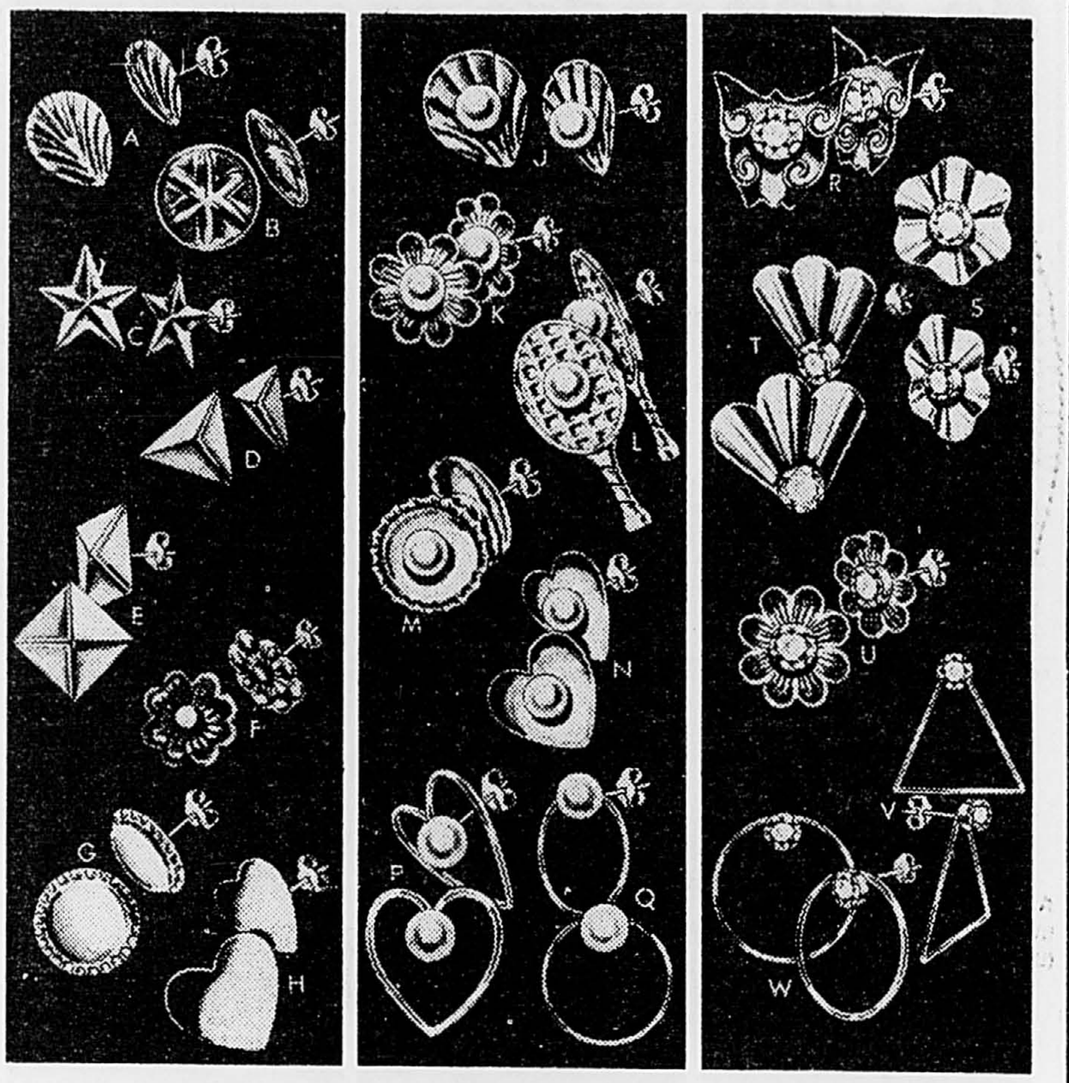

Prix Simpsons **24.99 pai.**

Vous serez conquise d'emblée par notre scintillante collection de boucles pour oreilles percées! Et à ce bon prix Simpsons pourquoi ne pas vous en procurer plusieurs paires?

A. Coquillage **B.** Bouton **C.** Étoile **D.** Triangle **E.** Pyramide **F.** Fleur **G.** Bouton **H.** Coeur **J.** Coquillage avec perle **K.** Fleur avec perle **L.** Raquette de tennis avec perle **M.** Bouton avec perle **N.** Coeur avec perle **P.** Coeur encadrant une perle **Q.** Anneau avec perle **R.** Papillon avec saphir **S.** Bouton avec émeraude **T.** Évantail avec émeraude **U.** Fleur avec rubis **V.** Triangle encadrant rubis **W.** Anneau avec saphir

***Pour raisons d'hygiène il n'y a aucun échange ni remboursement sur boucles pour oreilles percées.**

Articles représentés plus grands afin d'en montrer les détails.

Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** **jour et nuit**

(sauf indication contraire)

Rabais $7 à $9 — Souliers «Tender Tootsies» pour dames

Modèle X
Prix ord. Simpsons $18

Modèle Y
Prix ord. Simpsons $20

10.99 pai.

Mesdames, vous apprécierez le confort sans pareil que vous procureront ces attrayantes sandales sport aspect cuir, de fabrication canadienne!

X. Sandale à talon bas. Empeigne avec boucle unique. Courroie à la cheville. Ambre (tan), pointures (avec ½): 5 à 10 — aux 5 magasins. Palomino (ivoire), pointures (avec ½): 6 à 9 — centre-ville seulement. Modèle 9504.

Y. Sandale fourreau avec empeigne à 2 boucles. Talon bas compensé. Tan. Pointures (sans ½): 5 à 10. Modèle 2049.

Rayon 276, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire)

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Rabais 35%

Souliers d'exercice «Adidas»

Venez au plus vite chez Simpsons profiter de ce rabais de 35% sur les souliers d'exercice «Adidas» pour hommes, femmes et garçons. La sélection comprend: souliers pour football, soccer, tennis, balle au mur modèles sport et de course. Empeigne en cuir, toile, vinyle ou nylon. Pointures (avec ½): hommes, 5 à 12; dames, 5 à 10; garçons 1 à 4 dans le groupe. Tous les modèles ne sont pas offerts dans toutes les pointures.

Rayon 285, au deuxième et au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Pendant l'arrêt du service postal les paiements sur les comptes peuvent être effectués à:

—n'importe quel bureau de crédit de Simpsons-centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

—par l'entremise de nos chauffeurs-livreurs.

—aux banques: Toronto-Dominion
La Banque Royale

Simpsons MD

½ prix ! Fine porcelaine angiaise «Royal Albert»

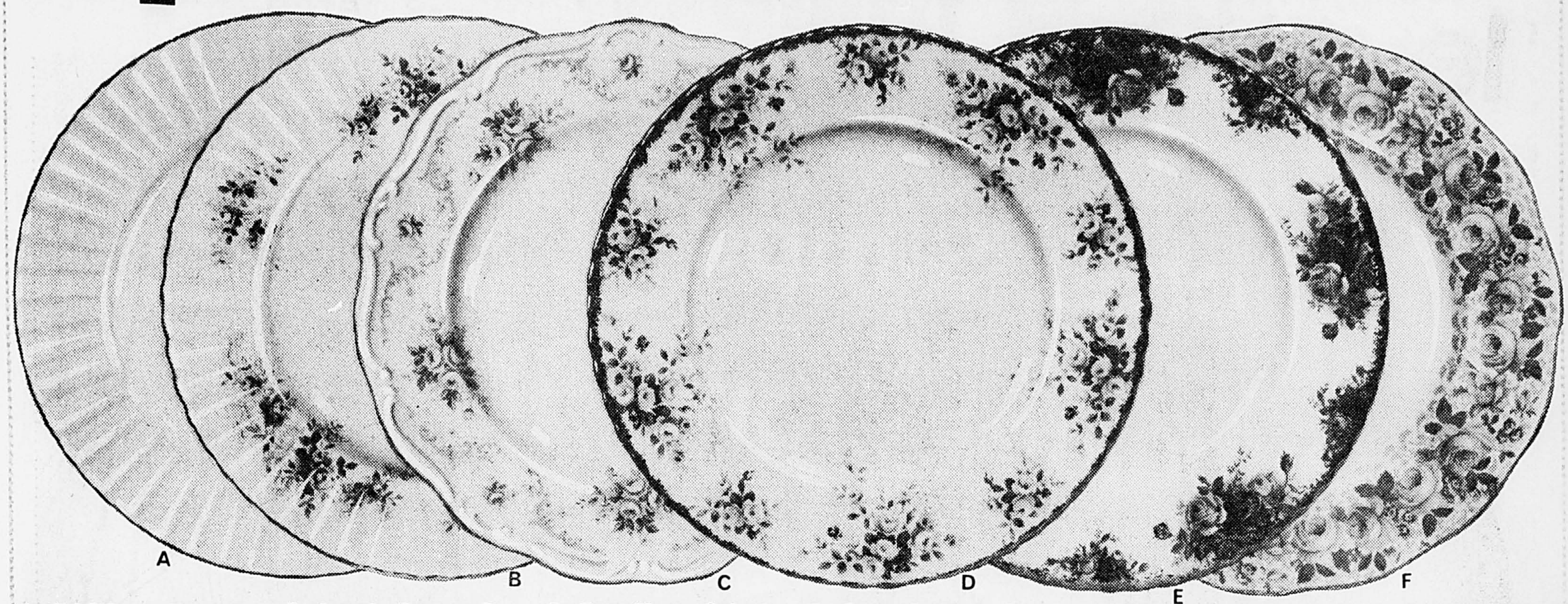

A. «Val D'Or» — Blanc pur, avec bordure cannelée. Garniture ton or.
Prix ord. Simpsons $65
32.50 Couvert 5 pces

B. «Lavender Rose» — Bordure à petit bouquet de roses rose pâle. Garniture ton or.
Prix ord. Simpsons $65
32.50 Couvert 5 pces

C. «Tranquility» — Gerbe de fleurs bleu et rose pâle, garniture ton gris, bordure gravée en relief. Garniture ton or.
Prix ord. Simpsons 69.95
34.97 Couvert 5 pces

D. «Cottage Garden» — Bordure avec roses rose pâle. Garniture ton or.
Prix ord. Simpsons 69.95
34.97 Couvert 5 pces

E. «Old Country Roses» — Bouquet de roses jaune, pourpre et rose pâle. Garniture ton or.
Prix ord. Simpsons $75
37.50 Couvert 5 pces

F. «Serena» — Bordure avec fleurs multicolores. Garniture ton or.
Prix ord. Simpsons 79.95
39.97 Couvert 5 pces

Le couvert 5 pces comprend 1 de chaque: assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain/beurre, tasse et soucoupe.

Éléments libres (non représentés)

	Motif A ou B		Motif C** ou D		Motif E		Motif F	
	Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons	
1. Tasse et soucoupe	16.95	8.47	18.95	9.47	19.95	9.97	21.00	10.50
2. Bol à gruau	14.95	7.47	16.50	8.25	17.50	8.75	18.95	9.47
3. Coupe à fruits	11.50	5.75	12.50	6.25	13.50	6.75	13.95	6.97
4. Légumier ovale	58.95	29.47	63.95	31.97	67.95	33.97	68.95	34.47
5. Plat 13''	58.95	29.47	—	—	67.95	33.97	68.95	34.47
6. Saucière et soucoupe	69.95	34.97	76.95	38.47	79.95	39.97	81.95	40.97
7. Crémier	21.95	10.97	24.95	12.47	25.50	12.75	27.50	13.75
8. Sucrier couvert	43.95	21.97	49.95	24.97	51.00	25.50	55.00	27.50
9. Théière	67.95	33.97	72.95	36.47	76.95	38.47	85.00	42.50
10. Assiette à dîner	25.50	12.75	27.50	13.75	28.95	14.47	29.95	14.97

Éléments libres (non représentés)

	Motif A ou B		Motif C** ou D		Motif E		Motif F	
	Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons	
11. Assiette à thé	12.95	6.47	13.25	6.62	15.25	7.62	16.50	8.25
12. Assiette pain/beurre	9.60	4.80	10.25	5.12	10.85	5.42	12.50	6.25
13. Tasse à café	14.95	7.47	—	—	17.95	8.97	—	—
14. Salière et poivrière*	28.95	14.47	31.00	15.50	32.95	16.47	—	—
15. Légumier couvert*	145.00	72.50	—	—	160.00	80.00	—	—
16. Petits crémier et sucrier*	21.95	10.97	—	—	25.50	12.75	—	—
17. Beurrier couvert*	25.95	12.97	—	—	31.50	15.75	—	—
18. Plateau de service*	19.50	9.75	—	—	21.95	10.97	—	—
19. Plat 15''*	87.95	43.97	—	—	—	—	—	—
20. Assiette à soupe*	22.95	11.47	—	—	25.50	12.75	—	—

** Motif C pour achat en personne seulement.
* Articles 14 à 20 non offerts dans le motif A.

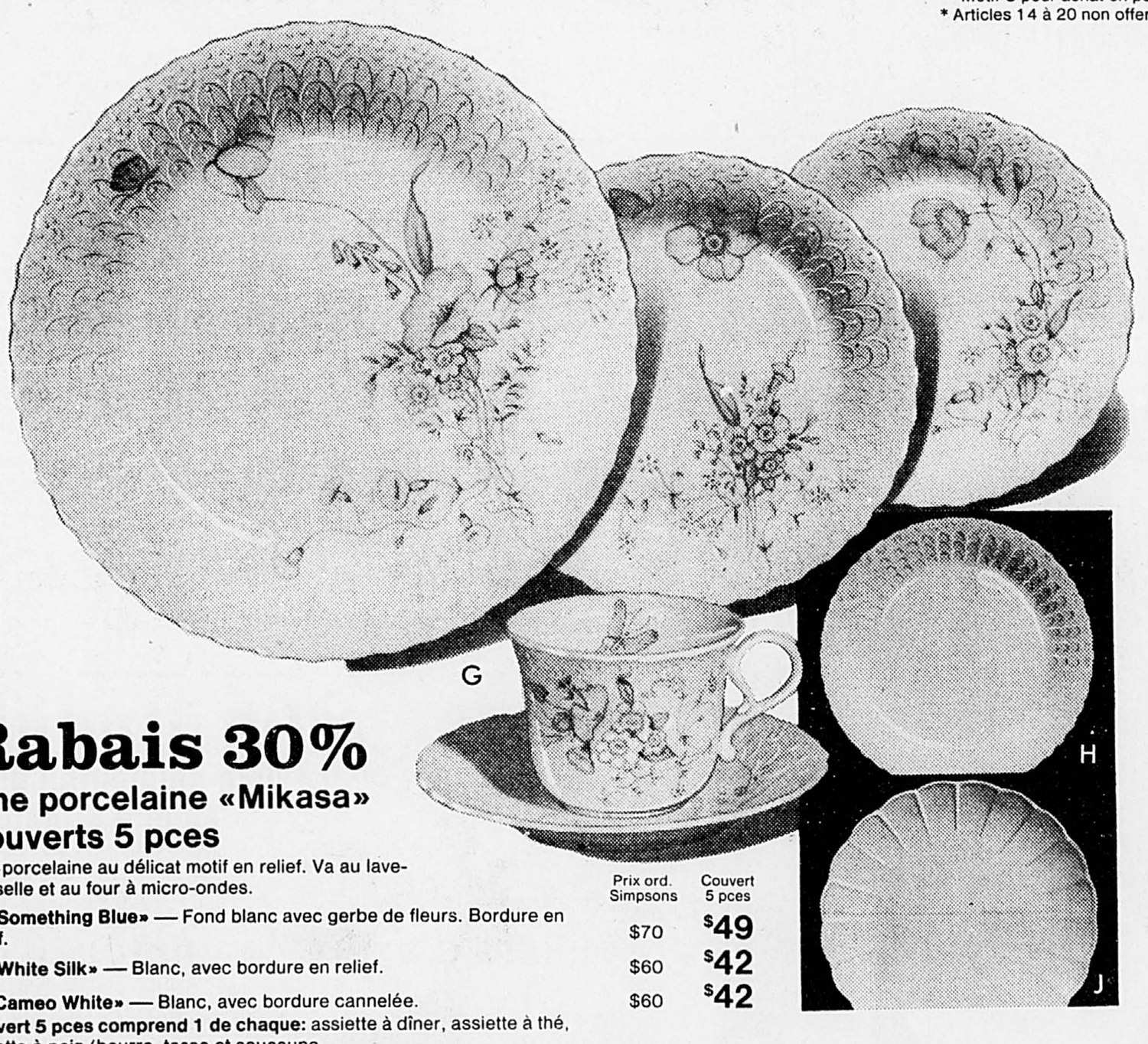

Rabais 30%

Fine porcelaine «Mikasa» Couverts 5 pces

Fine porcelaine au délicat motif en relief. Va au lave-vaisselle et au four à micro-ondes.

	Prix ord. Simpsons	Couvert 5 pces
G. «Something Blue» — Fond blanc avec gerbe de fleurs. Bordure en relief.	$70	$49
H. «White Silk» — Blanc, avec bordure en relief.	$60	$42
J. «Cameo White» — Blanc, avec bordure cannelée.	$60	$42

Couvert 5 pces comprend 1 de chaque: assiette à dîner, assiette à thé, assiette à pain/beurre, tasse et soucoupe.

Rabais 20%

Éléments libres (non représentés)

	Motif G		Motif H		Motif J	
	Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons		Prix ord. Simpsons	
1. Bol à soupe	23.50	18.80	$20	16.00	$20	16.00
2. Légumier rond	53.00	42.40	$48	38.40	$45	36.00
3. Crémier	35.00	28.00	$34	27.20	$27	21.60
4. Sucrier couvert	45.00	36.00	$40	32.00	$45	36.00
5. Plat ovale	76.00	60.80	$72	57.60	$82	65.60
6. Saucière	92.00	73.60	$86	68.80	$45	36.00
7. Légumier couvert	164.00	131.00	$150	120.00	$150	120.00
8. Théière	—	—	$165	132.00	$102	81.60

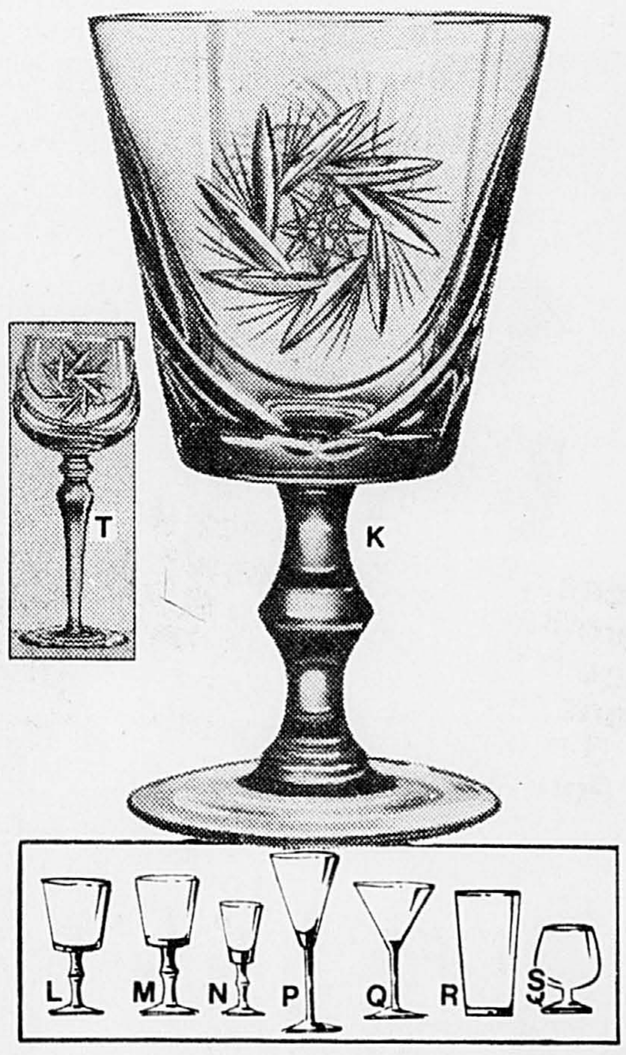

½ prix

Verres «Pinwheel» en cristal au plomb

K à S7
Prix ord. Simpsons $12
5.99

Élégants verres en cristal 24% teneur de plomb, taillé à la main par d'habiles artisans hongrois.

K. Verre à eau
L. Bourgogne
M. Claret
N. Liqueur
P. Flûte à champagne
Q. Martini
R. Verre 10 oz
S. Cognac 12 oz

(Non représentés)
S1. Sorbet
S2. Assiette à sorbet
S3. Verre à jus sur pied
S4. Parfait
S5. Cocktail
S6. Sherry
S7. Coupe à champagne

(non représentée)
U. Coupe pour fruits de mer — Prix ord. Simpsons $20 — **9.99**
T. Verre à vin du Rhin — Prix ord. Simpsons $17 — **8.49**

Rayon 445, au cinquième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez ... ou composez jour et nuit (sauf indication contraire). **842-7221**

Maintenant jusqu'au 25 juillet 1981 (sauf s'il y a épuisement du stock).

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées
Simpsons 1 123 456789 0
Simpsons MD

le jeudi 9 juillet

chez Simpsons!

aubaines étonnantes
sélections fascinantes
prix imbattables

Rabais 10% à 25% sur articles choisis de notre stock régulier

1/2 prix

Pièces disparates! Venez tôt profiter des bons achats (jusqu'à épuisement du stock) dans plusieurs rayons, aux 5 magasins Simpsons. Pour achat en personne seulement.

un jour seulement

Rabais 20% à 50% Fins-de-séries, articles de fin-de-saison et soldes.

Vente "mystère"

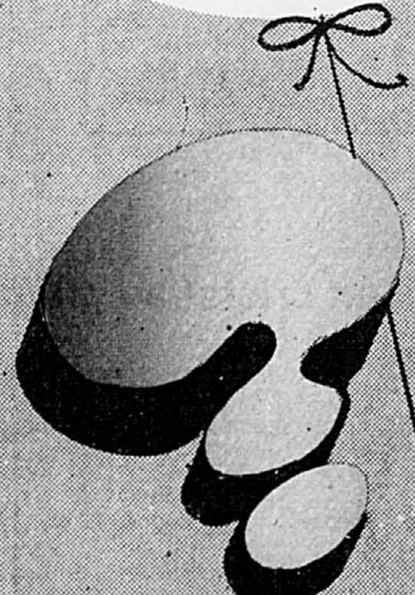

Recherchez le point d'interrogation... signe d'aubaines étonnantes

Solde saisonnier d'articles offerts jusqu'à épuisement du stock. Séries incomplètes, fins de séries et pièces disparates. Pour achat en personne seulement.

Simpsons MD